L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1098 - VENDREDI 28 JANVIER 2011 2 €

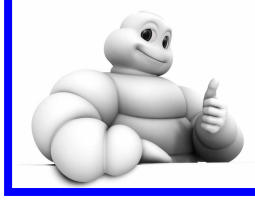
www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

Vos Partenaires dans L'Yonne

JEANDOT Pneus

La « semaine » du Pneu.

Rendez-vous page 5





Sommaire



Rendez-vous *p 09*

Congrès national FNB à Autun les 2 et 3 février

P 04 **Actualité** Côte d'Or

Station d'évaluation de Créancey : un «bon cru» annoncé

P 06 **Actualité** Nièvre

«Sous préfets aux champs» : le tour des dossiers para-agricoles de l'État dans la Nièvre

P 07 **Actualité** Yonne

GDS 89: la vigilance reste de mise

P 08 **Actualité** Bourgogne

Service de remplacement : le crédit d'impôt «congés » reconduit jusqu'en 2012

P 13 **Filières** Cultures

Bords de champs : adapter la gestion de champs à la diversité des enjeux

P 14 **Filières** Élevage

Intérêt du taureau certifié HBC : un gain de 87 euros par broutard

Congrès Orama à Marseille

La Bourgogne aussi regarde vers le bassin méditerranéen



Le congrès annuel d'Orama s'est tenu les 18 et 19 janvier derniers dans une conjoncture favorable et porteuse pour les prix des grains. A Marseille, au bord de la Méditerranée, ce congrès a aussi été l'occasion pour la filière céréalière française d'affirmer et de conforter des liens indispensables avec les pays du Maghreb, importateurs privilégiés de grains français. *Pages 10-11*

G. BUCHEZ

Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



MOTEUR 130 CV

hydraulique 140 l/mn

boîte powershift 6 vitesses 40km/h

décrabotage pont arrière 2/4 RM

FINANCEMENT 0%* Renseignez-vous !



▷ TELESCOPIC 536.70 AGRI SUPER

▷ TELESCOPIC 531.70 AGRI SUPER

JCB AGRI LA PUISSANCE D'UN LEADER

* Voir conditions en concession

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*

AVIVA Assurances (ABEILLE ASSURANCES)

Assure le risque GRÊLE depuis toujours !

MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane

• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39

• 5 B, Route de Paris, Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84

E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

* Selon conditions générales et particulières.

l'Agenda

Côte d'Or

Ce soir Relance des JA dans le canton de Laignes

Une réunion se déroule aujourd'hui à la salle des fêtes de Verdonnet à 20h30. L'objectif de ce rendez-vous est de recréer une équipe de jeunes agriculteurs dans le canton de Laignes. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues. Antoine Daurelle, le président des JA21, sera notamment présent.

SIA Journée au salon de l'Agriculture

Un voyage en bus au salon international de l'agriculture est organisé le mercredi 23 février. Au choix : le Sia (animaux, 43€ pour les adultes et 38 € pour les moins de douze ans), le Sima (matériel agricole, 53€). Inscriptions avant le 1er février auprès de Christelle Potier (03 80 33 24 69 ou 06 75 42 56 20) ou auprès de Renée Louet (03 80 33 22 26).

Charolais Vente de reproducteurs à Pouilly le 18 février

La station d'évaluation de Créancey située au Pôle Agricole de Pouilly en Auxois(21) organise une vente avec boitiers électroniques de futurs reproducteurs charolais inscrits au HBC le vendredi 18 février 2011 à 14 h au hall d'exposition (animaux visibles à partir de 10h et démonstrations de boitiers électroniques). Garanties sanitaires : Tuberculose, Brucellose, Leucose et IBR. Vaccinés FCO T1, T8. Test spermatogénèse. Restauration, buvette sous hall chauffé. Les performances des reproducteurs sont disponibles sur internet : http://www.stationevaluation21.com. Renseignements : 03 80 90 89 09 ou 03 80 90 68 75

Bio assemblée générale le 7 février à Sombernon

L'assemblée générale du groupement des agrobiologistes de Côte d'Or 21 se tiendra le lundi 7 février à la salle polyvalente de Sombernon. Face à aux nouvelles conversions et aux volumes de production bio qui vont arriver sur le marché, un des enjeux majeurs pour les années à venir est de garantir des débouchés et des prix rémunérateurs pour les agrobiologistes. L'après-midi de l'assemblée générale sera consacré à ce thème, avec des témoignages et débats autour de trois filières. Quelles perspectives pour la filière céréales et pain bio en restauration collective ? Le témoignage de la ville de Dijon, qui sert quotidiennement du pain bio à environ 7000 enfants sera suivi d'un échange entre les producteurs et Dijon Céréales, dont le projet de moulin bio à Aiserey sera un élément structurant pour la filière. Quelles perspectives pour la filière viande bovine ? Retour d'expérience du groupe Global/ Éleveurs bio de Bourgogne sur les essais d'introduction de viande bio en restauration scolaire. Filière légumes : exemple d'une plateforme collective de producteurs pour la vente en paniers (intervenant d'Alsace). Les débats de après-midi (à partir de 14h) sont ouverts au public ; en revanche la matinée de l'assemblée générale (9h-12h30) est réservée à la partie statutaire et permettra aux adhérents de dresser le bilan de l'année écoulée. Contact : Marion Morize, animatrice du GAB 21 : 03 80 31 45 61 / 06 78 54 48 48

Associations foncières de remembrement Réunions d'information

Les dernières réunions d'informations sur les Associations Foncières de Remembrement auront lieu aux dates suivantes:
Vendredi 28 janvier:
• 10h00 à Auxonne, Mairie
• 14h30 à Seurre, Coopérative Agricole
Mercredi 2 février:
• 10h00 à Genlis, Salle Claire Meline
• 14h30 à Flagey-Echezeaux, Mairie
Contact: Jérôme Chabot 03 80 68 66 34 jerome.chabot@cote-dor.chambagri.fr

Nièvre

Crédit Agricole Conférence le 10 février à Bourges

La conférence du Crédit agricole Centre Loire sur le thème *«l'agriculture au coeur de notre société»*, qui avait été reportée en décembre en raison des conditions climatiques, aura finalement lieu le 10 février prochain au Palais d'Auron à Bourges (18). Les débats porteront sur les évolutions structurantes de la société, les nouveaux rapports entre les agriculteurs et leur environnement, les principales orientations de la recherche avec les espoirs qu'elle suscite, la place et le sens du métier d'agriculteur de demain. Pour une de ses premières interventions publiques en tant que nouveau président de la FNSEA, Xavier Beulin, président de Sofiprotéol, sera entouré de Hervé Juvin, sociologue et président d'Eurogroupe Institute, Jean-Claude Bevillard, président de France Nature Environnement et de Marion Guillou, présidente de l'INRA.

Haut-débit Jusqu'au 31 janvier pour s'équiper

L'opérateur départemental Nivertel prolonge jusqu'au 31 janvier son offre de raccordement à l'internet Haut Débit, dans les zones où l'ADSL n'est pas éligible. Dans ce cas, le financement de l'installation Wimax est intégralement pris en charge. Contact: 08 10 58 00 58.

Conférence Le lien entre agriculture, alimentation et santé

François Veillerette, conseiller régional de Picardie et fondateur de l'association Générations futures (ex-MDRGF). Il sera dans la Nièvre, les 1er et 2 février pour un cycle de conférences-débats, dans plusieurs lycées, sur le thème «quel lien entre agriculture, alimentation et santé»? Il interviendra entre autres le mardi 1/02 à 20 heures au Lycée agricole de Challuy et le lendemain au LEGTA de Château-Chinon.

Bio Assemblée générale le 8 février

Le Groupement des agriculteurs biologiques de la Nièvre (GABNI) tiendra son assemblée générale annuelle le 8 février à partir de 9h30 à la salle des fêtes de Mont-et-Marré. Le matin sera réservé aux procédures statutaires et l'après-midi sera consacré à des témoignages et débats sur les modes de mise en marché des produits biologiques, de sorte que les producteurs gardent la maîtrise de leur travail et maintiennent leur revenu tout en conservant une dimension éthique aux circuits courts.

Gercela Journées commerciales

Les éleveurs du Gercela vous invitent aux journées commerciales du 31 janvier au 5 février, et du 28 février au 5 mars. Ventes d'animaux toutes catégories, portes ouvertes dans les élevages. Renseignements au 03 86 21 08 60 ou 03 86 58 16 03 ou www.gercela.com

Luzy Expo-vente de charolais

Charolais Sud Morvan organise une exposition vente amiable de taureaux charolais et de veaux reproducteurs le vendredi 4 février de 9h03 à 16h30, à la Ferme de Montarmin. Rens 03 86 30 10 91ou 06 07 51 04 99.

AQPS Assemblée générale le 11 février

L'Assemblée générale annuelle du Syndicat AQPS de la Nièvre se tiendra le vendredi 11 février à 18h30 au haras de Cercy-la-Tour.

Certiphyto Deux formations en février

La Chambre d'agriculture organise des sessions de deux jours en vue de l'obtention du Certiphyto par la voie D. Les dates prévues sont les suivantes: 10 et 17 février à Clamecy, et 16 et 24 février à Corbigny, de 9 heures à 17h30. Cette formation a pour objectifs d'accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques en matière d'utilisation des produits phytosanitaires et de décrocher le certificat. Contenu: Qu'est-ce qu'un produit phytosanitaire (AMM, lire l'étiquette, les phrases de risque...)?, les risques pour la santé et comment les limiter?, les risques pour l'environnement et comment les limiter (local, conditions de pulvérisation, de remplissage...)?, autodiagnostic... La participation est gratuite (hors repas) pour les agriculteurs à jour de leurs cotisations au fonds VIVEA. Un chèque de 50 euros est demandé à l'inscription, avant le 21 janvier, qui sera rendu à l'issue du stage. Contacts: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01 ou Emmanuel Bonnin au 06 08 62 85 30.

Formation Sécuriser ses prix de vente en grandes cultures

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle formation thématique en grandes cultures. Aujourd'hui, la décision de produire ne peut-être indépendante de la capacité à vendre. La vente des céréales et des oléagineux est désormais très exposée à la volatilité des prix et tend à fragiliser les exploitations. Le Marché à terme et la connaissance des nouveaux contrats proposés par les organismes stockeurs sont des moyens parmi d'autres pour sécuriser son revenu. Cette formation vous propose donc d'appréhender de manière opérationnelle l'utilisation des marchés à terme et de mieux comprendre ces nouveaux contrats de vos organismes stockeurs. Elle aura lieu sur 3 jours : le jeudi 10 février, le jeudi 17 février et le mardi 22 février, à Nevers ou Cosne sur Loire (à la Chambre d'Agriculture). Contact : Sandrine DELANNOY au 03 86 93 40 62.

Yonne

45ème Foire de St Léger Vauban

Le Samedi 26 février se déroulera la 45ème édition de la Foire de St-Léger Vauban. Tous les éleveurs intésessés doivent s'incrire au : 03 86 32 24 29 en précisant leur numéro de cheptel ainsi que la catégorie et le nombre d'animaux présents. Tout autre exposant peut également s'inscrire à ce même numéro où par mail : maisondeschamps@akeonet .com

Administration Fermeture de la Trésorerie principale

La Trésorerie principale d'Auxerre, située 68 rue du pont, sera exceptionnellement fermée au public vendredi 28 janvier. Réouverture lundi 31 janvier à 8 h 30

Formation La reproduction en élevage allaitant

La Chambre d'Agriculture de l'Yonne propose une formation de 2 jours, les 2 et 8 février 2011, dans l'avallonnais.
Au programme : la maîtrise des cycles et la physiologie du post-partum, l'analyse des facteurs sanitaires pouvant affecter la reproduction, l'influence de l'alimentation et l'identification des risques, l'analyse spermatique en ferme avec rappel sur les pathologies rencontrées.
Renseignements et inscriptions auprès de Catherine Bonin au 03 86 34 23 41.
Email : c.bonin@yonne.chambagri.fr

A noter

Tous vos rendez-vous professionnels sur AgriBourgogne.fr

Permanence Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : à la Mairie, au 2e étage, lundi 7 février et lundi 21 février de 9 h à 12 h.
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, mercredi 2 février, de 9 h 30 à 12 h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Formation Excel

Le CFPPA d'Auxerre la Brosse propose une formation de 2 jours sur « la création de tableaux et graphiques grâce au tableur Excel ou Calc », les vendredis 4 et 11 février
Objectif : réaliser des tableaux efficacement mis en forme et mis en page, avec formules et fonctions.
Renseignements et inscriptions auprès de : Gilles Berdal ou Corinne Landrier (Pôle informatique), au 03 86 94 60 20 - Fax 03 86 94 60 21 - Email : gilles.berdal@educagri.fr

Formation Gérer ses photos numériques

Le CFPPA d'Auxerre la Brosse vous propose jeudi 10 février un stage pour répondre à vos besoins dans le domaine de la Technologie de l'information et de la communication.
Au programme : connaître les 3 types d'appareils photo numériques et les principaux outils de la retouche d'images. Améliorer et archiver ses images numériques. Savoir adapter l'image à une utilisation précise (web, impression et transfert messagerie). Utiliser efficacement Picasa.
Renseignements et inscriptions auprès de : Gilles Berdal ou Corinne Landrier (Pôle informatique), au 03 86 94 60 20 - Fax 03 86 94 60 21 - Email : gilles.berdal@educagri.fr

MSA Infos

Site Internet de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne : un nouveau service en ligne opérationnel depuis le 15 janvier dernier !

Vous êtes exploitant ou entreprise agricole et vous souhaitez connaître l'état de votre compte adhérent MSA.

Le Service Compte adhérent MSA est disponible sur votre Espace Internet privé.
Avec ce nouveau service « Compte adhérent MSA », consultez en toute simplicité et sécurité 24 heures/24 :
- votre solde global de cotisations personnelles et/ou de cotisations sur salaires
- le détail des montants des factures correspondantes
- le détail de vos règlements et de leurs affectations
- le détail de vos avoirs
- l'historique de votre compte adhérent

Votre espace Internet privé sur www.msa-bourgogne.fr

Rendez-vous du lundi 7 au vendredi 11 février

Nouvelle édition des portes-ouvertes bâtiments

La Chambre d'agriculture, le syndicat d'élevage ovin, Côte d'Or contrôle laitier et le GDS organisent comme tous les ans une série de visites d'exploitations destinées à bien conseiller les agriculteurs dans leurs futures constructions.

Neuf exploitations de Côte d'Or ouvriront leurs portes à partir du lundi 7 février. Quatre exploitations laitières participeront, de même que trois élevages allaitants et deux élevages ovins. Vincent Doal, le conseiller bâtiments à la Chambre d'agriculture, évoque les thèmes retenus cette année : *«Ils sont au nombre de quatre. Il y aura la pratique du libre service total, l'aménagement et la ventilation des nurseries en élevage laitiers, le traitement des effluents peu chargés en élevage et enfin les bâtiments économes»*.

D'après Vincent Doal, la demande en bâtiments reste importante malgré la chute des dossiers déposés (73 en 2008, 61 en 2009 et 41 en 2010) : «Malgré la crise, il y a toujours le besoin de se restructurer et des jeunes continuent à s'installer». Le plan bâtiment est-il encore intéressant? *«En volume, il est vrai que l'enveloppe se réduit»* avoue le conseiller bâtiments, *«mais il y aura toujours des possibilités jusqu'en 2013, et ça vaut encore le coup de se lancer !»*

Direction Molphey

François Lucand est naisseur-engraisseur-sélectionneur à Molphey dans le canton de Saulieu. Son exploitation figure parmi les neuf rendez-vous des portes-ouvertes. Le bâtiment à découvrir est métallique, semi-ouvert et dépasse légèrement 1700 m^2. Sa capacité est de 96 vaches allaitantes. Il est notamment équipé d'un quai d'alimentation, d'un local technique très apprécié, de boxes à taureaux et de parcs à veaux très pratiques et fonctionnels.
François Lucand est très satisfait de ce bâtiment datant de 2006. *«J'ai suivi les conseils de la Chambre d'agriculture et d'un ancien vendeur de chez Barbot»* commente l'éleveur, *«je recherchais de la fonctionnalité, des avantages au niveau sanitaire et du confort. Je possédais une stabulation entravée, le changement est bien entendu de 100% !»*

AURÉLIEN GENEST



Le bâtiment de François Lucand sera ouvert aux visites le 10 février à 14h00.

FDSEA/JA

La nouvelle préfète sur le terrain

Les responsables de la FDSEA de Côte d'Or viennent d'enchaîner deux rendez-vous avec Anne Boquet afin de la sensibiliser aux problématiques agricoles du département.

La FDSEA et les JA de Côte d'Or ont invité hier après-midi Anne Boquet, la nouvelle préfète du département et de la région, à visiter deux exploitations agricoles. L'EARL Fercocq à Grignon dans le canton de Venarey-lès-Laumes et l'EARL Marc Morand à Saint-Martin-du-Mont dans le canton de Saint-Seine l'Abbaye ont bien résumé les problématiques agricoles du département. La première citée est une exploitation laitière actuellement en abattage diagnostic.
La seconde est une exploitation mixte à faibles potentiels céréaliers, avec un élevage allaitant et de nombreux dégâts de gibier. Le compte-rendu de ces deux visites seront dans la prochaine édition de Terres de Bourgogne.

Rendez-vous à la préfecture

Une délégation agricole composée de Fabrice Faivre, Jean Bertrand, Emmanuel Raillard, Laurent Garnier, Dominique Guyon, Jean-Luc Loison et Sébastien Gautier s'était préalablement rendue à la préfecture la semaine dernière à Dijon. L'objectif était double pour la FDSEA : présenter ses différents membres et sensibiliser la nouvelle préfète aux problématiques de l'agriculture côte d'orienne.
Le rendez-vous a duré environ une heure et demi. Quatre autres personnes entouraient Anne Boquet: Cécile Legrand (sous-préfète de Montbard), Evelyne Guyon (sous-préfète de Beaune) ainsi que Jean-Luc Linard (directeur départemental des territoires) et Pierre Aubert (directeur départemental de la protection des populations).

Anne Boquet *«très intéressée»*

Une présentation du département avec toutes les productions et de leurs problématiques actuelles ont été présentées par les responsables de la FDSEA. *«Nous avons ensuite insisté sur la notion de zone intermédiaire»* relate le président Fabrice Faivre, avant d'aborder la problématique des dégâts de gibier et les demandes de la FDSEA de supprimer le plan de chasse et l'agrainage sur tout le département. La situation sanitaire avec la tuberculose était bien évidement au programme. Fabrice Faivre dressait un bilan positif de cette première rencontre avec la préfète : *«même si Anne Boquet vient des Yvelines, un département beaucoup moins agricole que le nôtre, nous l'avons sentie très intéressée et à notre écoute, c'est un premier pas»*.

AURÉLIEN GENEST

Décret 44 Tonnes : une avancée sur la compétitivité !

Le relèvement à 44 tonnes du poids maximal pour les poids lourds transportant des produits agricoles et agro-alimentaires obtenu par la FNSEA est une avancée significative en terme de compétitivité !
Cette mesure fait partie des demandes récurrentes et réitérées de la FNSEA concernant la compétitivité des entreprises. En effet très attendue depuis 2 ans, le président de la République a annoncé lors de ses voeux à Strasbourg, la parution du décret autorisant enfin la circulation à 44 tonnes et de façon immédiate sur les secteurs agricoles et agro-alimentaires. Nous pouvons aujourd'hui saluer cet acquis du réseau FNSEA ! Cette mesure est une solution simple pour l'allègement des charges nationales. Il n'est plus supportable de voir la compétitivité de notre agriculture freinée par des règlementations ou des contraintes supplémentaires liées aux obligations européennes ou à des dogmatismes ! Nous encourageons donc vivement les pouvoirs publics à continuer dans cette voie ! Il n'y a plus de temps à perdre pour permettre à l'agriculture française de retrouver la 1ère place au niveau européen !

JEAN BERTRAND - SECRÉTAIRE GÉNÉRAL FDSEA 21

Repères

Dates, horaires, lieux et contacts à retenir

Lundi 7 février (journée nurserie) : Gaec Est à Louesme à 10h30 et gaec Chevalier Jacoillot à Mauvilly à 14h30. Mardi 8 février : chez Damien Dupaquier à Essey à 10 heures, gaec Buisson à Magnien à 14h30. Mercredi 9 février (journée traitement des effluents peu chargés en élevage) : EARL du Closeau à Lechatelet (canton de Seurre) à 10h30, EARL Carion à Montagny-lès-Beaune à 14h30. Jeudi 10 février : chez François Lucand à Molphey à 14 heures. Vendredi 11 février : gaec Boucherot à Pellerey à 10 heures, gaec des Vallons à Eringes à 14 heures. Contacts : Vincent Doal (Chambre d'agriculture) : 03 80 90 89 09, Jean-François Dessolin (Côte d'Or Conseil élevage) : 03 80 68 67 10, Jean-Marc Bidoire (syndicat d'élevage ovin) : 03 80 68 66 58, Gilles Rabu (GDS) : 03 80 68 67 30.

SARL GIACOMEL - AUXONNE (21)
46 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
TEL. 03 80 270 800

VOTRE NOUVEAU CONCESSIONNAIRE
SUD COTE D'OR - EST JURA



JCB AGRI

LA PUISSANCE D'UN LEADER

Formations

La sécurité au travail

La FDSEA de Côte d'Or organise une formation sur la sécurité au travail et le document d'évaluation des risques sur deux journées, fin février et début mars.

Dans quel contexte intervient cette formation ?



«Depuis 2002, chaque employeur de main d'œuvre doit avoir un document d'évaluation des risques au sein de son exploitation. La grande majorité des agriculteurs est concernée car il ne suffit pas d'avoir un salarié : l'obligation est valable lorsque l'on accueille un stagiaire, un prestataire de services ou même de la main d'œuvre familiale. Toutes les personnes qui travaillent dans l'exploitation doivent avoir connaissance de ce document. Des contrôles peuvent avoir lieu. Des amendes entre 1 500 et 3 000€ sont requises si le document n'est pas rempli».

Quel est l'objectif de ce rendez-vous ?

«Une chute ou un accident est très vite arrivé... Cette formation apporte une réflexion et des repères pour que tout cela n'arrive pas. C'est valable pour le salarié, le stagiaire, le prestataire de services, la main d'œuvre familiale, mais aussi pour soi-même ! Se retrouver à l'hôpital en période de moissons peut arriver à tout le monde mais ne plairait à personne. Cette formation est l'occasion de s'interroger sur les mesures de prévention à mettre en œuvre sur l'exploitation».

Quel est le programme proposé ?

«Il y aura une partie théorique qui consistera à évaluer les risques potentiels, une partie réservée à la rédaction du document en question, puis une sortie sur le terrain pour voir concrètement les mesures de précaution à mettre en place. Jacques Caille, technicien prévention à la MSA Bourgogne, présentera la démarche de prévention des accidents du travail. Nous essaierons également de faire venir l'inspection du travail pour qu'elle nous parle de la démarche des contrôles. Ce sera l'occasion d'échanger avec elle».

Que diriez-vous à un agriculteur pour l'inciter à s'inscrire ?

«Au-delà de l'obligation légale, travailler en sécurité c'est faire aussi du travail de qualité et avec une meilleure productivité».

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN GENEST

Inscriptions auprès de la FDSEA de Côte d'Or au 03 80 68 67 67. Tarifs : 40€ pour les adhérents FDSEA et 80€ pour les non adhérents, pour l'ensemble des deux journées. Le lieu de la formation sera fixé selon la provenance des inscrits.

Établissements Sirugue

Les élevages face à leur avenir

Une journée dédiée aux éleveurs a récemment été organisée dans le canton de Saint-Jean-de-Losne.

Le rendez-vous proposé par les Établissements Sirugue, spécialisés dans la fabrication d'aliments du bétail, la semaine dernière à Losne a réuni plus de 200 clients. Un point sur l'activité de l'entreprise a tout d'abord été réalisé. Près de 2,5 millions d'euros ont été investis ces cinq dernières années pour adapter l'outil aux exigences de la législation, des clients et du développement. Les tonnages sont en constante augmentation depuis dix ans. De 48 000 tonnes en 2000, ceux-ci sont passés à 60 000 en 2005 et 80 000 en 2010 (30 000 tonnes pour les ruminants, 25 000 pour les porcs et 25 000 pour les volailles, sur les régions Bourgogne et Franche-Comté).

«Plus le droit d'être dans le flou»

Le rendez-vous de Losne s'est poursuivi par l'intervention d'Olivier Perret, représentant le groupe Cogedis Fideor, spécialisé en expertise comptable. *«L'objectif était de faire le point sur la situation économique et les leviers d'optimisation en élevage»* commente Frédéric Felsinger, responsable commercial aux établissements Sirugue. Les évolutions de la Pac, la situation actuelle et les perspectives d'avenir ont été abordées. Pour Olivier Perret, il sera *«primordial»* d'acquérir des connaissances en gestion d'entreprises : *«Les agriculteurs ont souvent plusieurs métiers à la fois et n'en sont pas toujours conscients. A l'avenir, il va être important pour eux de construire des indicateurs, un tableau de bord pour piloter leurs activités. Ils n'auront plus le droit d'être dans le flou».*

AG

Station d'évaluation de Créancey

Un «*bon cru*» annoncé

L'assemblée générale du GIE Charolais Evaluation s'est déroulée la semaine dernière à Pouilly-en-Auxois. La vente de reproducteurs du 18 février a pris une part importante de la réunion.



Florence Marquis (responsable génétique à la Chambre d'agriculture) et Jean-Pierre Godot (président du GIE) ont évoqué la future vente de reproducteurs charolais.

Deux sentiments bien distincts ont animé l'assemblée générale du GIE Charolais Evaluation à Pouilly-en-Auxois : l'incertitude liée aux financements nationaux visiblement «*tendus*» et l'optimisme à l'approche de la prochaine vente de reproducteurs. Pour le premier point, une baisse de subventions au niveau national pourrait remettre en question le bon fonctionnement des différentes stations d'évaluation du pays. «*A nous de réagir et de trouver des solutions pour continuer de travailler sereinement*» signale le président Jean-Pierre Godot. Pour le second point, beaucoup plus positif, les responsables du GIE ont présenté la vente du 18 février prochain avec beaucoup d'optimisme et ont fait part d'un lot «*homogène*» et de «*bonne qualité*».

Du «*sur mesure*»

«*Ce sera un bon cru*» affiche Jean-Pierre Godot, «*les éleveurs présents à l'assemblée ont pu voir leurs animaux, chose qu'ils n'avaient pas faire depuis le 13 septembre et l'entrée des veaux dans la station. Ils en sont tous très satisfaits avec d'intéressantes valeurs génétiques et morphologiques*». Florence Marquis, responsable génétique à la Chambre d'agriculture, rappelle que la station présente un grand choix de reproducteurs de très bonnes qualités alliant génétique et performance, typés pour certains plus viande, d'autres plus élevage, ou plus vêlages faciles :«*la station à l'avantage d'évaluer et de comparer sous un même lieu des animaux provenant d'élevages différents avec des lignées différentes et ce, dans le but de proposer un reproducteur sur mesure répondant aux attentes de sélection des éleveurs*».



Nouveauté cette année : l'apparition des boîtiers électroniques pour surenchérir.

Tous à vos boitiers

Une nouveauté cette année sera l'apparition de boitiers électroniques pour surenchérir. Ceux-ci remplaceront les traditionnelles palettes et leur utilisation a été présentée lors de l'assemblée générale du GIE. «*L'objectif est de dynamiser la vente*» explique Jean-Pierre Godot, «*les gens pourront acheter sans être jugés. Avec les boîtiers, on ne voit pas qui surenchérit, on ne connait l'acheteur qu'une fois l'animal vendu. Avant, les éleveurs avaient tendance à ne pas surenchérir s'ils voyaient leurs collègues et amis lever la palette. Cela ne sera plus le cas. Rappelons que chaque éleveur a ses propres objectifs au sein de son exploitation et que chaque investissement se réfléchit. Rien ne doit être laissé au hasard*». Ce système de boitiers électroniques a été utilisé pour la première fois à la vente du Marault en 2010. Les réactions ont semble-t-il été très bonnes grâce à la simplicité d'utilisation des boîtiers.

Visitez le site

Un des souhaits du GIE Charolais, déjà affiché l'an passé, serait de voir grandir le nombre d'acheteurs et plus particulièrement le nombre d'acheteurs hors-Bourgogne. Pour y parvenir, le groupement travaille sur la communication par le biais de son site internet (www.stationevaluation21.com). Le nombre de connexions augmente régulièrement mais une meilleure actualisation du site, plus attractive, serait la bienvenue. C'est la raison pour laquelle il a été demandé aux éleveurs de prendre davantage de photos de leurs animaux. La publication dans plusieurs journaux agricoles devrait être un autre moyen pour attirer les éleveurs d'autres départements. Malgré toute ces stratégies, l'impact du «*bouche-à-oreille*» restera sans doute inégalé, comme l'explique Jean-Pierre Godot : «*Les éleveurs qui se déplacent des autres régions et qui achètent nos animaux reviennent souvent avec leurs voisins l'année suivante. On l'a notamment vu dans les départements de la Moselle et du Doubs*».

De très bonnes retombées

Grande satisfaction pour les responsables du GIE : les taureaux issus de la vente de début d'année donnent de très bons résultats dans les concours. Pour la promotion 2010, Ecrivain, vendu 4 950€, a obtenu un deuxième prix à Cournon et un premier prix à Semur-en-Auxois. Domino a fait un deuxième prix à Avallon. Diplomate a quant à lui gagné deux deuxièmes prix à Autun et Semur-en-Auxois. Les résultats en ferme sont également intéressants. «*La croissance et la morphologie sont deux critères à fort impact économique. Quand on voit le poids des broutards et leur conformation, on comprend vite l'intérêt de notre outil*» commente Jean-Pierre Godot.

AURÉLIEN GENEST

Trophée national des lycées agricoles

Des étudiants de Challuy en compétition durant le SIA

Cinq jeunes de 2ème année de BTSA Productions animales du Lycée agricole de Nevers ont choisi de réaliser leur Projet d'initiative et de communication (PIC), validé dans leur parcours de formation, en s'inscrivant au Trophée national des lycées agricoles qui aura lieu durant le Salon de l'agriculture.

Thibault Chevailler, Jérémy Depoil, Cédric Kalck, Valentin Soulat et Marc Teissier ont une bonne dose d'enthousiasme et de culot. Et d'énergie à revendre. Comme tous les étudiants de 2ème année en BTSA Production animale, ils ont à réaliser un PIC, rentrant dans leur parcours d'évaluation. Et ils ont eu l'idée, pas moins, de consacrer leur temps et leur projet à représenter leur établissement au Trophée national des lycées agricoles qui se déroulera à Paris du 23 au 27 février prochains. L'objectif qui leur est imparti est *«d'apprendre à communiquer et à informer le public sur un thème de (leur) choix»*. Ce sera donc le *«Paris Charolais»*, nom de baptême de leur projet. Sans sous-estimer le poids de leur initiative, les cinq jeunes s'attaquent à un gros morceau. Sans parler des moyens matériels et financiers qu'ils ont eu à rassembler pour mener à bien leur initiative: au total, un budget de 4 000 euros, abondé par de multiples partenaires dont la Chambre d'agriculture de la Nièvre.

«Une évidence pour nous»

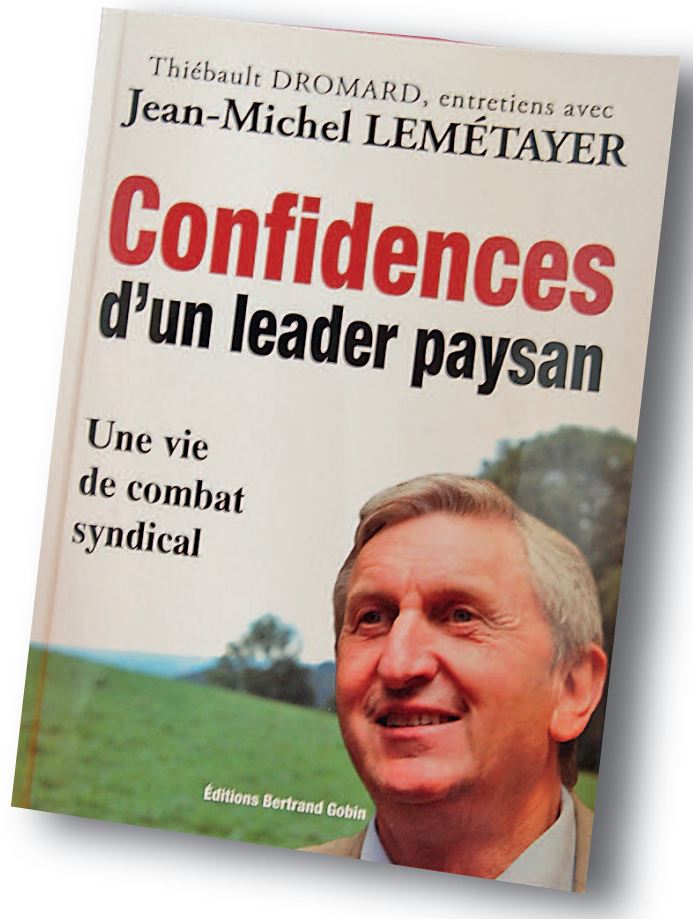
«Ce thème était une évidence pour nous» disent les cinq étudiants parce que *«nous sommes cinq jeunes passionnés par le monde agricole et en particulier l'élevage et le milieu de la sélection qui s'inscrit pleinement dans notre région»*. Et d'autant plus *«qu'il s'agit d'une opportunité de mettre en avant le terroir Nivernais et ses produits qui nous sont chers»*. Sur cinq, ils sont trois originaires du monde agricole, deux de Saône-et-Loire, un Nivernais et deux Parisiens. Et ils s'activent ensemble depuis septembre. A Paris, ils seront évalués sur la prestation lors du salon mais aussi sur leur dynamisme et sur leurs actions de communication. Ainsi, ils emmeneront une vache -Virgule- et son veau -Franklin- qu'ils devront toiletter, tondre, décrire en français et en anglais sur le ring mais ils présenteront aussi une affiche, réalisée par leurs soins, vantant le Lycée de Challuy ainsi que des produits du terroir. D'ici-là, ils bichonnent les deux animaux de la ferme, chaque soir, durant une heure, après leurs cours. Progressivement, ils les habituent à se faire peigner, à marcher, à être lavés afin de les rendre plus dociles. Ce sont les jeunes qui ont choisi les animaux qu'ils transporteront au Salon, parmi tous ceux de la ferme du lycée. Ils auront fort à faire pour rivaliser avec la dizaine d'établissements représentés en vaches allaitantes et la dizaine en vaches laitières, parmi lesquels figureront les champions. En attendant que, peut-être, le Paris Charolais fasse triompher les jeunes du lycée Nivernais.

E.C.

A la FDSEA58

Jean-Michel Lemétayer en confidences

Le jeune ex-président de la FNSEA vient de publier un livre sur sa vie, disponible au bureau du syndicat, à Nevers.



Il vient d'arriver dans le bureau de la FDSEA58. *«Confidences d'un leader paysan»* arbore sur sa couverture le visage enjoué de celui à qui le livre est consacré : Jean-Michel Lemétayer. Cet ouvrage est un livre d'entretiens que l'ancien président de la FNSEA a accordé à Thiébault Dromard, un journaliste de l'hebdomadaire Challenges qui a également collaboré, durant dix ans, au Figaro Economie. Au travers de ce nouvel opus, Jean-Michel Lemétayer se confie comme il ne l'avait jamais fait. Il résume ainsi *«une vie de combat syndical»* par delà un bilan sans fard. Il revient sur ses dix ans de mandat à la tête du syndicat agricole majoritaire et livre sa vision de la place de l'agriculture dans la société, des OGM aux subventions et de l'isolement du monde rural à la vie politique qu'il connaît si bien. *«Confidences d'un leader paysan»*, 18 euros, au bureau de la FDSEA58.

Abattoir de Cosne

Le tonnage a progressé en 2010

L'assemblée générale de Cosne abattoir s'est tenue dimanche 23 janvier à Boulleret (18). L'activité est en progression alors que les travaux d'agrandissement doivent débuter en mars.

Les administrateurs de l'abattoir de Cosne sur Loire ont eu la primeure de la bonne nouvelle, dimanche dernier à Boulleret: en 2010, le volume de l'activité s'est encore accru par rapport à 2009. Selon Dominique Devilliers, son directeur, le tonnage est passé d'un peu moins de 1 400 tonnes à 1 550 tonnes l'année dernière. Et les retombées économiques de l'activité témoignent elles aussi de cet engouement. Les raisons du succès sont de plusieurs ordres. Le responsable évoque entre autres la fermeture des autres abattoirs de la grande région et, surtout, une demande en augmentation de la part des éleveurs et des bouchers de Seine-et-Marne ainsi que de l'abattage local. Les éleveurs en redemandent, d'autant que l'abattoir de Cosne est situé idéalement, à la fois tout près de Bourges, Orléans et Paris et qui, plus est, est desservi par l'autoroute. Cosne abattoir a su transformer son avantage en argument d'attractivité. Un bon point alors que les boucheries traditionnelles, comme partout, ont tendance à marquer le pas. Sa reconnaissance dépasse de loin les frontières de la Nièvre et du Cher. A Cosne, on ne chôme donc pas. Cette bonne nouvelle tombe à point nommé, alors que les travaux d'agrandissement et de rénovation (900 000 euros), programmés lors de l'AG 2010, vont rentrer dans leur finalisation. Le budget est bouclé et le début des travaux est prévu pour le mois de mars prochain.

E.C.

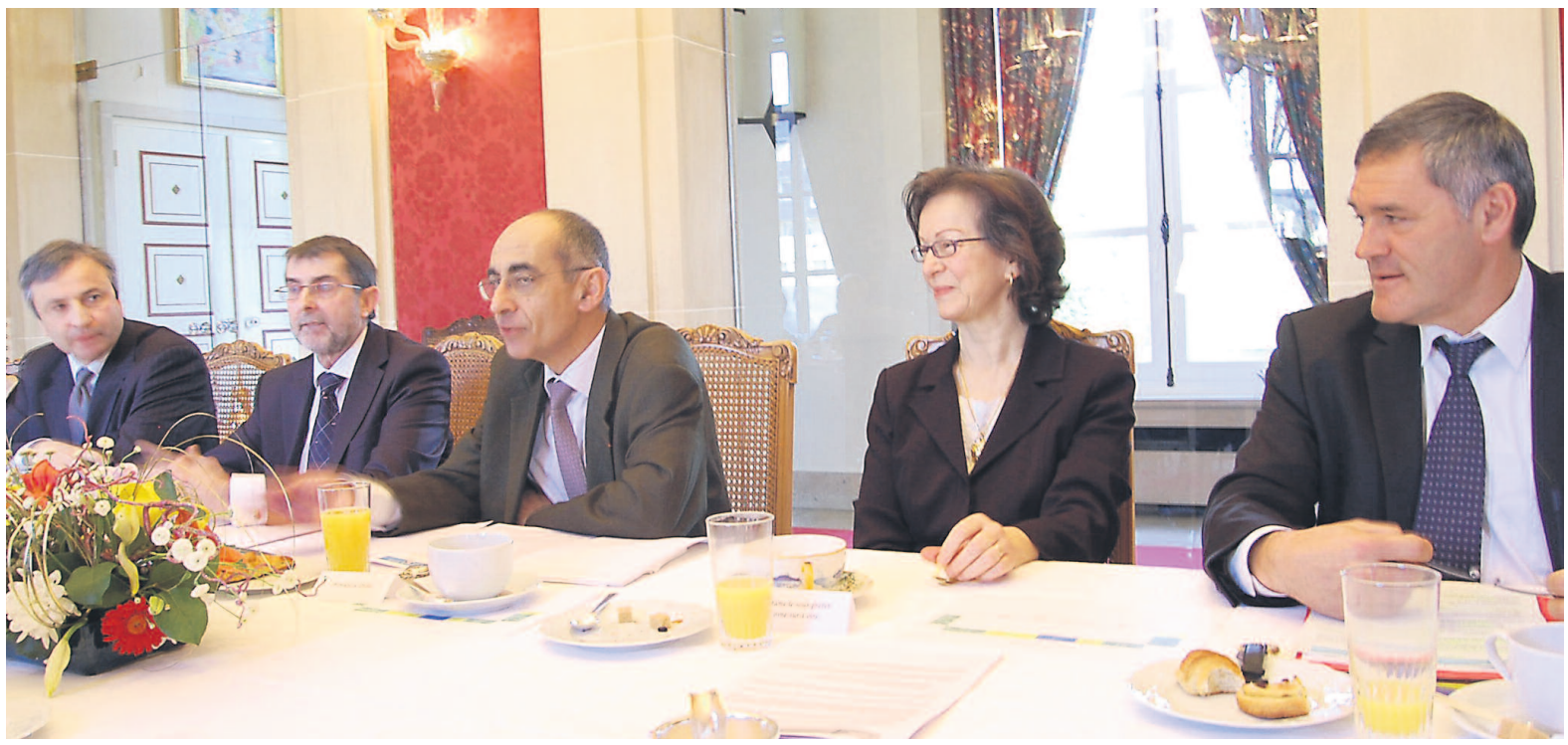




«Sous-préfets aux champs»

Le tour des dossiers para-agricoles de l'État dans la Nièvre

Ils se qualifient eux-mêmes de «*sous-préfets aux champs*», entre animateurs des forces vives de leurs arrondissements, «*assembliers*» des politiques publiques, «*accompagnateurs et développeurs*» de projets et ingénieurs territoriaux. Le 19 janvier, autour du Préfet, Nicolas Quillet, ils ont témoigné de leurs rôles en évoquant certains de leurs dossiers respectifs. Parmi eux, un certain nombre concernent directement l'agriculture.



Mme Marina Muraro, sous-préfète de Cosne-sur-Loire, M. Michel Paillissé, secrétaire général de la préfecture et sous-préfet de l'arrondissement de Nevers, et MM. Jean Almezan et Edgard Bensamoun, sous-préfets de Clamecy et Château-Chinon, entourent le préfet de la Nièvre, Nicolas Quillet.

Comme il en a pris l'habitude, le préfet Quillet invite les journalistes à venir approfondir leur connaissance des services de l'État sur une thématique donnée. Le 19 janvier dernier, le rôle et les missions des sous-préfets étaient à l'honneur et chacun des quatre titulaires nivernais était venu avec quelques uns de leurs dossiers respectifs, pour témoigner de leur implication dans la vie locale. Les dégâts du gibier, la création d'une zone à vocation régionale thématique sur le bois et le défrichement des parcelles forestières figuraient à l'ordre du jour.

Les dégâts des sangliers

Parmi ses préoccupations, la sous-préfète de Cosne est longuement intervenue sur le dossier des dégâts dûs au gibier, sujet éminemment sensible s'il en est dans le milieu agricole. Mme Muraro a refait l'historique du contentieux qui oppose la Fédération des chasseurs et les représentants professionnels agricoles (dont la FDSEA) qui a abouti en octobre dernier à la création d'un comité de concertation multipartite, qu'elle préside. Elle est même chargée du dossier interministériel au niveau du département par le préfet de la Nièvre. Ainsi, pour faire face à des dégâts qui ne cessent de croître (800 000 euros en 2010 payés par les bracelets de la Fédération des chasseurs), avec tous les risques que cela induit pour la circulation routière, le comité a réussi à faire se mettre d'accord des *«intérêts pas toujours convergents»*. Déjà trois battues administratives ont été réalisées et le comité prône une meilleure utilisation de la réglementation. Un consensus a d'ailleurs été trouvé sur une chasse à l'affût dès le 1er juin et une ouverture de la chasse avant le 15 août. Mme Muraro, parmi les causes de la surpopulation de sangliers, a retenu *«l'existence de zones de non-chasse ou insuffisamment chassées, l'insuffisance de la pression de chasse en plaine, l'insuffisance d'utilisation des bracelets attribués dans les zones agricoles les plus touchées»*. Comme solutions retenues par le comité, elle en a précisé une douzaine parmi lesquelles une répression de l'agrainage illicite, une taxation des équipes de chasse insuffisamment efficaces, une attribution de bracelets supplémentaires, un abandon du plan de chasse et l'évolution vers un plan de gestion départemental ou encore une autorisation du droit de destruction des sangliers aux propriétaires chasseurs pour prélever des sangliers sur leurs terres pendant tout le mois de mars... S'ajouteront des actions de communication telles qu'une plaquette sur les bonnes pratiques de l'agrainage et l'intégration de chasseurs et d'agriculteurs des départements limitrophes dans le comité de concertation, dont la dernière réunion a eu lieu mercredi dernier.

Une ZAC de valorisation du bois local

Jean Almazan, le sous-préfet de Clamecy, a fait le point sur le projet de zone d'activité sur la thématique du bois, dont il préside le comité de pilotage depuis mars 2010. L'idée portée par la Communauté de communes du Pays corbigeois est de promouvoir les énergies renouvelables tout en valorisant la ressource locale. La CDC a acquis un terrain de 110 hectares à Sardy-les-Épiry et une société a déjà déposé un permis de construire et un dossier ICPE fin 2010. Suivant les procédures réglementaires, le projet devrait voir le jour en juin 2013, après un an et demi de travaux. Il consistera en un complexe industriel, regroupant une unité de sciage de bois résineux de 500 000m^3/an, une centrale de cogénération de 12MW et d'une unité de pellétisation de 250 000 tonnes par an. Ce premier investissement de 150 millions d'euros s'étendra sur 61 hectares avec l'espoir de créer, dans un premier temps, 120 emplois directs. D'autres investisseurs pourront venir jouir de la zone par la suite. Ils font l'objet de toutes les attentions des services de l'État, des élus locaux ainsi que de l'agence de développement de la Nièvre Fibre active.

Le défrichement et sa réglementation

Intervenant à la suite de ses collègues, rappelant l'adoption d'un Plan local de redynamisation (PLR) à la suite de la fermeture de l'établissement d'impression de l'Armée de Terre en 2009 et celle du service des ressortissants résidant à l'étranger cette année, Edgard Bensamoun, le sous-préfet de Château-Chinon, a présenté un projet de Parc de loisirs à Planchez-en-Morvan. Dans le domaine agricole, il est surtout revenu longuement sur le dispositif réglementaire en matière de défrichement des parcelles boisées. Après avoir évoqué l'historique du différend qui oppose souvent les agriculteurs et l'administration depuis 2007, il a insisté sur la campagne de communication qu'a lancé la Direction départementale des territoires (DDT). Une affiche a été apposée dans les mairies et un dépliant détaille les différentes procédures à suivre pour obtenir la précieuse et nécessaire autorisation. Dans le document remis la semaine dernière à la préfecture, le cadre réglementaire est précisé: *«est un défrichement toute opération volontaire entraînant directement ou indirectement la destruction de l'état boisé d'un terrain et mettant fin à sa destination forestière»*. Dans le Morvan, essentiellement, de nombreuses parcelles boisées sont classées en réserve forestière dans les PLU et les POS des communes. Les agriculteurs sont donc priés de se renseigner avant toute intervention visant à accroître la surface des terres cultivées et, le cas échéant, faire les demandes d'autorisation obligatoires. Depuis 2009, les syndicats agricoles ont fait une campagne de sensibilisation et parfois, une régularisation des dossiers s'en est suivie à posteriori.

EMMANUEL COULOMBEIX



FDSEA 89

Rencontre à la préfecture

Une délégation de la FDSEA de l'Yonne, conduite par son président, Francis Letellier, a été reçue par le nouveau préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain. Une première prise de contact qui aura permis de faire le point sur les dossiers sensibles du moment concernant l'agriculture icaunaise.



Autour de la table et de gauche à droite : Francis Letellier, président de la FDSEA 89, Clarisse Bachelay, directrice, Frédéric Bonnet, secrétaire général, le préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain et Yves Granger, directeur de la irection départementale des territoires.

Comme il est de tradition, la FDSEA de l'Yonne a demandé à rencontrer le préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain, nouvellement arrivé dans le département. Une délégation conduite par Francis Letellier et à laquelle participaient Clarisse Bachelay, directrice et Frédéric Bonnet, secrétaire général, s'est ainsi entretenue en début de semaine avec le successeur de Pascal Lelarge qui, pour l'occasion, était accompagné d'Yves granger, directeur à la Direction départementale des territoires.

Après avoir présenté au nouveau préfet les grandes lignes et les objectifs fondamentaux de l'organisation syndicale, «*des prix, plutôt que des primes*», la délégation a passé en revue les préoccupations et interrogations des agriculteurs de l'Yonne et évoqué les projets en cours. Au premier rang desquels : la captation de la valeur ajoutée des produits agricoles sur les exploitations par l'organisation de circuits de commercialisation plus courts et locaux, ainsi que la valorisation des déchets agricoles au travers de projets de méthanisation collectifs en synergie avec des collectivités locales. Particulièrement surveillé sur ce dernier point : «*l'engagement de l'État à travers vous, Monsieur le préfet, à faire avancer les choses* ». Francis Letellier de rappeler «*qu'en France, il faut 3 ans pour qu'un projet aboutisse, là où en Allemagne, il faut 4 mois !*».

Conforter les exploitations

Egalement évoqué lors de l'entretien, l'extension du tracé des zones à border le long des cours d'eau, souhaitée par la DDT. Frédéric Bonnet demandant au préfet Bonnetain «*d'attendre les positions européennes en la matière dans la nouvelle Pac 2013, avant de renégocier au niveau départemental ces évolutions*». Autre demande formulée par le président Letellier : «*que soit redéfini, dans le cadre de la réforme des bassins laitiers, le rapprochement de l'Yonne tel qu'il est envisagé aujourd'hui avec la région Grand-Est et de privilégier un rattachement à la région Centre*». Le risque étant demain pour le département, de ne plus disposer de volumes suffisants pour conforter les exploitations et assurer la pérennité des industries laitières présentes. A la question sur le bien fondé ou non d'installations photovoltaïques au sol, le préfet rappelle que si «*l'intérêt du photovoltaïque, c'est bien sa réversibilité par rapport à l'éolien*», il saura prendre ses responsabilités l'heure venue, mais «*qu'à un moment donné, on ne peut répondre à une équation avec seulement des inconnues !*».

Au final, un entretien qui aura duré plus d'une heure, d'une grande courtoisie et civilité. Homme de dialogue, le nouveau préfet de l'Yonne a pris note des remarques formulées, souhaitant avant tout «*engager la discussion assez tôt, afin de travailler les questions en amont et ainsi mieux les traiter*».

Dominique Bernerd



GDS 89

La vigilance reste de mise

Le GDS de l'Yonne a tenu son assemblée générale jeudi 21 janvier. L'occasion pour son président, Pascal Legrand, de rappeler l'importance de maintenir une surveillance, pour assurer la bonne santé des cheptels.



A la tribune, de gauche à droite : Pascal Legrand, président du GDS 89, Pascal Arnac-Pautrel, directeur et Olivier Geiger, responsable des services vétérinaires à la DDCSPP

En 2010, l'équipe du GDS 89 s'est vue renforcée par l'arrivée d'un nouveau directeur, Pascal Arnac-Pautrel, qui est revenu en détail sur le rapport d'activités de l'exercice écoulé.

On a enregistré en 2009/2010, 1146 cheptels adhérents bovins, pour un total de 113 162 bovins cotisants. La dernière campagne de prophylaxie ayant donné lieu à l'édition de 982 documents d'accompagnement de prélèvements (DAP). Au cours de cette même campagne, 119 relances ont été effectuées pour cause de bovins non prélevés et 132 pour prophylaxies non réalisées, avec au final, 45 dossiers transférés à la DDCSPP. Concernant la gestion des anomalies à l'introduction, 165 élevages ont été relancés, donnant lieu à la transmission de 64 dossiers et le signalement de 35 dossiers pour non conformité administrative. Nombre total d'Attestations sanitaires à délivrance anticipée (ASDA), éditées pendant la même période : 22 358, dont 13 104 jaunes et 9 254 vertes. Aucun foyer de tuberculose déclaré l'an passé dans l'Yonne. Toutefois, 28 cheptels ont été signalés, se concluant par 1 057 jours de suspension et 12 abattages diagnostics. Essentiellement détectés en prophylaxie, 774 bovins ont été reconnus positifs IBR. L'évolution du taux de cheptels certifiés A et B dans le département se poursuit, à 47%, inférieur cependant à celui du national (58%). Dans le cadre du soutien au diagnostic, 309 dossiers ont été envoyés aux éleveurs, pour 64 demandes en retour et au final, 59 cheptels indemnisés pour un montant global de 9 728€. Le nombre d'avortements est quant à lui en baisse. Il est rappelé que l'éleveur a obligation d'en faire déclaration auprès de son vétérinaire sanitaire.

«La vaccination, c'est comme une assurance»

La situation sanitaire dans le département a été présentée par Olivier Geiger, directeur des services vétérinaires à la DDCSPP. Hormis quelques cas de suspicions cliniques négatives, pas de foyers déclarés pour ce qui est de l'ESST (ESB et tremblante), la FCO, la brucellose et la leucose. Pour ces dernières, les mesures prises l'an passé pour le contrôle de la maladie seront maintenues cette année, en bovins, comme en ovins caprins. Si la vaccination contre la FCO n'est plus obligatoire, elle reste fortement recommandée et pourra, fait nouveau cette année, être effectuée par l'éleveur comme par le vétérinaire. Ce dernier en conservant toutefois l'exclusivité en cas de besoin de certificat. Des dispositifs «*sentinelles*» seront maintenus sur l'ensemble du département afin de détecter toute réémergence de la maladie.

La tuberculose bovine qui sévit en Côte d'Or inquiète toujours, même si, comme le souligne le docteur et Conseiller général, Jean-Marie Jost : «*on arrive à gagner du terrain par rapport à la maladie, du fait d'une détection de plus en plus en amont. On peut espérer aujourd'hui faire reculer la tub, alors que depuis plusieurs années, on lui courait après*». Dans l'Yonne, les mesures prévues pour la campagne 2010/2011 restent les mêmes : dépistage annuel sur les bovins de plus de 12 mois, dans la zone limitrophe Côte d'Or et dépistage quadriennal, sur bovins de plus de 24 mois hors de cette zone. Concernant les risques liés à la faune sauvage, si les prélèvements effectués l'an passé sur des sangliers et blaireaux se sont tous révélés négatifs, le dispositif sera toutefois maintenu, mais sur une zone plus concentrée. L'interdiction d'agrainage restant imposée sur l'ensemble du département.

Dans son rapport moral et d'orientation, le président Legrand, tout en rappelant que la vaccination FCO n'était plus obligatoire depuis le 2 novembre dernier, a mis en garde les éleveurs d'un retour toujours possible de la maladie et du risque de voir ainsi porté un coup d'arrêt à la couverture vaccinale sur le département.

Dominique Bernerd

Décès de Roger Laurisson

Un inlassable défenseur du charolais s'est éteint

On ne présentait plus Roger Laurisson, tellement son parcours et son action au profit de la race avaient su mobiliser les professionnels de la région.



Roger Laurisson arborait fièrement les couleurs du charolais, jusque sur sa cravate.

Quel éleveur de Bourgogne ne connaissait pas, au moins de nom, l'ancien président du Herd Book Charolais (HBC) ? Roger Laurisson est décédé dimanche 16 janvier dernier. L'éleveur et sélectionneur de Bourbon-Lancy (71) avait contribué à l'aura de la race charolaise en s'engageant très tôt à son service. Il avait participé à de nombreuses structures professionnelles, l'apogée de son parcours étant d'avoir présidé le Herd Book Charolais de 1994 à 2000, en prenant la succession de François Maurice. Ardent défenseur du Charolais, Roger Laurisson avait été un interlocuteur assidu et décisif dans la création du pôle racial et de la ferme du Marault.

De nombreuses responsabilités professionnelles

Sa présidence du HBC n'était que la succession d'un engagement de longue date au profit de la profession. Avant d'en devenir le président, il en avait été le secrétaire général de 1982 à 1994 et avait commencé en tant qu'administrateur dès 1970. Il avait ainsi gravi tous les échelons de la promotion de la race, tout en cumulant de nombreuses responsabilités professionnelles. Il avait par exemple été élu président de Charolais France à partir de 1997, mandat qu'il avait laissé en 2000, mais aussi administrateur de France Upra Sélection de 1997 à 2000.
Les obsèques de Roger Laurisson ont eu lieu mercredi 19 janvier dans sa commune de Bourbon-Lancy, en présence de nombreux professionnels.
A sa famille ainsi qu'à ses proches, Terres de Bourgogne adresse ses plus sincères condoléances.

E.C.

Service de remplacement

Le crédit d'impôt «*congés*» reconduit jusqu'en 2012

La loi de finances pour 2011 reconduit le crédit d'impôt «*congés*» jusqu'au 31 décembre 2012. Mais, à partir de 2011, le bénéfice du crédit d'impôt est subordonné au respect du régime communautaire des aides «*de minimis*».

Existant depuis 2006, le crédit d'impôt « congé » est donc reconduit pour deux ans. Y sont éligibles les dépenses de personnel engagées par les exploitants agricoles (contribuables, personnes physiques, imposés au titre des bénéfices agricoles) dans le cadre de leur remplacement pour congés.
Le crédit d'impôt sur le revenu est égal à 50% des dépenses engagées dans la limite de 14 jours par an. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué. Dans le cadre des sociétés et des groupements, il est accordé 14 jours pour l'ensemble des associés, ceux-ci étant libres de répartir le nombre de jours entre eux à leur convenance.
Le crédit d'impôt est ensuite réparti entre chaque associé à proportion des droits qu'ils détiennent chacun dans la société ou le groupement.

Les conditions

Jusqu'à présent, le bénéfice du crédit d'impôt était soumis aux conditions suivantes. Tout d'abord, l'activité exercée par le contribuable doit requérir sa présence sur l'exploitation chaque jour de l'année. Cette condition est réputée remplie :
Lorsque l'exploitant exerce une activité d'élevage qui nécessite des travaux, des soins ou de la surveillance quotidiennement ;
Ou pour les exploitants exerçant une activité autre que celle ci-dessus, s'ils fournissent un calendrier des travaux de leurs différentes productions montrant que celles-ci nécessitent leur présence chaque jour de l'année.
Cette condition est aussi valable pour les associés des sociétés et des groupements, au sein desquels ils exercent effectivement et régulièrement une activité agricole.
En outre, leur remplacement ne doit pas être assuré par une personne ayant la qualité d'associé de la société ou du groupement.
Enfin, le remplacement ne doit pas être pris en charge au titre d'une autre législation.
Si ces conditions continuent à s'appliquer, une nouvelle, d'importance, vient s'y ajouter.

Une nouvelle condition

Afin de le rendre euro-compatible, le bénéfice du crédit d'impôt au titre des dépenses engagées entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2012 est désormais subordonné au respect du régime des aides «*de minimis*» dans le secteur de la production de produits agricoles (règlement CE n° 1535/2007 de la Commission européenne).
Ce régime des aides «*de minimis*» donne la possibilité aux États membres de mettre en place des régimes de soutien aux exploitations agricoles sans avoir à le notifier à la Commission Européenne.
Le montant total des aides perçues dans ce cadre est alors plafonné à 7 500 euros par exploitation sur une période de trois ans.
Ainsi, de nombreuses aides conjoncturelles sont mises en place dans le cadre du régime «*de minimis*». A titre d'exemples, le plan d'urgence 2008 pour l'agriculture (prêts, FAC et prise en charge de cotisations sociales), les prêts de trésorerie dans le cadre de la crise porcine, les fonds d'allègement des charges dans le cadre de la crise laitière, sont des aides «*de minimis*». Le crédit d'impôt «*congés*» en fait désormais parti. Pour savoir si une aide dont vous bénéficiez entre dans ce régime, il convient de vous rapprocher de votre DDT ou de demander conseil à votre comptable.

COMMUNIQUÉ

Plus d'infos : www.servicederemplacement.fr

Ovinpiades

Le nombre de participants en augmentation sensible

La filière ovine, et les efforts qu'elle fait pour retrouver son attractivité, portent leurs fruits. A la finale régionale des ovinpiades, qui aura lieu le 3 février à Charolles, plus de 70 lycéens bourguignons sont inscrits aux épreuves. C'est une dizaine de plus qu'en 2010.

L'an dernier, c'est un jeune du Lycée de Challuy qui avait remporté la finale nationale des Ovinpiades, dans le cadre du Salon de l'agriculture. Cette fois-ci, le calendrier des épreuves est arrêté : compétition régionale le 3 février à Charolles, finale nationale le 19 février à Paris et finale européenne, pour la première fois hors du SIA, en Irlande. Et les prétendants sont nombreux. «*Je ressens un frémissement avec une augmentation significative du nombre des concurrents*» dit Philippe Deponge, le responsable du concours à la Chambre régionale d'agriculture. 70 participants de l'ensemble des lycées agricoles de la région sont inscrits pour la phase régionale. Ce sont près d'une dizaine de compétiteurs supplémentaires par rapport à 2010. «*C'est le signe que les gens se remobilisent sur cette filière, et notamment dans les établissements d'enseignement*» souligne-t-il.

Epreuves théoriques et pratiques

Comme à chaque fois, les jeunes en lice vont avoir à se confronter dans de multiples épreuves, à la fois théoriques et pratiques. Ils devront ainsi, dans un premier temps, remplir un quizz et répondre à un questionnaire de reconnaissance des races. Et puis, ils auront à trier des brebis, parer les onglons, manipuler et attribuer une note d'état corporel avant de piloter un quad. En fonction d'une grille de notation, les candidats seront évalués, notés et classés par un jury de techniciens et de professionnels.

E.C.

La Forêt d'Othe
03 86 35 29 52
La Forêt d'Othe
Bâtiments bois adaptés aux professions agricoles
Lamellé - Collé - Traditionnel
Charpentes bois - Maisons individuelles ossature bois
- Devis et première étude gratuits
- Bâtiment clefs en main.
- Pour production électrique: étude et pose de centrales photovoltaïques
La Forêt d'Othe - 89570 Turny
03 86 35 29 52
laforet-dothe.fr
Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube



Congrès de la FNB les 2 et 3 février à Autun

Une hausse des prix est inéluctable

Alors qu'elle prépare son congrès qui se déroulera les 2 et 3 février à Autun, la Fédération nationale bovine fixe ses objectifs. Pour faire face à l'augmentation des coûts de production, une augmentation du prix de la viande au consommateur de plus de 10% doit être sérieusement envisagée.

«*S'il n'y a pas de possibilité de prendre sur les marges de la distribution et des industriels pour les producteurs, le prix de la viande bovine (au consommateur - ndrl) doit augmenter de 10%*» a expliqué Pierre Chevalier, président de la Fédération nationale bovine (FNB). Ces 10% correspondent «*au rattrapage de la hausse des coûts de production de ces dix dernières années*» a-t-il précisé. Un hausse qui devrait être immédiate «*car il y a urgence*» pour les producteurs. Cette augmentation correspondrait au +0,6€ carcasse demandé en juin 2010 par la FNB et devrait être validée à la suite «*d'un accord direct entre les éleveurs et les distributeurs*». En parallèle, Pierre Chevalier a annoncé la volonté de l'organisation professionnelle de créer un GIE (groupement d'intérêt économique) dans le but de faciliter les exportations de viande en carcasse et désossée, afin de profiter pleinement de la forte croissance de la demande des pays tiers et d'éviter une concurrence interne. Les modalités de constitution de ce GIE restent à définir mais la FNB considère que c'est une alternative qui permettrait de compenser les handicaps commerciaux des entreprises françaises jugées peu actives à l'export.



Tirer les cours grâce à l'export

«*L'export est un métier*», explique le vice-président de la FNB, Guy Hermouët. Ce développement des marchés à l'export permettrait aussi de soutenir le marché intérieur en renégociant les prix avec la grande distribution. Toutefois, l'horizon est incertain sur le front de la FCO qui pourrait venir perturber le marché du vif. Sur ce segment la France reste «*compétitive*», mais la multiplication par trois du prix du vaccin et les difficultés de trésorerie des élevages se traduisent par une forte limitation des vaccinations. Seuls 30% du cheptel se trouve protégé, le printemps pourrait donc voir ressurgir la menace de la FCO. Côté importations, Jean-Pierre Fleury, secrétaire général de la FNB, a fait part de la préparation d'une offre de quota de la part de la Commission européenne envers le Mercosur. Ce dernier réclame la possibilité d'exporter 400 000t de viande bovine de plus vers l'Europe, à droits réduits, mais la Commission réfléchit plutôt à un quota de 250 000t.
Nul doute que la revendication de meilleurs prix et le souci de la pérennité de l'élevage bovin sur le territoire français domineront le prochain congrès de la FNB.

▶ Point de vue

Jean-Luc Cointe, éleveur et président cantonal FDSEA du canton de Brinon sur Beuvron (58)

Messieurs les éleveurs, soutenons notre Fédération Nationale Bovine (FNB)

Les 2 et 3 février prochain, nous accueillerons à Autun, le congrès de la FNB. Une délégation d'éleveurs de la Nièvre s'y rendra pour rencontrer le ministre afin de lui exprimer notre ras le bol, face à la dégradation continuelle de notre revenu. A cette occasion j'en profite pour rappeler le rôle important de la FNB. Ceci est notre organisme, qui défend les producteurs du bassin allaitant en proposant des solutions face aux problèmes que rencontre l'ensemble de la filière bovine française. Durant ces derniers mois elle a réagi vigoureusement aux blocages de la plupart des opérateurs de la filière sur la transparence des marges. Je veux bien évidemment parler des abatteurs et de l'ensemble des grandes surfaces qui font d'énormes profits sur le dos des producteurs et des consommateurs. Au cours des mois de septembre, octobre, novembre, les rendez-vous n'ont pas manqué, de nombreux contrôles ont été effectués sur les prix, les facturations des fournisseurs, la provenance et l'étiquetage des viandes dans les centrales d'achat, les restaurants et les GMS. Au cours de ces rencontres beaucoup d'explications floues et évasives, preuve n'est-ce pas, d'une grande honnêteté de leur part ! Des opérations de blocage des outils du groupe Bigard ont ensuite obligé ce tout puissant souverain à (re)venir s'asseoir à la table des discussions pour écouter nos revendications. Nous avons également fait pression par petits groupes et pendant plus d'un mois, aux travaux de la commission de cotations qui fixe chaque semaine les cotations du gras et du maigre en Bourgogne/Franche-Comté. Cette mobilisation a été menée par les responsables syndicaux de la FDSEA et des JA avec le concours des départements riverains. Cette volonté de personnes qui s'investissent sans relâche ne doit pas, ne peut pas nous laisser indifférent sur la nécessité de se sortir de la crise. Chaque éleveur chez lui doit y réfléchir et comprendre l'importance que représente la cotisation demandée chaque année, à l'occasion de la prophylaxie pour permettre la continuité des actions menées jusqu'alors. N'oublions pas les aides financières indispensables à note survie que nous avons pu sauvegarder grâce à nos cotisations. A chacun d'entre nous désormais de réagir pour trouver la force de se battre pour soutenir l'action indispensable de la FNB.

JEAN-LUC COINTE – PRÉSIDENT CANTONAL FDSEA
DU CANTON DE BRINON SUR BEUVRON

Marché des céréales

«Remettre les pendules à l'heure»

125 euros en début de récolte... 250 euros en janvier 2011... Le prix du blé est à la hausse comme ceux des matières agricoles en général. Robert Bilbot, directeur de Cerevia, «*remet des pendules à l'heure*» et décrypte les mouvements actuels.

■ Terres de Bourgogne : Les prix des matières premières flambent, les tensions sur les marchés s'exaspèrent, mais parmi tous les opérateurs internationaux qui est aujourd'hui vraiment en mesure d'alimenter le marché mondial ?

Robert Bilbot : *«En blé de meunerie l'offre apparaît en fait assez limitée, seuls l'Europe les Etats-Unis et dans une moindre mesure l'Argentine peuvent alimenter le marché mondiale. En Europe, la France est la mieux placée pour répondre à la demande à la fois sur le plan quantitatif et qualitatif. Les Russes ne devraient pas tenir leur place avant quelque temps, les Américains sont déjà bien engagés, l'Argentine aussi.*
Face à cela, la demande est forte dans les pays du Maghreb, le Maroc, l'Algérie, l'Egypte qui accélèrent leurs achats de blé. Sur le marché de l'orge, tout peut arriver et très rapidement, la situation du maïs dépendra de l'offre américaine et de la part réservée au marché de l'éthanol, mais globalement ce marché est plus serein».

■ Quelles opportunités peuvent directement intéresser les blés de Bourgogne ?

Robert Bilbot : *«Nos blés de Bourgogne alimentent en priorité le marché régional et le marché national. La moitié de la production est vendue sur le marché intérieur, le reste à l'export. Le marché intérieur, surtout celui de la meunerie, reste un marché de proximité. Il est aujourd'hui encore peu couvert et les achats s'effectuent à la petite semaine.*
Et quant à l'export avant d'envisager toute action il est nécessaire de conforter en priorité la logistique, seul moyen d'assurer réellement le marché. La logistique installée à Fos représente un atout certain pour nos exportations vers les pays du Maghreb dont la demande s'accélère».

■ Quelle est la part réelle de la spéculation dans l'envolée des cours et des prix ?

Robert Bilbot : *«La spéculation est importante mais elle n'explique pas à elle seule la hausse du prix du blé. Plusieurs paramètres essentiels entrent en ligne de compte : les problèmes climatiques, la baisse de production, l'accroissement de la demande... ont favorisé la hausse plus encore que la spéculation. J'apprécie qu'au Sommet du végétal, le ministre de l'Agriculture ait mis l'accent sur la production. Il faut remettre les pendules à l'heure, la spéculation a surtout joué un rôle d'amplificateur. Le meilleur remède serait d'avoir une très bonne moisson en 2011. La production en qualité et en quantité reste la clé de voûte d'un système équilibré. Mais aujourd'hui les marchés restent inquiets car les semis n'ont pas été menés dans les meilleures conditions dans les pays de l'Est de l'Europe».*

■ Le prix du blé s'installe à la hausse, jusqu'à quel niveau les pays du Maghreb auront-ils la capacité financière de faire face?

Robert Bilbot : *«Ces pays ne manquent pas de ressources naturelles pour la plupart, mais surtout leur prix de revient à la tonne produite est encore largement supérieur au prix actuel de la tonne achetée. Concernant les prix du blé, il ne faut pas culpabiliser et l'on peut considérer qu'un prix de 200 à 220 € est normal.*
Le prix moyen devrait s'établir à 200€, car nous étions à 125 euros au début de la récolte et le marché est couvert aujourd'hui à 75%.
En revanche, il faut que la filière céréalière et le monde de l'élevage se mettent autour de la table et s'engagent dans une réflexion commune, comme cela a été proposé au Sommet du végétal».

PROPOS RECUEILLIS
PAR ANNE-MARIE KLEIN



Congrès d'Orama à Marseille

Les grandes cultures prêtes à répondre aux d

Le congrès annuel d'Orama s'est tenu dans une conjoncture favorable et porteuse pour les prix des grains. A Marseille, au bord de la Méditerranée, ce congrès a aussi été l'occasion pour la filière céréalière française d'affirmer et de conforter des liens indispensables avec les pays du Maghreb, importateurs privilégiés de grains français.



Xaver Beulin, Philippe Pinta et Christophe Terrain.

Alors que les prix des céréales et des oléagineux flambent sur les marchés internationaux et que de nouvelles crises alimentaires se profilent à l'horizon, les producteurs de grandes cultures d'Orama, réunis en congrès à Marseille, les 18 et 19 janvier, ont réaffirmé la volonté d'apporter leur contribution à la satisfaction des besoins alimentaires de la planète et notamment ceux de nos voisins proches de la Méditerranée, l'Egypte et le Maghreb. *«La sécurité alimentaire mondiale nécessite que soient pleinement exploitées les potentialités des zones tempérées où la production d'une année sur l'autre est stable : c'est le cas de notre pays»*, a plaidé Philippe Pinta, le président d'Orama.

Bien entendu, il s'agit d'une volonté politique qui doit être clairement réaffirmée par les instances publiques. D'abord à Bruxelles et dans le cadre de l'élaboration de la future Pac. Et notamment sur les DPU : *«Ils doivent rester un instrument socle pour l'économie de nos exploitations»*, a martelé le président. Quant à leur convergence : *«elle doit être nationale et progressive»* avant d'être européenne, a-t-il insisté. A l'échelle européenne elle doit être repoussée au-delà de 2020, en raison du différentiel de pouvoir d'achat entre les anciens pays de l'Union européenne et les nouveaux estiment les céréaliers. Côté verdissement des aides dans le premier pilier prôné par la Commission de Bruxelles : *«Il n'est pas concevable qu'il se traduise par des charges supplémentaires»*.

Un plan silos

Le président d'Orama a également insisté sur la nécessaire régulation des marchés, le parent pauvre du projet de Dacian Ciolos, pour lutter contre la volatilité des prix, tant sur le plan communautaire qu'à l'échelle internationale. Principale piste à explorer : une meilleure connaissance des stocks et la création de capacité de stockage, y compris en France. Orama plaide pour la reconstitution des capacités de stockage qui ont diminué de 10 % au cours des dernières années. *«Nous évaluons à cinq millions de tonnes supplémentaires et d'investissements»* pour lesquels les céréaliers demandent l'appui de l'État.

Bien entendu la relance de la production ne doit pas être entravée par de nouvelles contraintes environnementales qui découragent les initiatives. Et Philippe Pinta d'évoquer la protection des zones de captage, les freins à l'irrigation, les exigences en matière de traitement des semences…

Un discours sur lequel Orama a reçu le soutien complet du nouveau président de la FNSEA, Xavier Beulin, qui déplore comme les céréaliers les obstacles qui sont mis à l'innovation en l'agriculture. Notamment en matière de biotechnologies. *«Il faut que les pouvoirs publics tiennent compte des propositions des professionnels»*, a insisté Xavier Beulin pour relancer la compétitivité de l'agriculture française.

Un diagnostic partagé

Un message reçu cinq sur cinq par Bruno Le Maire. Il a confirmé que le G20 présidé par la France allait prendre à bras le corps le sujet de la volatilité des prix et la lutte contre la spéculation financière sur les matières premières. Il partage l'analyse selon laquelle la production doit revenir au centre des préoccupations des politiques. *«Je défendrai l'augmentation de la production en France»*, a-t-il martelé.

La même approche prévaut sur la nécessité d'améliorer la compétitivité en réduisant les charges et en favorisant l'innovation. *«Nous ne lâcherons pas sur les OGM, y compris en plein champ»*. Comme les céréaliers, il n'est pas favorable au DPU unique en Europe, à cause des disparités de pouvoir d'achat en Europe. En revanche, il est plus nuancé sur le verdissement du premier pilier. Car la Pac ne concerne pas uniquement les agriculteurs, mais tous les citoyens européens…

La Bourgogne aussi regarde le bassin méditerranéen

Une délégation bourguignonne s'est rendue au congrès Orama qui s'est tenu à Marseille les 18 et 19 janvier. Même si le lieu choisi peut paraître de prime abord surprenant, il ne pouvait en être autrement. Les pays du bassin méditerranéen, à l'évolution démographique spectaculaire, n'ont pas la possibilité, du fait de leur climat, de nourrir l'ensemble de leur population. Ces pays sont une opportunité pour nos céréales tant meunières que fourragères.

Des intervenants de ces pays nous ont démontré que nous pouvions être un fournisseur important. Notre position géographique, notre production régulière tant en quantité qu'en qualité sont des atouts par rapport à nos concurrents sur le marché mondial.

Compte-tenu des exigences de nos clients, nous devons considérer ces débouchés à l'export comme des marchés à part entière et non plus comme des marchés de «*délestage*». Autre temps fort du congrès, la future réforme de 2013. Orama a rappelé que le premier pilier était et devait rester économique et l'écologie cantonnée au second piler. Le congrès a réaffirmé que la Pac ne pourra être efficace qu'avec une régulation des marchés par l'intervention et par le stockage qu'il soit public ou privé chez nous ou chez nos clients du Maghreb. Il a été rappelé que libérer de l'intervention pourrait être un des moyens de stabilisation des cours et surtout que la plus value engendrée pourrait soutenir la filière animale. Le Président de la République a souhaité que nous produisions «*plus*» et «*mieux*», nous avons répondu présents en ce qui concerne le «*mieux*» et avons consenti à des efforts. Il est temps que le «*plus*» redevienne la priorité.

Pour Jean-Luc Gennérat, président de la section végétale de l'Yonne, cette remarque sur le déroulement du congrès : «La première table ronde, *«Cap sur la région Euromed» nous a mis en face de nos principaux clients du Maghreb, le Maroc et l'Egypte, satisfaits des services que nous pouvons leur proposer bien qu'ils se positionnent sur des marchés différents. Le Maroc sur un marché meunier de qualité et l'Egypte plus sur un marché de quantité. L'intervention du politologue, Dominique Moïsi, m'a interpellé car il a mis l'accent sur les risques d'instabilité politique et sociale de ces pays du pourtour méditerranéen. Le fait de les approvisionner régulièrement pourrait limiter cette menace»*.

La deuxième table ronde : *«quelle Pac post 2013»* réunissait des représentants agricoles hongrois, allemands, anglais, français et roumains avec des représentants de la DG agriculture de la commission.

Tous les intervenants du monde agricole avaient pour ligne directrice le maintien d'un premier pilier économique fort. Le verdissement ne devrait donc être pour eux qu'un moyen de justification de l'existence de ce premier pilier.

SANDRINE VATINELLE
ANIMATRICE SECTION VÉGÉTALE
FDSEA 89



La délégation bourguignonne présente au congrès Orama à Marseille.

En bref

Cérévia à Fos sur Mer

La délégation de l'Yonne a optimisé son déplacement dans le sud pour visiter les installations portuaires de Cérévia à Fos sur Mer : Union de commercialisation de six coopératives de Bourgogne (Seine Yonne, Dijon céréales, Bourgogne du Sud), Franche 0Comté (Terres Comtoise) et Rhone Alpes (Terres d'Alliances). L'ensemble de ces coopératives totalise une capacité de collecte de 4,7 Mt et Cérévia en commercialise 3 Mt dont 1,8 Mt se jouent à l'export. La délégation a été impressionnée par les capacités de ces installations : déchargement des barges fluviales (500 tonnes /heures) et chargement en vrac des bateaux maritimes (1000 tonnes/heures). Annuellement, 900 000 tonnes de grains devraient être expédiées vers les pays tiers depuis ce terminal, dont la capacité de stockage a été portée à 55 000 tonnes.

éfis alimentaires

Un enjeu fort pour la zone intermédiaire

Quatre délégués Nivernais se sont rendus la semaine dernière à Marseille pour assister au congrès 2011 d'Orama. Sous la houlette de Jean-Pierre Condamine, Président de la FDSEA et de sa section grandes cultures, Benoît Mathe, Paul Dourneau et Hervé Johanet ont ainsi pu prendre part aux assemblées générales de l'AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé), de la FOP (Fédération Française des Producteurs d'Oléagineux et de Protéagineux) et de l'AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs) avant d'assister au congrès d'Orama et à ses deux tables rondes sur l'Euromed et la Pac post-2013. Dans une conjoncture certes favorable pour les productions de grandes cultures l'assemblée a notamment, et en marge des travaux des tables rondes, orienté ses réflexions sur la régulation des marchés et le moyen de parer à la volatilité des cours. Sans omettre de souligner que cette volatilité difficilement gérable et n'excluant pas un retour des prix à la baisse, s'avèrerait plus que problématique pour les productions d'élevage plongées dans une crise intense, les producteurs ont rappelé qu'ils étaient prêts à engager une réflexion sur les moyens de limiter l'impact néfaste d'une telle évolution des marchés. De même, et alors que les orientations de la Pac post-2013 se dessinent et semblent vouloir faire reconnaître les problématiques spécifiques de grandes zones de productions, les FDSEA de la zone intermédiaire, Bourgogne en tête, ont rappelé que l'enjeu de la réforme à venir n'était pas mince pour nos zones à faible potentiel et que le soutien d'Orama pour la reconnaissance de nos problématique et le maintien d'exploitations de grandes cultures sur l'ensemble du territoire français était essentiel. Histoire de rappeler que malgré des cours élevés, produire du blé en Bourgogne et produire du blé dans l'Aisne ne se traduisait pas de la même manière sur les comptes de résultat …Affaire à suivre.

S.L – FDSEA 58

*Au cours des AG statutaires de l'AGPB et de la FOP, Jean-Pierre Condamine a été reconduit administrateur de l'AGPB et Benoît Mathe, qui prend le relais de Michel Frankael, a été élu administrateur FOP.

«Pas de bilan de santé Bis !»

La délégation de Côte d'Or pour le sommet du végétal était composée de neuf personnes pour porter les positions du département. Le président de la FDSEA a pris la parole lors du congrès d'Orama. Fabrice Faivre a abordé la problématique des revenus des exploitations à faibles potentiels : *«Sur ces terres, les revenus prévisionnels 2010 sont aux environs de 70€/hectare, c'est de la subsistance. Il y a de grosses disparités selon les régions. Il n'y aurait pas eu le bilan de santé, ces exploitations seraient à 140€/ha. Là, elles se retrouvent très impactées. La Côte d'Or ne peut supporter de nouveaux prélèvements à la prochaine réforme de la Pac. Pas de bilan de santé bis !»*. D'autres revendications en lien avec les décisions du dernier conseil d'administration de la FDSEA ont été formulées : avis favorable pour la fin des références historiques, nécessité d'une harmonisation nationale de toutes les aides dans la prochaine Pac, un premier pilier fort pour pallier à la forte volatilité des prix, du bon sens et de la simplification dans les problématiques environnementales, nécessité d'avoir des outils de compétitivité...

Des perspectives

La délégation de Côte d'Or est plutôt rentrée satisfaite de ce sommet du végétal, en ce qui concerne la partie perspectives. La réflexion *«Cap sur la région Euromed»* qui rassemble tous les États membres de l'Union européenne et douze États du sud de la méditerranée, a laissé sous entendre de beaux jours pour les marchés des céréales. Fabrice Faivre tempérait néanmoins sur un point : *«Un Marocain et un Égyptien sont intervenus. Ils ne sont pas d'accord pour s'engager sur une période de trois ans avec un prix moyen. Ils veulent diversifier leurs sources d'approvisionnement et souhaitent aussi saisir les meilleures opportunités du marché»*. Le président de la FDSEA était en revanche en parfait accord sur l'intervention du président de la FNSEA et même celle du ministre : *«Xavier Beulin a de l'ambition pour l'agriculture française. Il souhaite que les prochains arbitrages nationaux sur la Pac ne se fassent pas sur un plan conjoncturel mais bien structurel, sans faire de généralités. Il souhaite rassembler les mondes animal et végétal, qui ont été trop dispersés lors du dernier bilan de santé de la Pac. Quant à Bruno Le Maire, c'est la première fois qu'un ministre de l'Agriculture signale dans un congrès qu'il faut produire plus et mieux, cela est à retenir!»*.

Aurélien Genest

Orama 2012 à Dijon ?

La Côte d'Or souhaite accueillir le sommet du végétal l'année prochaine. Fabrice Faivre a fait cette proposition lors du rendez-vous marseillais pour faire de cet évènement un rendez-vous stratégique pour l'avenir de l'agriculture bourguignonne.

FDSEA de la Nièvre

Un malaise inadmissible assomme les campagnes

Dans quelques jours la boucle sera bouclée pour la FDSEA qui après près de deux mois et demi de présence sur le terrain achèvera sa tournée cantonale élective 2010/2011. Avec la nécessité d'y croire pour une défense accrue et indispensable des paysans nivernais.

C'est dans une conjoncture économique dégradée chez les éleveurs que la FDSEA achèvera la semaine prochaine sa tournée cantonale élective 2010/2011 à laquelle près de 600 agriculteurs auront pris part. En plein renouvellement syndical et alors que les productions d'élevage allaitant s'enfoncent dans une crise insupportable sous l'effet conjugué d'une hausse exponentielle des charges opérationnelles et d'une stagnation des prix à la production, le malaise est bel et bien présent dans les campagnes. Démunis face à l'aval de la filière, et devant s'accommoder des coups bas portés par les opérateurs de mise en marché, les éleveurs plongés dans une crise pérenne et structurelle se retrouvent asphyxiés par des politiques de groupements ayant fait du prix à la production la seule et unique variable d'ajustement.

Dans un tel contexte, et malgré le travail mené par la FNB avec notamment l'obtention de mesures de dégagement de marché - visant à tendre l'offre - et un travail de fond sur les cotations viande bovine, les prix restent toujours au plus bas et les acheteurs jouent sur la fragilité économique de bon nombre d'exploitations et sur leurs besoins immédiats de trésorerie pour tirer au plus bas les prix des animaux sans respecter les indications fournies dans le cadre des commissions de cotations. Face à ce constat, une question se pose : complaisance ou indignation ?

Un réseau renouvelé pour faire front

La réponse fut en tout cas claire pour les adhérents qui malgré un moral en berne ont prit le parti de la force collective et de la solidarité pour persévérer dans leur combat légitime pour des prix à la production dignes et en mesure de rémunérer le travail fourni sur les exploitations. Assommés mais pas résignés, les équipes syndicales ont ainsi mis un point d'honneur à reconduire ou à relancer la dynamique syndicale locale avec l'élection de neuf nouveaux présidents cantonaux et la relance de plusieurs cantons tels que celui de Saint-Amand en Puisaye ou encore de Prémery.

S'en suivront dans le courant des mois de janvier et de février le renouvellement des bureaux des sections spécialisées de la FDSEA (section bovine, section laitière, section ovine, section porcine, section grandes cultures, section des fermiers/métayers, section des anciens exploitants, commission des agricultrices, commission fiscale/social) puis en avril, lors du congrès de Pouilly-sur-Loire auquel prendra part Jean-Michel Lemétayer, le renouvellent des administrateurs de la FDSEA avant l'élection d'un nouveau bureau. C'est avec des équipes renforcées et avec une implantation du local au national, au plus proche des préoccupations de ses adhérents, que la FDSEA, via le réseau FNSEA, entend persévérer dans son combat légitime pour la défense de tous les agriculteurs. Unité et solidarité au sein du réseau FNSEA ont toujours permis de porter haut et fort la parole et les revendications des paysans, ceci malgré le fait que les agriculteurs ne représentent plus que 3,5% de la population active française.

La volonté affichée par les adhérents au cours de ces réunions électives et d'information, en dépit des difficultés structurelles rencontrées par bon nombre de productions témoigne en tout point de la nécessité d'œuvrer au sein d'un syndicat fort et représentatif pour permettre encore et toujours à l'agriculture française et aux paysans français d'exister et de jouer un rôle majeur dans la fourniture d'une alimentation de qualité à des consommateurs dont l'exigence et le nombre ne cesse de croître. L'heure est donc à la mobilisation, pas à l'abandon !

S.L

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1098
VENDREDI 28 JANVIER 2011

Développement durable

Dijon Céréales signe son bilan carbone

Dans le cadre de sa politique de développement durable, Dijon Céréales a réalisé son bilan carbone sur l'été et l'automne 2010. Au-delà du résultat, qui se déclinera en actions visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), c'est déjà la piste d'un bilan environnemental qui s'ouvre pour la coopérative. Entretien avec Pierre Guez, directeur général de Dijon Céréales.



Pierre Guez, directeur général de Dijon-Céréales.

Pourquoi la coopérative Dijon Céréales a-t-elle décidé de réaliser son bilan carbone ?
Pierre Guez : *«Les agriculteurs et leurs coopératives sont des acteurs importants de la qualité environnementale. En France, l'agriculture cultive 55% de l'espace. En Bourgogne, Dijon Céréales exploite, avec ses 3 000 adhérents actifs, une surface d'environ 200 000 hectares. C'est près d'un quart de la superficie de la Côte-d'Or. Notre activité implique donc une forte responsabilité environnementale.*
Le bilan carbone est une première étape dans notre démarche de développement durable engagée en 2008, sur la voie d'une agriculture et d'une coopérative à haute-valeur environnementale. Le bilan carbone est lié à l'enjeu du réchauffement climatique et de la raréfaction des ressources fossiles. C'est une photographie à un instant «t», en l'occurrence l'exercice 2009-2010, qui nous servira de base pour déclencher des actions d'amélioration. Actuellement, seules quelques coopératives développent des actions visant la réduction de la consommation énergétique. Le Conseil d'administration souhaitait que Dijon Céréales se positionne comme leader sur ce dossier, d'autant que l'Ademe subventionne les démarches volontaristes dans le domaine».

C'est le périmètre des métiers du grain qui a été retenu. Pourquoi ?
Pierre Guez : *«Ce périmètre est déjà important, il implique toutes les activités de la coopérative de façon très large, y compris les émissions de gaz à effet de serre dues à l'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires chez nos adhérents agriculteurs. Par la suite, nous élargirons le bilan aux autres métiers du groupe, notamment ceux qui sont en lien direct avec les métiers du grain comme la meunerie».*

Les conclusions du bilan carbone montrent que la production et la collecte des grains sont prépondérantes dans le volume de gaz à effets de serre produits. Qu'en pensez-vous ?
Pierre Guez : *«C'est le cœur de notre métier qui est en jeu ! Nous avons beaucoup de marges de manœuvre pour réduire les émissions de GES à l'échelle des métiers du grain. Du côté de la production, avec la future PIAE (plateforme d'innovation agroenvironnementale), nous allons pouvoir développer des itinéraires culturaux moins gourmands en intrants et donc moins impactants en carbone.*
Notre parc camion est en train d'évoluer avec des moteurs de nouvelle génération plus verts, et des outils d'optimisation des flux. Notre activité se concentre sur des grands sites principaux, ce qui rationnalise notre logistique. Nous avons travaillé sur le photovoltaïque, ou encore sur la valorisation des issues de céréales à Aiserey. Bref, nous sommes déjà dans l'action pour peser moins lourd en GES».

Quelles seront les étapes suivantes ?
Pierre Guez : *«À moyen terme, ce sera sans doute la réalisation d'un bilan environnemental plus global. À notre époque, on parle désormais de management environnemental pour les entreprises ou encore d'éco-conception des produits. L'objectif n'est pas de laver plus blanc que blanc mais de préparer l'avenir, par anticipation.*
Sur les marchés, dans un proche avenir, nous serons sans doute interpellés pas nos clients concernant notre impact environnemental, ce sera peut-être même un «droit à vendre». Nous nous devons d'être en avance sur ces sujets».

▶ Zoom

Rencontre avec Michel Quillay

Un bilan et une baisse des émissions annoncé

Pour Dijon Céréales, une tonne de grain produite génère 0,10 tonne d'équivalent carbone. Déjà très correct, ce résultat est amené à baisser de 8% lors des trois prochaines années.

Dijon Céréales est une des cinq premières coopératives agricoles françaises à avoir réalisé son bilan carbone. Elle est aussi une des premières à l'avoir fait en prenant en compte, dans le périmètre du bilan, l'activité de ses agriculteurs. *«C'est bien là le côté novateur de notre bilan carbone»* signale Michel Quillay, responsable des dossiers environnementaux pour Damier Vert, *«nous avons couvert l'intégralité du champ des métiers du grain, de la production jusqu'à la livraison des céréales»*. Les résultats de cette démarche, issue d'une politique de développement durable, vont servir à renseigner l'Ademe (l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) sur un certain nombre de données agricoles qu'elle ne possédait pas forcément jusqu'alors. *«L'Ademe est très intéressée à savoir par exemple quelle quantité de gaz à effet de serre est produite par un hectare de colza»*, note Michel Quillay.

Un résultat très correct

Au final, le Bilan Carbone de Dijon Céréales fait apparaître des résultats globalement positifs : une tonne de grain produite génère 0,10 tonne d'équivalent carbone. *«C'est un résultat très correct car la moyenne nationale Inra, pour une entreprise agricole française, est de 0,11 tonne équivalent carbone»*. D'ici trois ans, Dijon Céréales visera une baisse de 8% de ses émissions de gaz à effet de serre, un chiffre en adéquation avec l'objectif national du secteur agricole. *«Notre challenge est d'atteindre cet objectif tout en produisant autant»*, précise Michel Quillay. Pour ce faire, Dijon Céréales va travailler en particulier sur deux postes : le fret et les pratiques culturales. Pour le premier, la marge de manœuvre est assez restreinte. La filialisation de la logistique au sein de la société Dijon Céréales Logistic a déjà largement permis d'optimiser les transports (65% des transports par exemple ont un contre-voyage). Le développement de la logistique train et surtout fluviale (dans le cadre de Cérévia) ont été bénéfiques pour la réduction des gaz à effets de serre.


Michel Quillay, responsable des dossiers environnementaux pour Damier Vert, évoque un objectif de baisse de 8% tout en produisant autant.

De nouvelles pratiques ?

Le principal dossier portera donc sur les pratiques culturales. L'investissement de Dijon Céréales dans la nouvelle PIAE (plateforme d'innovation agro-environnementale) rentre parfaitement dans cet objectif. *«La plateforme permettra de tester des méthodes alternatives notamment dans le domaine de la fertilisation, tout en gardant à l'esprit la nécessité de produire».* Recherche sur des pratiques plus efficientes de fumure azotée et sur les différentes formes d'azote, vulgarisation des calculs de reliquats, les sujets ne manquent pas. *«Nous pourrons apporter à terme de nouvelles références très intéressantes à l'Ademe, tout en progressant sur la voie de l'agriculture à haute-valeur environnementale»* conclut Michel Quillay.
Michel Quillay, responsable des dossiers environnementaux pour Damier Vert, confirme l'objectif de baisse de 8% tout en produisant autant. **AG**

Bords de champs

Adapter la gestion de champs à la diversité des enjeux

Physiquement, on considère un «*bord de champ*» comme étant l'espace séparant la zone semée de la limite de la parcelle. Mais comment s'en occuper ?



C.Gloria

Parcelles de culture protégées par des bandes enherbées et des arbres.

Deux enjeux à l'installation de bords de champ : le maintien du potentiel agronomique des parcelles et la protection de l'environnement. En effet, d'un côté, ils évitent le salissement de l'intérieur de la parcelle, luttent contre l'érosion en freinant la fuite d'éléments tels que matières organiques, phosphore, produits phytosanitaires… depuis les parcelles et maintiennent des auxiliaires de cultures, en leur offrant un abri, des sites de ponte et d'hivernage, des ressources alimentaires de complément. D'un autre côté, les bords de champ permettent la protection de la qualité de l'eau par la limitation des pollutions diffuses, des transferts d'azote et de produits phytosanitaires ; la conservation de la biodiversité par le maintien de la petite faune sauvage (lièvre, perdrix, faisan) et de la variété des espèces animales et végétales, ainsi que l'entretien du bocage. Mais une bonne gestion est nécessaire.

Réglementation

En ce qui concerne l'entretien des bords de champ, il n'existe pas d'homologation spécifique. C'est pourquoi, l'utilisation de produits phytosanitaires doit se faire en fonction des produits autorisés et de l'usage qui en est fait.

Lorsque la bordure se situe à côté d'un cours d'eau, fossés,… seuls des produits autorisés pour la destruction des plantes semi-aquatiques sont permis. En présence de repousses d'arbres (arbrisseaux ou rejets), de fougères, de ronces, d'ajoncs, seuls les produits homologués se nommant *«traitements généraux, dévitalisation des broussailles sur pied»* sont utilisables. Enfin, dans le cas de problèmes de vivaces (chardons, rumex, orties…), en bordure de culture, des produits homologués pour le désherbage de la culture en place pourront être utilisés.

Par contre, il existe une ZNT (Zone Non Traitée). Cette dernière correspond à une zone qui ne doit pas recevoir de produit phytosanitaire en bordure de cours d'eau. Cette distance à ne pas traiter à proximité d'un point d'eau varie en fonction des produits utilisés, des cultures et du type d'application. C'est pourquoi, il est nécessaire de lire attentivement l'étiquette avant toute application.

Comment l'entretenir ?

L'entretien des bords de champs doit être adaptés à la diversité des enjeux que l'entretien soit chimique ou mécanique. En effet, ces lieux sont souvent des endroits privilégiés où les animaux gîtent et se nourrissent. C'est pourquoi, il faut éviter de broyer ou de faucher ces emplacements entre le début du mois de mai et la fin du mois de juillet, afin de ne pas détruire des nids, des jeunes oiseaux ou des mammifères. Le broyage de bordures fleuries peut également avoir des effets négatifs sur les insectes pollinisateurs. Le broyage et à privilégier à l'automne. L'utilisation d'herbicides racinaires à large spectre sont par ailleurs à écarter, ainsi que l'emploie de fortes doses d'herbicides non sélectifs au début du printemps.

Il faut alors privilégier la fauche à au moins 15 cm plutôt que le broyage, dans le cas où un entretien mécanique précoce serait indispensable. Ceci permettant de préserver la faune en période de reproduction. L'emploi à faible dose d'un herbicide spécifique autorisé est à préférer lorsqu'une limitation de la montée à graine est indispensable. Enfin, pour éviter l'extension d'adventices annuelles ou vivaces concurrentielles pour les cultures, on peut réaliser au printemps une bande séparative entre le bord du champ et l'espace cultivé.

Cyrielle Delisle

Source : Chambre d'agriculture de la région Pays de la Loire, Fédération régionale de la Chasse et ONCFS.

Repères

Où implanter ses bords de champs ?

Dans le cas où il y a déjà existence de bordures végétales, il est important de les conserver. Par contre, dans le cas d'une installation d'une bordure de champ, son implantation est à privilégier le long des cours d'eau pour éviter les pollutions des cours d'eau, en bas et en travers de pente pour ralentir l'écoulement des eaux et limiter l'érosion, au pied des haies pour augmenter son intérêts biologique, le long d'autres linéaires existants, favorisant ainsi la biodiversité ou encore entre parcelle cultivées.

Sécurité alimentaire, environnement, biodiversité

Les semenciers veulent faire entendre leurs voix

Elle rassemble 74 entreprises de sélection, 240 entreprises de production, elle réalise un chiffre d'affaires de 2,4 milliards d'euros, se place au 2ème rang des exportateurs mondiaux et pourtant la filière française des semences végétales peine à se faire entendre. Elle vient de publier sa contribution au débat sur l'agriculture. Premier public visé : les parlementaires.

Méconnue, voire mal aimée, la filière française des semences vient de publier sa contribution aux débats sur l'agriculture face aux défis de la sécurité alimentaire, de la protection de l'environnement et de la préservation de la biodiversité. Pour François Burgaud, directeur des relations extérieures du Groupement national interprofessionnel des semences et plants, *«l'objectif est triple : mieux faire connaître la filière semences, présenter les dossiers d'actualité, proposer des axes de progrès dans une démarche de concertation»*.

Des actions engagées depuis longtemps

Aujourd'hui, la qualité et la traçabilité des semences, premiers maillons de la sécurité alimentaire, sont garanties par l'Etat à travers un catalogue des espèces ou variétés commercialisables, le contrôle et la certification des semences. Le travail d'innovation permet de créer des variétés plus productives, plus résistantes aux maladies et aux parasites, valorisant mieux la fertilisation et adaptées aux conditions de sols et de climat, un enjeu stratégique si l'on admet que d'ici 2050, avec deux milliards d'habitants en plus, il faudra augmenter de 70% la production alimentaire mondiale. Actuellement, face au défi de préservation de l'environnement, les efforts portent sur la résistance des variétés aux maladies ou aux insectes afin d'utiliser moins de produits phytosanitaires, l'efficacité de l'absorption de l'azote pour diminuer la fertilisation, la surface occupée au sol pour diminuer la présence de mauvaises herbes, la résistance à la sécheresse pour diminuer les besoins en eau. Enfin, créateurs de biodiversité cultivées (500 nouvelles variétés sont inscrites tous les ans au catalogue français), les semenciers sont également très attachés à la conservation des ressources génétiques. En plus de leurs propres collections, ils entretiennent celles de quatorze réseaux de conservation rassemblant près de 30 000 variétés.

Propriété intellectuelle : actualiser la législation

Pour l'inscription au catalogue, les semenciers souhaitent désormais mieux intégrer les exigences environnementales avec des variétés nécessitant moins d'intrants de synthèse, définir un protocole d'inscription pour les variétés destinées à l'agriculture biologique et créer un dispositif pour les variétés anciennes dont le coût d'inscription pourrait être pris en charge par l'Etat au nom de la sauvegarde la biodiversité.

En matière de propriété intellectuelle, les semenciers rappellent leur attachement au certificat d'obtention végétale qui équilibre mieux que le brevet, les droits des obtenteurs et des utilisateurs, et assure notamment, un libre accès aux variétés pour la sélection. Ils demandent une actualisation de la législation sur la propriété intellectuelle, précisant la portée des droits de l'obtenteur et autorisant sous certaines conditions la pratique des semences de ferme à l'image de l'accord passé dans la filière blé tendre. Alors que la législation française interdit les semences de ferme créant ainsi un manque à gagner de 30 millions d'euros pour la filière, les accords professionnels passés en blé tendre permettent un retour de 8 millions d'euros. Enfin, la filière semence déplore une certaine passivité des pouvoirs publics français dans la mise à disposition de la communauté internationale des ressources génétiques.

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Crise porcine

Jouer la carte française

Au moment où l'affaire de la dioxine en Allemagne plonge le marché européen de la viande porcine dans la tourmente, la FNP demande aux industriels et aux distributeurs de mettre en place immédiatement la mention d'origine des viandes porcines et l'affichage du logo VPF dans les rayons.

«*On n'a pas envie de payer pour les Allemands*». Jean-Michel Serres, le président de la Fédération nationale porcine (FNP) ne veut pas que les producteurs français, déjà en crise, soient victimes de l'affaire de la dioxine qui frappe l'Allemagne depuis quelques semaines. Il y a en effet de fortes craintes que l'effondrement des prix à la production en Allemagne, consécutif à la chute de consommation et à la perte de débouchés dans les pays tiers, se répercute dans toute l'Europe et en France en particulier. L'objectif affiché est de pallier l'arrivée massive de viandes premier prix complètement banalisées, dans les circuits de distribution en provenance d'outre-Rhin qui n'auraient d'autres effets que de précipiter la chute des cours.

C'est pourquoi la FNP demande à l'ensemble des industriels la mise en place «*immédiate*» de la mention d'origine conformément à l'accord interprofessionnel du 15 décembre dernier et à l'ensemble des acteurs l'affichage du logo VPF sur tous les produits répondant au cahier des charges.

Il était prévu que ces dispositions se mettent en œuvre dans le courant du premier semestre 2011 mais Jean-Michel Serres entend accélérer le tempo pour échapper à la pression allemande. Pour enrayer la crise qui s'annonce, la FNP demande également à Bruxelles la mise en place d'un stockage privé qui permettrait de soustraire du marché les viandes excédentaires. Mais à une condition précise, plaide Jean-Michel Serres, «*que les entreprises aient l'obligation d'exporter*» pour ne pas retrouver sur le marché communautaire dans quelques semaines ou quelques mois les produits qui ont été retirés.

Année blanche

Les producteurs estiment que la filière et la Commission européenne doivent se mobiliser dans les plus brefs délais pour ne pas en rajouter à la détresse actuelle des éleveurs. «*10 à 15% des éleveurs seraient en cessation d'activité ou sur le point de l'être*», estime le président. «*Et si rien ne change dans les semaines qui viennent, ce sera 30 à 35%*».

Conséquence de la flambée du prix des céréales, le coût de production s'établit actuellement à 1,55Kg/carcasse actuellement, pour un prix moyen à l'éleveur compris entre 1,25 à 1,30€/kg. Les éleveurs perdent entre 20 à 30 centimes par kilo de carcasse produit. Soit 9 000€ par mois, selon Jean-Michel Serres. Et la situation pourrait se détériorer davantage si les matières premières continuent d'augmenter au cours du premier semestre.

Au-delà des mesures urgentes sur le marché, la FNP plaide pour la mise en œuvre «*d'une année blanche*» pour tous les éleveurs. A savoir un report en fin de tableau d'amortissement des annuités de remboursement.

Pas question en effet, pour les éleveurs de subir de nouvelles charges, au moment où ils sont en train de solder les différents dispositifs qui avaient été accordés lors de la crise précédente.

Repère

Le ministre soutient les revendications des professionnels

Bruno Le Maire appuie les demandes de la Fédération nationale porcine et «*souhaite que les différents acteurs de la filière respectent sans délai les engagements d'étiquetage et de mise en valeur des produits français qu'ils avaient pris*». En outre, le ministre va saisir d'urgence la Commission européenne, la présidence hongroise du Conseil de l'Union européenne et les États membres afin de «*proposer un paquet de mesures urgentes à l'échelle européenne, notamment l'aide au stockage privé, selon des modalités adaptées*».



Intérêt du taureau certifié HBC

Un gain de 87 euros par broutard

Le Herd Book Charolais a restitué le résultat de deux études économiques qu'il a menées, l'été dernier, l'une sur la base de sélection génétique, l'autre sur les ventes 2008-2009 des marchés au cadran de Moulins-Engilbert, Corbigny et Chateaumeillant (18). De l'intérêt économique d'utiliser des reproducteurs certifiés pour des broutards plus lourds et mieux valorisés.



Le HBC a présenté le résultat de ses deux enquêtes économiques devant une soixantaine d'invités, issus des groupements, organismes et lycées agricoles de la région.

«*Ces études sont l'argument qui nous manquait pour valoriser la sélection génétique auprès des éleveurs. Pour parler économie, nous sommes tous persuadés que le rôle de la génétique est primordial mais nous ne savons pas le dire. Ces résultats marquent un tournant dans l'approche que nous avons de la sélection des taureaux charolais destinés à la reproduction*». Ce commentaire enthousiaste est celui qu'a fait Michel Baudot, le président du Herd Book Charolais (HBC), mardi dernier, au Marault, à la fin de la présentation du diaporama proposé par Régis Grémion, le directeur technique de la station d'évaluation. Les résultats des deux études, menées par Anaïs Lambinet et Guillaume Laurent, tous les deux stagiaires en BTSA, ont en effet de quoi satisfaire les vélleités du HBC. L'étude sur l'impact de la certification est la plus parlante. L'écart de prix de vente constaté entre des broutards issus de taureaux certifiés et ceux qui ne le sont pas est pour le moins significatif : plus 87 euros en moyenne sur un échantillon de 64 486 broutards. Les animaux étudiés ont été vendus sur les trois marchés au cadran et les données, fournies par Jean Devun, de l'Institut de l'élevage, ont été triées, classées et analysées. Pour la première fois, les statistiques concernaient des lots moyens tels que commercialisés et non pas des animaux seuls, ce qui, au départ, rendait sceptique Régis Grémion, du point de vue méthodologique. Et une bonne surprise n'arrivant jamais seule, le poids moyen des broutards issus de pères certifiés est supérieur de 46 kilogrammes pour seulement cinq jours de plus à la vente.

Plus 104 euros pour les taurilons

En s'intéressant aux taurillons, l'étude qualitative décline même un écart de produit plus conséquent encore : plus 104 euros par animal issu d'un père certifié. Là, 13 807 taurillons ont été analysés. Cette plus-value s'ajoute à un écart de poids de 41 kilogrammes pour un âge à la vente de seulement un jour supplémentaire. «*Les effectifs de taurillons étant plus faibles que ceux des broutards, l'analyse des résultats en fonction de la qualification du père semble peu exploitable même si les grandes tendances sont similaires à celle observées sur les broutards ; par exemple, les taurillons de père seulement inscrits se vendent en moyenne 978 euros, lorsque le père est qualifié RJ ou RJC, le prix dépasse 1 000 euros et enfin il dépasse 1 200 euros lorsque le père est qualifié RVS*» précise même Régis Grémion.

Ces chiffres ont suscité les questions des invités présents, issus des groupements, organismes et autres lycées agricoles et notamment le doute sur la part d'effet de la conduite d'élevage plutôt que sur le rôle génétique des pères. «*Il est évident que nous n'avons pas d'élément pour mesurer cet impact puisque les résultats sont bruts sur le prix de vente, l'âge moyen de vente et le poids moyen*» a reconnu le directeur technique. Pourtant, d'autres statistiques plaident pour la séléction génétique: «*les animaux commercialisés par les adhérents HBC se vendent en moyenne plus lours de 52 kilos, soit 122 euros de plus*» a-t-il ajouté. L'écart atteint même 155 euros pour les taurillons issus d'élevages HBC. Par recoupement, les faisceaux de l'enquête concordent : la certification est bien le gage d'un poids des animaux plus élevé et d'une valorisation plus grande. Un constat qui a fait dire à Michel Baudot que «*les meilleurs éleveurs maîtrisent bien la génétique, ils ne la méprisent pas. C'est comme pour les fabricants de semences, il faut tout maîtriser dans son élevage. La génétique est la clé de l'avenir et il y a encore beaucoup de chemin à faire*».

EMMANUEL COULOMBEIX

Union Charolais Croissance

Ventes de reproducteurs à Charmoy (89)

Entamée le 12 janvier dernier, la série de ventes aux enchères de reproducteurs du Programme «*Charolais Croissance*» se poursuit à la station d'évaluation de Charmoy dans l'Yonne. Prochains rendez-vous les 16 et 23 février.



L'un des reproducteurs présentés lors de la vente à la palette du 19 janvier à la station de Charmoy.

Programme de procréation et de sélection de taureaux de monte naturelle, «*Charolais croissance*» sélectionne depuis 25 ans les animaux sur leurs capacités de croissance et qualités maternelles, via le cumul génétique sur voie mâle et voie femelle. Les meilleurs taureaux en sortie de station étant retenus en pères à taureaux pour les séries suivantes et les femelles issues des accouplements, conservées dans les élevages pour devenir des femelles support. Chaque année, 1 300 accouplements sont ainsi réalisés par les techniciens des coopératives adhérentes à l'UCC, dans 130 élevages des 16 départements du Nord Est de la France. Les 230 meilleurs mâles sélectionnés en ferme sur leurs performances au sevrage, leur morphologie et qualités de race étant ensuite évaluées sur 3 sites, dont celui de 190 places (bande UCCA, UCCB et Centre d'élevage Cialyn), installé à Charmoy, dans l'Yonne. Suite à cette évaluation et après 28 jours d'adaptation et 112 jours de contrôle minimum de la spermatogenèse, les animaux sont présentés à la vente.

Un travail de sélection reconnu par la profession

Trois premières ventes aux enchères ont déjà eu lieu : le 12 janvier (Bande Centre d'Élevage Cialyn) et 19 janvier (Bande UCC A), à Charmoy, ainsi que le 20 janvier à la station de Montrond-les-Bains (Bande UCC D). Au total, 70 taureaux ont déjà été vendus, avec, comme caractéristiques moyennes : un prix de 2 750€, Imocr 109, PAT430jours de 690kg et GMQ Station de 1 650g/jour. Record de vente le 19 janvier, à 4 800€, en catégorie Bande UCC A, pour Eclat, né à l'Earl de Boudernault. Fils de Banjo SC (fils de Unico SC (RBB) sur Ohio (RRE) et de Baronne, fille de Populair (RRE) sur DAF (RQM). Indexé à 111 d'Isevr et 116 d'Ivmat, il a réalisé un GMQ de 1 670g en ferme, 1 700g en station, pour un poids âge Type 430 jours de 769kg.

Si une majorité d'éleveurs présents ce 19 janvier était originaire de la Nièvre, des éleveurs de Meuse et Meurthe et Moselle avaient fait également le déplacement, plusieurs coopératives de l'Est de la France étant adhérentes à Union Charolais Croissance. Pour son responsable, Luc Houdnon : «*ce qui est positif, c'est que tout le travail qu'on réalise en station est aujourd'hui bien intégré par les éleveurs. On le voit dans le choix qu'ils font de leurs reproducteurs, privilégiant la productivité au travail, avec des taureaux orientés sur des vêlages faciles et de la productivité en nombre. Des veaux en plus dans les élevages, c'est de l'économie en plus*». Luc Houdnon se disant satisfait également, de l'attrait manifesté par les éleveurs, pour les veaux sans cornes issus de la station, proposés pour la première fois à la vente cette année.

Prochaines ventes à la station de Charmoy les mercredi 16 et 23 février (Bande UCC B)
Les index des animaux seront disponibles dès lundi 7 février.

Dominique Bernerd

En bref

Interbev : les informations d'abattage des bovins de plus de 8 mois plus accessibles

«*Pour accentuer, sur le plan national, l'harmonisation des opérations de classement, tous les sites d'abattage traitant plus de 3 000 tonnes par an de bovins de plus de 8 mois, devront s'équiper de machines à classer d'ici le 30 juin 2012*». Cette décision a été rappelée par l'Association technique interprofessionnelle du bétail et des viandes (Normabev) dans un communiqué de presse du 20 janvier.

Elle fait suite à l'accord «*interprofessionnel portant sur le classement, le marquage, la pesée et la présentation des carcasses des bovins de plus de 8 mois ainsi que la circulation des informations d'abattage*», signé le 30 juin 2010. Au 1er janvier 2011, «*la circulation des informations d'abattage*» devenait déjà «*plus performante*», selon Normabev, avec une réduction du délai de consultation des «*informations d'abattage à moins de 24 heures*».

Cette «*réduction […] permet d'intervenir rapidement auprès des sites d'abattage pour les questions de poids et de classement*» en cas de réclamation de la part des éleveurs.



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 5,58 du 16 au 31 janvier pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	janv-mai	250,00	T C
Saône-et-Loire	76/220/11%	janv.mars	260,00	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	4 de janv.	255,00	N C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11%		inc	N C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes export	fév.-avril	320,00	V C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	65-66kg/hl	4 de janv.	215,00	T C
Aube/Yonne	63-64kg/hl	à	215,00	V C nature
Sud Est	66-68kg/hl	janv-mars	245,00	A C

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		janv.-juin	225,00	A C
Saône et Loire		inc		
Aube/Yonne		janv.-mai	230,00	A C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	50kg/hl	inc.	-	C	-
Saône et Loire					
Yonne	50-51kg/hl	INC		C	

Céréales France (disponible ou rapproché) 21 janvier

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir NR : INC; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 255,00; Blé standard Rendu Rouen janv-mars : 256,00-257,00; Orge de Mouture Rendu Rouen janv-mars : 217,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir NR (janv-mars): 215,00; Maïs FOB Rhin (janv-juin) :233,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire : 515,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 258,00; Colza Rendu Rouen (dispo) :514,00 ; Colza FOB Moselle (fevr) :514Œ,00.

Pailles et fourrages NON COMMUNIQUÉ

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :80 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est
Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 70 à 75 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : 130 E/t.balles rondes : 100 E/t.
Nord-Est
Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) : inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif
1ère coupe :..... inc., balles rondes
1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 19 JANVIER

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 360
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 400
Lactosérum : 810
Babeurre sans norme : 2 280
Huile de coprah raffinée : 1 750
Huile de palme raffinée : 1 150
Luzerne déshydratée 18% : NC
Pulpes de betterave Marne : NC
Sons Pellets : 178
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : NC
Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.03 : 696

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 17 janvier

Ovins: 115	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux maigres	42-73	1,56-1,87
Agneaux gras	88-124	2,08-2,61
Brebis	31-80	0,58-1,18

Ventetotale dans l'ensemble des catégories. Cours reconduits en agneaux.
Demande toujours forte en brebis, cours très fermes.
PROCHAIN MARCHÉ : 31 JANVIER.

MOULINS ENGILBERT
Amenés 395-
Apportsde saison. AGNEAUX : marchandise plus ordinaire, les besoins sont limités. Les prix sont à nouveau en baisse, sauf en bons, qui sont reconduits. Début de sortie des laitons. BREBIS/BELIERS : meilleure demande en bonne marchandise.
PROCHAIN MARCHÉ : 07 FÉVRIER (pesée 7h00).

	E	U	R	O
Brebis	0,97 à 1,12 (80 à 85)	0,57 à 0,97 (35 à 89€)	0,30 à 0,57 (15 à 75 €)	-
Béliers (70 à 115 €)	**Chèvres** (18 à 20€)			
Agneaux maigres 45 à 83 € (1,95 à 2,40)				
Agneaux gras -38 kg (79 à 91 €)	-	2,25 à 2,60	2,19 à 2,25	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (92 à 115€)	-	2,36 à 2,90	2,10 à 2,36	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (97 à 128€)	-	2,40 à 2,72	2,11 à 2,40	-
Agneaux laitons - 38 kg	-	2,70 à 2,90	-	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg	-	2,80 à 3,00	-	-

EFFECTIFS Agneaux: 250- **Brebis**: 128 - **Béliers**: 17 - **Caprin**: - www.sicafome.fr

SANCOINS 19 JANVIER
Amenés 342, dont 207 agneaux, pas d'agneaux d'embouche, 115 brebis et 16 béliers.
Commerce plus calme en agneaux, cours en légère baisse. Bonne demande en brebis, tarifs facilement maintenus.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,70-6,10-5,95 (-0,05); R 5,40-5,80-5,60 (-0,05); 19-22 kg U 5,35-5,70-5,65 (-0,05); R 5,00-5,45-5,25 (-0,05); plus de 22 kg U 4,95-5,40-5,20 (-0,05); R 4,80-5,25-5,10 (-0,05). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,05-2,35-2,20 (=); R 1,65-1,80-1,70 (=); O 1,20-1,35-1,30 (=).

Veaux d'élevage - 12 JANVIER
Amenés 30.
Moins d'apports. La vente est plus facile avec une hausse des cours.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 205,00-285,00-250,00 (+10,00); lourds 300,00-375,00-335,00 (+10,00); conformation supérieure 395,00-460,00-420,00 (+10,00); Charolaises femelles légères 190,00-245,00-220,00 (+10,00); lourdes 250,00-335,00-305,00 (+10,00); conformation supérieure 350,00-410,00-385,00 (+10,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 205,00-280,00-240,00 (+10,00); lourds 285,00-355,00-325,00 (+10,00); conformation supérieure 375,00-435,00-405,00 (+10,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 190,00-245,00-220,00 (+10,00); lourdes 250,00-320,00-300,00 (+10,00); conformation supérieure 340,00-395,00-370,00 (+10,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON - PLERIN - 20 JANVIER
Présentés : 60 493.
Vendus au classement de 1,151 à 1,161 E.
soit une cotation
Base 56 T.M.P..... 1,156 E (+0,002).
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,176 E.

330 coches vendues à 0,900 (=)
départ élevage0,900 à 0,910
regroupées de0,900 à 0,906

INDICE PORCELET
Du 17 au 21 janvier : Prix à 25 kg: 1,807 - Prix kg sup.: 0,59 - Porcelet 8 kg: 30,873
Du 10 au 14 janvier : Prix à 25 kg: 1,808 - Prix kg sup.: 0,59 - Porcelet 8 kg: 30,890

Sancoins -
Le 19 JANVIER.
Amenés : non communiqués;
Cours en baisse en coches de réforme.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,03-1,42. Coches de réforme 0,53-0,77.

Viande bovine

Bovins de boucherie

71 - Saint-Christophe-en-Brionnais - 19 JANVIER
Amenés 648 broutards et 390 bovins maigres.
En broutards, vente difficile en mâles due à la conjoncture. Stagnation des cours en femelles. En bovins maigres, cours reconduits. Vente toujours active et motivante.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg inc.; 200-250 kg 600,00-660,00; 250-300 kg 660,00-900,00; 300-350 kg 710,00-810,00; 350-400 kg 790,00-930,00; 400-450 kg 850,00-950,00; 450-500 kg 930,00-1030,00; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg 370,00-530,00; 220-300 kg 460,00-650,00; plus de 300 kg 600,00-870,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg inc.; 400-450 kg 650,00-1060,00; 450-500 kg U inc.; 500-600 kg inc.; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 440,00-840,00; 400-450 kg 12-24 mois inc.; plus de 450 kg 12-24 mois 820,00-1070,00; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 700,00-1870,00-996,00. Vaches moins de 5 ans 600,00-1530,00-1033,00; 5-10 ans 650,00-1690,00-1072,00; plus de 10 ans 610,00-1310,00-993,00; suitées 1280,00-1770,00-1525,00. Châtrons inc. Taureaux 810,00-1250,00-1080,00.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U inc.; R inc.; 200-250 kg U 2,63-2,95; R inc.; 250-300 kg U 2,54-2,80; R inc.; 300-350 kg U 2,38-2,43; R 2,32-2,38; 350-400 kg U 2,20-2,55; R 2,06-2,20; 400-450 kg U 2,18-2,25; R 2,05-2,18; 450-500 kg U 2,09-2,13; R 2,02-2,09; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,29-2,45; R 2,05-2,29; 220-300 kg U 2,13-2,36; R 1,84-2,13; plus de 300 kg U 2,05-2,15; R 1,90-2,05. Taurillons moins de 300 kg U inc.; R inc.; 300-400 kg U inc.; R inc.; 400-450 kg U 2,25-2,39; R 2,14-2,25; 450-500 kg U inc.; R inc.; 500-600 kg U inc.; R inc.; plus de 600 kg U inc.; R inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U 2,28-2,40; R 1,93-2,28; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,54-2,87; R inc. Vaches moins de 5 ans U 1,43-2,15; R inc.; 5-10 ans U 1,21-2,17; R inc.; plus de 10 ans U 1,21-1,65; R inc.; suitées U inc. Châtrons U inc. Taureaux U 1,25-1,51.
Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,07-2,15; R 1,74-2,07.

Sicagemac - marché du 24 JANVIER

CORBIGNY

Bovins : 370	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (260-290 kg)	650-700	2,36-2,62
Broutards (370-400 kg)	790-880	2,12-2,30
Broutards (410-520 kg)	900-1050	2,01-2,23
Laitonnes (185-325 kg)	420-660	2,02-0,46
Génisses 18-24mois (430-485 kg)	800-920	1,86-1,89
Taureaux (740-1075 kg)	990-1440	1,30-1,40
Vaches légères	710-870	-
Vaches entre deux	920-1030	
Vaches lourdes	1060-1330	

LES TENDANCES

Broutards , les légers voient leurs tarifs reconduits alors que la vente en sujets lourds est plus difficile, accompagnée d'une baisse de cours. Vente rapide en femelles légères avec des cours en hausse et reconduits dans le reste de la catégorie.
Cours stable en **taureaux**.
Commerce plus actif en **vaches**, vente quasi-totale à des tarifs plus fermes

Bovins gras : 19
Vaches de viande : 2,80 à 3,12E kg de viande . Vente totale sans changement dans les tarifs. **PENSEZ À ANNONCER VOS ANIMAUX**

PROCHAIN MARCHÉ : 31 JANVIER

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 17 AU 23 JANVIER. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploiatation. - Reconduction des cours en femelles, difficultés en mâles lourds

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	inc.		inc.	
			R	inc.		inc.	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,38	0,02	2,38	=
			R	inc.		2,30	
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,24	=	2,24	=
			R	2,16	-0,02	2,16	=
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,16	=	2,14	-0,02
			R	2,12	=	2,10	-0,02
	12/18 mois	450	E	inc.		inc.	
			U	2,10	=	2,08	-0,02
			R	2,06	=	2,04	-0,02
		500	E	inc.		inc.	
			U	2,07	0,01	2,07	=
			R	inc.		2,02	
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.		inc.	
			U	2,07	0,01	2,07	=
			R	inc.		2,02	
	12/18 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,95	=	1,95	=
			R	inc.		inc.	

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 25 Janvier

	E	U	R	O
Broutards <200kg (450 à 520 €)	-	2,70 à 2,90	-	-
Broutards 200 à 250kg (560 à 640 €)	-	2,70 à 2,90	-	-
Broutards 250 à 300kg (650 à 750 €)	-	2,60 à 2,80	2,48 à 2,60	-
Broutards 300 à 350kg (510 à 840 €)	-	2,40 à 2,50	2,30 à 2,40	-
Broutards 350 à 400kg (790 à 930€)	-	2,28 à 2,40	2,15 à 2,28	-
Broutards 400 à 450kg (820 à 1030 €)	2,37 à 2,45	2,17 à 2,37	2,05 à 2,17	-
Broutards 450 à 500kg (940 à 1070€)	-	2,15 à 2,35	2,08 à 2,15	-
Broutards 500 kg (1080 à 1130 €)	-	2,05 à 2,24	-	-
Laitonnes -220 kg (430 à 480 €)	-	2,33 à 2,42	-	-
Laitonnes 220 à 300kg (490 à 700€)	-	2,30 à 2,42	2,16 à 2,30	-
Laitonnes + 300kg (660 à 960€)	-	2,05 à 2,26	1,99 à 2,05	-
Génisses 12/24 mois -400kg (600 à 800 €)	-	2,00 à 2,10	1,88 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (740 à 870 €)	-	1,95 à 2,05	1,80 à 1,95	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (900 à 930 €)	-	1,90 à 2,03	-	-
Génisses 24/36 mois (970 à 1450 €)	2,00 à 2,40	1,60 à 2,00	1,50 à 1,60	-
Vaches -5 ans	1,80 à 2,04 (1370 à 1570)	1,50 à 1,80 (820 à 1370€)	1,40 à 1,50 (760 à 1110€)	-
Vaches 5 à 10 ans	1,75 à 2,04 (1450 à 1540)	1,45 à 1,75 (930 à 1470€)	1,30 à 1,45 (700 à 1010€)	-
Vaches +10 ans	-	1,40 à 1,55 (900 à 1290)	1,25 à 1,40 (770 à 1080)	1,10 à 1,25 (620 à 800€)
Taureaux (930 à 1690€)	-	1,30 à 1,40	1,20 à 1,30	

LES TENDANCES

BOVINS : 1 125
Broutards : Tarifs toujours trop bas, même s'il semble qu'après deux semaines noires l'ambiance commerciale est un peu plus soutenue sans hausse significative des prix. **Laitonnes :** Vente active et cours fermes. **Vaches/Génisses 3 ans :** La demande est toujours présente et les cours sensiblement identiques. **93% de vendus.**

PROCHAIN MARCHÉ : nc.

EFFECTIFS

Bovins gras: 05 • Broutards: 311 • Génisses + 2 ans: 11 • Génisses - 2 ans: 78 • Laitonnes: 160 • Taureaux: 04 • Taurillons: 43 • Vaches : 189 • Vaches suitées : • Culards: 07 • Divers: 07

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

Du 17 AU 23 JANVIER. Prix indiqués en euro/kg.

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	
	U	3,46	
	R	3,24	-0,01
	O	2,83	+0,03
Génisses	E	INC	
	U	3,90	=
	R	3,34	+0,02
	O	inc.	
Vaches	E	inc.	
	U	3,55	=
	R	3,18	-0,02
	O	2,69	-0,01
	P	2,42	-0,02
Taureaux	E	inc.	
	U	2,43	+0,01
	R	2,38	+0,01
	O	2,25	+0,01
Jeunes Bovins	E	inc.	
	U	3,66	=
	R	3,44	=
	O	3,12	+0,02

▶ Des professionnels à votre service

ÉQUIPEMENT BÂTIMENT D'ÉLEVAGE
BOVIN - OVIN - ÉQUIN
BÂTIMENT • Kit bois • Tunnel bâche ou tôle
nouveau
L'Eleveur Bourguignon
Jean-Paul CLERGET 06 80 34 11 73

CONDITIONS SPÉCIALES SUR
• Nourrisseur à veaux 3 m. galvanisé avec grand parc, non monté 880 €HT
• Auge à veaux galvanisée 2,50 m. avec crochet 99 €HT
• Nourrisseur à veaux sur barrière 200 l. 145 €HT
CONDITIONS MORTE SAISON
sur matériel tubulaire Jourdain Cornadis Safety IV
NOUVELLE GAMME
ETS LEVEQUE 21 Saffres 03 80 49 63 86

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Petites Annonces

Matériel

Tracteur

07 - Vds tracteur John Deere 2850 HL 4RM 88CV 6200 heures année 91 TBE
✆ 06 82 10 44 74
ou 04 75 07 65 71 HR

26 - Vds Tracteur VALTRA T120 2005 Rel avant 2590H TBE
✆ 04 75 85 40 75
(le soir)-06 80 23 24 70

39 - Vds tract Renault 75 cv 80.14SP 4 RM 4 900 h, 1988, moteur 600 h
✆ 03 84 70 16 71
ou 06 86 92 54 21

RICHY VITICULTURE
BOBARD
M55 de 1978
896 de 1999
B410 de 1991
889 de 2002
CC72/53 de 1997
817 de 1999
827 de 2002
Têtes de récolte 817, 827
03 85 33 21 78

Tracteurs

• 3090	110 cv		1988
• 4260	100 cv	3 700 h	1999
• 4455	2 RM	400 h	1999
• 6140	90 cv	3 800 h	1998
• 6255	95 cv	9 000 h	1999
• 6260	100 cv	5 500 h	1999
• 6290	170 cv	3 700 h	2001
• 6460	115 cv	3 850 h	2004
• 6475	135 cv	2 200 h	2006
• 6480	145 cv	3 500 h	2005
• 6485	155 cv	3 500 h	2005
• 6485	155 cv	2 600 h	2005
• 8450	215 cv	2 200 h	2005
• Kubota M125x	125 cv		2008
• Renault Ergos		5 600 h	2006
• JD 3140		7 200 h	1984
• JD 6210		3 350 h	1998

R. BRUN & Fils SAS
ZI - LONS-LE-SAUNIER
Tél. 03 84 43 16 51

42 - Vds TS 90 New Holland clim. inverseur hydraul. chargeur MX monolevier, boule azote, an. 2000, tb. état
✆ 06 61 70 65 25

42 - Cse cess. vds tracteur 4RM, Class 567 ATZ, ttes options, 2007, 2500 h, remorque à ridelles, 10 t, 2 essieux
✆ 06 81 25 73 58

69 - Cse cess., vds tract Valmet 6300 85 ch 5000 H. clim 4 RM an 1997 TBE 22000 €.
✆ 06 76 72 05 49
ou 06 84 96 09 67

69 - Recherche tracteur Deutz 4 RM DX 3-10 ou D 4007, D4507, D4807, D5207, D4506, D5006. Faire offre.
✆ 04 78 81 84 76

88 - Vends tracteur Deutz DX 3.60 arceau chargeur MX455 4x4 godet 1m80 1992 TBE 1ére main -
✆ 06 33 39 72 39

Travail sol

RICHY VITICULTURE
BERTHOUD
Super puma AB MOST 5 rangs
Super puma AB MOST 4 rangs
Super puma canon 250
Super puma voute 7 rangs
Puma canon 200
Speedair CGST 7 rangs
Supair CGL 7 rangs
Super airflo AB MOST 5 rangs
2 rampes antibotrytis
03 85 33 21 78

21 - VENDS pulvé Berthoud, alba 21m 2200L, Kongril+peigne, 3m/3,50m, cornadis geogroy, 25m, Ab, va et vient, chèvres, moutons (réf. 04VB1)
✆ 03 80 39 23 77

89 - VENDS cover crop rapide multileb 3 m., disques 650 cm orientable, effet mulching excellent, 5 500 € (réf. 0406)
✆ 06 73 62 39 52

89 - VENDS semoir Horsch Pronto 4 DC, 2009, TBE. (réf. 0413)
✆ 06 13 21 07 91

01 - Vds trisoc retour hyd. et mono soc Huard + semoir radis Mayer 17 rangs tracté
✆ 06 26 45 10 93

38 - Vds vibro 3m40 Quivogne V34, 1996 exo. TBE att. auto 1400 €, débat. double rouleaux.
✆ 06 72 95 64 77

Récolte

89 - VENDS benne Lambert 12 T., double essieu, 1999, TBE, 7 500 €, - cover crop Gard 28 D., 1 300 €. (réf. 0319)
✆ 03 86 47 71 02

07 - Vends arracheuse pommes de terre 1 rang Spedo 2002 TB Etat 2300 € visible leboncoin 07
✆ 06 81 99 77 55

21 - CHERCHE MD presse Claas Markant 40, 41, 50, 51, 52, 55, 60, 65 Constant Dominant John Deere 332, 342, 346, Fahr Rivière Casalis New Holland Welger Renault et à balles rondes, 120 x 120 (réf. 040A)
✆ 06 29 81 80 05

38 - Vds faneuse Kuhn 3 m 350 E 4 m 1000 € andain ima 4 m 600 € pulvé Nicolas 500 l 8 m 150 €.
✆ 06 19 38 29 65

42 - Recherche presse balles rondes 120x120, rouleaux, barettes et John Deere pu. large filet
✆ 06 23 19 33 18

RICHY VITICULTURE
LOISEAU
Multitrac de 1987
780 de 1982
780 de 1985
DOGGER 9H de 1999
03 85 33 21 78

69 - Vds andaineur Krone 42-13. An. 2008 état neuf larg 4,2 m. cause agrandissement.
✆ 06 87 27 71 52

Traitement

26 - Vds MBatt JohDE série1177 An90 coupe 4,2 Broy Ceuill maïs5R napaEntr
✆ 06 15 12 91 32

69 - Vds canon Berthoud Super Air Flo 600 l. TBE.
✆ 04 74 60 12 53

84 - A SAISIR - rampe de désherbage MAGNETTO vigne relevage vert., 2 côtés hydr., 5G, TBE
✆ 06 09 07 24 20

Distribution

21 - VENDS mélangeuse JF PAI 5 à pales TBE, - godet désileur Lucas SB 200, TBE, 2002. (réf. 030B)
✆ 03 80 93 99 74

38 - Vds distributeur à lait pour veau ani Legrain 2 station poudre et lait entier TBE 2000 € + tanck à lait 430 l 500 €
✆ 06 84 05 20 80
ou 04 76 95 73 40

Epandage

38 - Vends tonne à lisier Montjaux 6000 l très bonne état : 4200 €.
✆ 06 75 21 50 02

Irrigation

69 - Vds enrouleur Irrimec 63/280 et 3ha5 de couverture intégrale.
✆ 06 72 27 51 41

Manutention

26 - VDS Fourche fumier Quicke 2000 prix 1200 €
✆ 09 75 95 68 98 (HR)

70 - Agri vds Pelle Case 81CK Chenille chargeur IH Dresser 540 A Pneu Bon état.
✆ 06 84 36 85 18

Agri. divers

58 - VENDS faucheuse Kuhn GMD 702, - presse NH 644 Ball, cde +, - tracteur NH TSA 100 + chargeur + suréléva-teur, - épareuse commande électrique, TBE. (réf. 0307)
✆ 03 86 60 13 40

RICHY VITICULTURE
NEW HOLLAND BRAUD
VN 2080 de 2008
VN 2080 de 2009
VN 260 de 2006
VN 260 de 1999
VN 260 de 2001
BRAUD 1620 de 1991
BRAUD SB 35 de 1998
NEW HOLLAND TL90 4x4
03 85 33 21 78

89 - Vds Presse MC MD en état de marche 200E (réf. 0407)
✆ **03 86 53 33 79**

89 - VENDS semoir céréales 6 m. Accord Cogeai, 1990, vibro-sème Lachaud + sépéba, bon état, prix : 5 200 € (réf. 0401)
✆ **06 25 89 53 12**

58 - VENDS faucheuse Kuhn GMD 702, - presse NH 644 Ball, cde +, - tracteur NH TSA 100 + chargeur + surélévateur, - épareuse commande électrique, TBE. (réf. 0307)
✆ **03 86 60 13 40**

01 - Achète presses à foin MD et semoirs à maïs pneumatiques Nodet.
✆ **06 46 04 37 74**

01 - Vds localisateur engrais pour maïs 5 rangs ferti col + tombereau Perraind 6T très bon état
✆ **06 07 48 90 16**

01 - Vds roues 600/65R28, 1200 € boggie av. roues 18/22,5 px 1500 € ; bétaillère 500 € ; herse rotative Kuhn 4m + semoir Kuhn venta TI 4m px 8500 €
✆ **04 74 25 48 50**

01 - Recherche herse étrille occasion
✆ **04 78 55 39 49**

01 - Vds cse cessation épandeur 6T, 3 chaînes ; presse balles rondes 120x120 pick up large liage ficelle filet tbé prix à débattre
✆ **06 45 48 77 58**

18 - Vds suite reprise expl., pulvé Berthoud, 28 m, 3.200 l, Major DPTronic, 1998 ; distributeur Amazone Hydrotronic ZAM, 3.000 l, de 2000.
✆ **06 87 14 37 59**

21 - ACHETE presse moyenne densité, - semoir Nodet maïs, - tracteur JD, MF, - moissonneuse Dominator, - télescopique. (réf. 030D)
✆ **07 86 46 73 30**

38 - Vds semoir engrais Sulky OPX 1154, semoir à maïs tournesol 5 rangs + microgranulateur + engrais liquide cultivateur 3 poutres 13 dents + rouleau-porte + tonne à eau 1200 l.
✆ **06 80 85 11 84**

38 - Vends matériels agricoles divers.
✆ **04 74 95 13 59**

38 - Vends cover croop en X Quivogne 28 disques DE2006 repliage manuel cse cht.
✆ **04 74 58 68 13 HR**
ou 06 15 51 09 87

38 - Vds pneus 650-75-32 neuf Agrowork 480-65-24, 50 % usure Firestone 6-50-10 neuf avec jante.
✆ **06 76 47 14 38**

39 - Vds benne Brimont 6, 8 et 10 t.Tracteur MF 55 cv. Herse rot. Kuhn 4 m. Vibro 6 m. RH contenu Palettis culti packer 4 m 50 et plat. cover crop 40 et 28 D. Séparateur grains vis port. et charriot T ø TL. Ventilateur cellules rondes, carrées et sur pied. Liv. possible
✆ **03 84 70 02 77 HR**

42 - Vds planteuse salade 4 rgs, Reggero, tbé, 6 500 € + bineuse, front. Superprefer 2 rgs 2 000 €
✆ **06 88 38 03 06**

42 - Vds tank à lait Cerap, 1 330 l, lav. auto. an. 98, b.é
✆ **04 77 28 55 55**

54 - Vends semoir engrais Sulky DPX Magnum 2.400 L systéme tribord, état neuf.
✆ **03 82 26 78 51**
ou 06 89 78 62 11

55 - Vends combiné semis 4 m Amazone trés bon état, HR KE 402, semoir D8-40 Super à socs.
✆ **06 72 55 73 61**

57 - Rech. épandeur 10 à 12 T, hérissons verticaux, presse bal. rondes Claas New Holland, conditionneuse Kuhn 3 m.
✆ **03 87 02 13 93**
de 20 à 21h

57 - Vds charrue Huard 5 fers sécurité boulon : 1.000 €, décompacteur 4m 6 ou 8 dents Michel : 1.000 €, FC traîné NH 2,40m : 600 €, pelle Liebherr 911 chenilles : 4.500 €.
✆ **06 32 64 45 83**

67 - Vends épandeur Sulky 1154 état exc. cause double emploi + broyeur mélangeur Skyold 600 L bon état.
✆ **06 10 28 58 11**
ou 06 12 93 07 87

69 - Cherche benne monocoque 5-7 tonnes.
✆ **06 66 07 10 66**

69 - Vds tank à lait Japy de 98, 2500 l. lavage auto et jauge électronique. Prix : 4000 € à déb.
✆ **06 60 67 80 73**

71 - Vds plateau 8 m, benne monocoque Simonneau 17 T tandem.
✆ **03 85 25 37 23**
ou 06 81 66 79 62

71 - Vds, cse cessation, divers matériel fromagerie, séchoir, vitrine marché, caisson iso., table inox... TBE.
✆ **06 10 52 37 84**

71 - Cherche round baller, presse moyenne densité, tracteur 4 roues motrices, 70 à 100 CV.
✆ **06 10 85 22 56**

71 - Vds 1 dessileuse pailleuse mélangeuse Kuhn 7 m³ avec pesée, an. 2003, TBE, PV 11.980 € HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds herse prairie 4,80 m et 6 m, distr. engrais 1.000 L et 1.450 L, bétaillère RB5/6, 4 m x 2,30 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds tonne lisier 7.000 L Joskin, 2003, bras pompage, TA Lambo. 95 CV, relev. élec., BV 45/45.
✆ **03 85 26 00 67**

RICHY VITICULTURE
TECNOMA
AXH 110 de 1996
U70/90 de 2002
TPH70 de 1999
DTF 65 de 1989
U95 VV de 2008
TPH80 de 2002
03 85 33 21 78

73 - Vds groupe électrogène Genelec 1500 t moteur Lombardini sur essieu 7000 h.
✆ **06 86 16 08 80**

74 - Vds régénérateur de prairie (herse dent fixe + racleur de taupinière) avec support pour semoir à petite graine, L=4m, hauswirh B400, 1998, TBE, 1800 €.
✆ **06 25 91 67 62**

74 - Vds souffleur wild distri automa sp54 griffe redrise séchoir mV7 chargeur calvet ch500 épandeur agrim 5,5T herse ébouseuse rpar15 bottin 3,6m + divers
✆ **04 50 68 75 84**

74 - vds aéro-engrangeur AEBI complet, TBE, téléscopique 25m.
✆ **04 50 39 44 60**

84 - Vds pulvé. traîné CALVET 800 L, RA12M, an 2008, état neuf, pompe CAPRARI MEC D1/65 châssis an 2004, TBE
✆ **04 90 70 85 11**
ou 06 76 68 34 91

84 - Vds cause retraite matériel rotolabour charrue disque tracteur SAME 110ch remorque semoir bineuse
✆ **06 11 80 42 10**

84 - Cherche vérin de levée pour chariot élévateur OM type 1550 SP 1980
✆ **06 80 17 13 18**

88 - Vends ensemble tracteur combiné 5150 pro case IH 135 ch 5660 heures avec jumelages de 1997, herse Rabewerck PKE 4 m de large avec rouleaux packer, semoir même marque multidrill de 4 m avec traceurs, tasse avant quatre pneus Rabewerck 33.000 € HT -
✆ **06 77 06 17 86**

Elevage

07 - Vds tank à lait japy kryos an97, 2595 litres, lavage auto(refait en 2008), jaugeage eléctronique, excellent état, cause trop petit.5200 € à débattre
✆ **06 83 73 56 96**

57 - Vds Sdt Boumatic 2X4 5 ans, décro tbé + mélangeuse Frasto 13m³ avec fraise à restaurer.
✆ **06 82 71 14 35**

58 - VENDS deux caméras de marque Camerail élevage montées sur rail, une sur tourelle 30 m. et une fixe 25 m., très peu servi 3 ans, état neuf, prix : 8 000 € (réf. 040B)
✆ **06 80 31 71 55**

Véhicule

Utilitaire

21 - VENDS C15 Diesel 76 000 kms, blanc, CT, courroie distribution OK, TVA récupérable, TBE. (réf. 0410)
✆ **03 80 39 40 59**

69 - Vends Gator 6x4 John Deere cultirateau. Simon 1m25 rotovator 1m50 hayon Iveco.
✆ **06 16 36 25 20**

69 - Vds Kangoo DCI 70, 2006, 176000 kms, attelage, galerie, 3600 HT. Révisé. Voir M. Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Vends Peugeot J5 diesel TBE 1991 132000 km, visible Gge Paris/nice, RN6, 69 Belleville s/S.
✆ **06 83 23 43 90**

71 - Vds C.15 frigo, année 93, 250 000 km, C.T. OK, bon état, groupe secteur ou route.
✆ **06 80 00 45 57**
ou 03 85 28 13 10

Tourisme

42 - Vds Lada Niva 4x4, 9 cv, ess. 1983, cont. OK 125 395 km, état except, pneus TT neufs, attache remorque av. et ar., galerie avec lot pièces détachées, prix 3 000 € à débattre
✆ **06 16 85 07 87 hr**

69 - Vends Mégane 2 Estate 2008 Authentique 15 DCI 85 19000 kms état neuf : 11500 €.
✆ **06 03 62 88 41**
ou 04 78 48 92 77

74 - Vends 4X4 Pajeiro Pinin, 107 000 km, année 2001, CT ok, tbé, clim, crochet attelage.
✆ **06 75 67 45 75**

89 - Vds Renault ESPACE 3 22dci TBE 180 000km CT ok, ttes options 5900€ (0408).
✆ **03 86 53 33 79 ou**
06 33 05 80 74

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin bonne qualité possibilité livraison
✆ **06 18 40 67 71**

01 - Achète paille à l'abri bottes rondes ou carrées paiement comptant
✆ **06 77 10 31 83**

42 - Vds avoine de printemps
✆ **06 17 52 60 51**

69 - A vendre pommes en gros Fuji, Idared, Gala, Golden, Rosagold, Jonagorei, Jubilé, Belgolden.
✆ **06 37 13 42 89**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

RICHY VITICULTURE
LAUPRÊTRE
Solactiv LMH 90 de 2007
LPH 140 de 2005 dévers
LPH 80 de 2001
LPH 110 de 2002 dévers
Pulvé. 7 rangs pneumatique
3 têtes de récoltes
03 85 33 21 78

Fourrage

01 - Vds paille et foin, balles rondes, livraison possible.
✆ **06 37 33 65 15**
ou 03 85 36 41 06

18 - Vends avoine noire, 140 €/t.
✆ **02 48 76 49 20**
ou 06 98 70 84 45

18 - Vends foin de qualité de prairie.
✆ **02 48 59 53 49**
(le soir 19h ou le midi)

18 - A vendre foin, balles rondes, récolte 2011, 120x140, possibilité transport.
✆ **02 48 74 55 94**
ou 06 80 33 01 14

71 - Vends foin balles rondes, 120 x 120 et 100 x 120, secteur Cuiseaux.
✆ **06 76 05 37 15**

Propriété

21 - RECHERCHE terres ou prés à louer, pension ou achat herbe dép. 21 - 89 (réf. 0305)
✆ **06 73 27 37 84**

89 - VENDS parcelles 10 ha 80 à Chesley 10210 près de Melisey (89), libre août 2011 (réf. 0415)
✆ **06 70 49 12 11**

89 - Yonne - 58 Nord RECHERCHE pour 1ère installation ferme céréalière. (réf. 0411)
✆ **06 07 16 74 49**

01 - Couple recherche exploitation bovins lait AOC Comté ou autres
✆ **04 74 21 62 37**

69 - Vds vigne beaujolais-villages mécanisable 1 ha 1309 sur Lancié.
✆ **06 79 07 68 05**

Terrain

84 - Vds oliveraie cinquantenaire 90 arbres pleine production à La Roque sur Pernes 75000 €
✆ **04 90 63 23 48**

Pépinière

89 - VENDS pêchers de vigne d'un an. Henri Pautard 5 rue du Pont - 89200 Vault de Lugny (réf. 0405)
✆ **03 86 34 03 65**

Divers

ACHÈTE
(paiement comptant)
Acacia debout + piquets Brut et Grumes acacia
Tel./fax 03 81 87 79 42
ou 06 07 76 99 29

18 - Pour vos fêtes, comices, défilés, folklore, loue beaux attelages bœufs et chevaux, belles calèches pour mariages.
✆ **02 48 75 21 42**

38 - Recherche four à pain mobile. Prendre contact avec la Mairie de Brié-et-Angonnes, (M. Doré).
✆ **04 76 73 63 35**

42 - Vends piquets acacia 1,90m
✆ **04 77 26 45 19 hr**

88 - Vends cuisine en chêne massif comprenant : 1 buffet vosgien (2 corps : 4 portes + 2 portes abattantes), 1 table (L. 120 cm l. 70 cm) et 4 chaises paillées, 1 frigo encastrable (avec porte chêne), 1 hotte, 4 portes placards chêne (façade cuisine intégrée). Prix : 1.000 € (possibilité de vente par élément)
✆ **06 09 93 64 04**

Location

Agricole

01 - Agriculteur achète ou loue terrain agricole bon prix si bon terrain
✆ **04 74 66 38 52 ou**
06 26 59 18 41

Offre

Emploi

CHAROLAIS HORIZON
une signature d'éleveurs

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons :

- 1 technico-commercial bovins (débutant accepté),

Envoyer lettre + CV à :
CHAROLAIS HORIZON – BP 40
71601 PARAY LE MONIAL Cedex

2 TECHNICO COMMERCIAUX BOVINS H/F
Dpt 10-21-58

POUR UNE COOPÉRATIVE D'ÉLEVAGE IMPORTANTE
Mission: sur un secteur défini: organisation de marché (estimation, commercialisation, mise en place de bovins) en lien avec les projets de développement, techniques et qualité de la coopérative.
Profil: Bac+2 ou expérience. Bonne connaissance du milieu de l'élevage et des bovins. Permis B
Conditions proposées: CDI. Entrée dès accord. Rémunération selon convention collective et expérience. 13ème mois. Intéressement aux résultats.
Voiture de service et frais.

Merci d'adresser une lettre de motivation
+ CV à la direction
CIALYN - BP 89 - 89400 Migennes

01 - Expl. lait cherche salarié pour assurer traite suivi troupeau CDI avril 2011
✆ **04 74 67 82 56**
ou 06 88 76 87 42

26 - Producteur volailles Montmeyran, embauche un chef d'équipe pour tous travaux d'élevage, travail en journée, tps complet, 39h hebdo, salaire à débattre, poss CDI et logement
Ecrire à ELEVAGE
SAINT MARCELIN
Quartier Beaurabuel
26120 MONTMEYRAN

38 - Exploitation avicole cherche ouvrier motivé 35 h permis B pour suivi élevage et livraison.
✆ **06 81 91 95 40**

69 - Serv rempl Mts Beauj cherch ouvrier 35 h. canton Monsols 69 permis B.
✆ **04 74 66 93 56**
ou 06 07 78 41 57

RICHY VITICULTURE
DIVERS
3 tarières Lauprêtre
2 tarières Boisselet
2 tondeuses Boisselet
4 tondeuses Lauprêtre
2 prétailleuses Binger PR33
1 débroussailleuse Rousseau
12 sécateurs Pellenc Lixion
1 motopompe
3 centrales hydrauliques
2 bacs à vendange
6 broyeurs de sarments
1 pompe à vendange Amos
03 85 33 21 78

RICHY VITICULTURE
ROGNEUSES
1 Kirogn double rangs
Dérot 700 et 705
3 Collard modulmatic
3 Collard Céres 3000
2 Collard Véga 500
1 Binger Seilzung
1 Binger France
03 85 33 21 78

39 - Les Jeunes agriculteurs du JURA recherchent un(une) ANIMATEUR (TRICE)
• Missions : sera chargé(e) de l'animation, suivi et coordination des structures cantonales, du relais des informations aux adhérents, suivi des dossiers d'actualité agricoles et des actions syndicales départementales, organisation d'actions de communication, rédaction d'articles et de communiqué de presse, suivi des dossiers de financement, suivi financier et gestion de la structure (gestion administrative, courriers, classement et enregistrement des factures…)
• Profil : BAC + 2, capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction, autonomie et esprit d'initiative, sens de la rigueur, aptitudes relationnelles et au travail en équipe, disponibilité, maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint)
Conditions proposées : • CDI – 35 heures hebdo,
• Lieu de travail : Lons le Saunier,
• Salaire selon profil et évolutif,
• Permis VL et véhicule indispensable (frais de déplacement remboursés),
• Poste à pourvoir courant mars 2011
Merci d'adresser CV + lettre de motivation manuscrite avant le 14 février 2011 à : Jeunes Agriculteurs du Jura - Monsieur le président - 455 rue du colonel Casteljau - BP 420 - 39006 LONS LE SAUNIER Cedex

73 - Urgent - ESAT 73 recherche moniteur atelier élevage bovin lait montagne, gestion, ferme + encadrement personnes handicapées CDI 35 h 1800 €/M. CV + LM à
udafam.lehabert@wanadoo.fr

73 - Savoie, cherche agent de remplacement bovins et caprins lait. CCD de 4 mois, mars à juin 2011, Tarentaise.
✆ **04 79 24 48 01**

73 - Exploitation lait zone Beaufort recherche salarié 35 h semaine, pour traite et soins animaux, possibilité logement.
✆ **06 83 66 17 20**

Demande

Emploi

01 - Homme polyvalent recherche emploi polyculture élevage Etudie toutes prpositions
✆ **06 09 53 08 98**

71 - Cherche emploi en polyculture élevage, sens des responsabilités, consciencieux, mobile, expérience métiers, diplômes, logement souhaité.
✆ **06 25 17 78 57**

Offre

Service

89 - Chantiers, entretien espace rural, appelez les Jardins de la Croisière (réf. 0404)
✆ **03 86 64 93 18**

84 - ADDOU TRAV. AGRI. propose ses services pour tailles arbres fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers, vignes etc...).
✆ **04 90 20 25 46 ou 06 23 73 59 94**

Animaux

Divers

73 - A réserver chevrettes alpines chamoisées à naître Fév.11 Indem caev, TB génétique, état sanitaire excellent.
✆ **04 79 36 02 89**

74 - Vds génisse prête + VL prêtes ou en lactation Montb. à voir sur place.
✆ **06 03 52 77 16**

74 - Vds taureau Red Holstein fils de Tribut 2e lactation 7 200 l, 36.8TP, 3e lactation 8 500 l, 35.8 TP.
✆ **06 82 10 30 18**

Bovin

21 - VDS reproducteurs charolais 1 et 2 ans et génisses de 1 et 2 ans repro TGS HBC IBR A. Earl Gabory 21460 Jeux les Bard. (04VB2))
✆ **03 80 96 79 42 - 06 87 43 40 33**

21 - VENDS taureaux 2 ans et veaux 1 an, très bonne origine, le tout HBC. EARL BOLATRE. (0203)
✆ **03 80 84 46 52 - 06 98 38 19 62**

21 - Elevage Herd Book Limousin VEND reproducteurs 16 mois. Levoyet Alain - Pralon. (réf 0308)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - VENDS taureau adulte charolais inscrit cause CSG, TGS. GAEC Lechenault Frères (réf. 0310)
✆ **03 80 64 67 88 - 06 24 24 69 93**

21 - VENDS reproducteurs charolais 1 et 2 ans, vaches suitées, G.S., Gérard Virely 21460 Epoissotte. (réf. 0320)
✆ **03 80 96 44 68**

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans inscrits et non inscrits, TGS. Guinot - Sermages (0201)
✆ **03 86 84 33 19**

58 - VENDS bons veaux reproducteurs HBC, BO, GS. Bourry Frères (réf. 0409)
✆ **03 86 58 66 94 - 03 86 58 66 95**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC, IND IBR, 1 an et 1 taureau 2 ans. Elevage Mangote Eric - Tresnay. (réf. 0403)
✆ **03 86 38 66 97**

58 - VENDS taureaux 2 - 3 et 4 ans nés dans l'élevage + veaux reproducteurs, le tout HBC. EARL Coudret. (réf. 0412)
✆ **03 86 69 25 38**

21 - VENDS taureaux 2 ans et veaux 1 an, très bonne origine, le tout HBC. EARL BOLATRE. (0203)
✆ **03 80 84 46 52 - 06 98 38 19 62**

21 - Elevage Herd Book Limousin VEND reproducteurs 16 mois. Levoyet Alain - Pralon. (réf 0308)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - VENDS taureau adulte charolais inscrit cause CSG, TGS. GAEC Lechenault Frères (réf. 0310)
✆ **03 80 64 67 88 - 06 24 24 69 93**

21 - VENDS reproducteurs charolais 1 et 2 ans, vaches suitées, G.S., Gérard Virely 21460 Epoissotte. (réf. 0320)
✆ **03 80 96 44 68**

01 - ELEVAGE HBC, Daniel PAUGET 01 Saint Trivier de Courtes, vds reproducteurs au choix
✆ **06 28 32 17 48**

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 1 à 2 ans et vaches - Elevage inscrit indem. d'IBR livraison possible
✆ **06 77 19 11 44**

01 - Vds reproducteurs Charolais de 15 mois, issus IA, ind. IBR et BVD. Elevage Blanc Daniel
✆ **04 74 52 93 62**

01 - Vds taureau Blond TBO 5 ans vêlage facile cause consanguinité
✆ **06 82 66 95 17**

01 - Cse cessation vds génisses FFPN CL 8500L
✆ **06 14 65 32 48**

01 - Vds vaches Prim'Holstein, génisse, teme 01 et 03 - CL garanties sanitaires OK
✆ **04 74 51 70 16**

01 - Vds TB génisses et vaches pleines B.O. prix int. livr. poss. agr. Bio
✆ **04 74 66 43 65 hr ou 06 98 42 19 52**

18 - Vends 10 taureaux charolais, HBC, 13 mois, indem IBR. Gayon Serge. 3.
✆ **02 48 74 51 39 ou 06 86 76 81 2**

18 - Vds choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en déc. 09 et janvier 10, tous hivernés au pré, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. J et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12**

Les éleveurs du **G.E.R.C.E.L.A.**
vous invitent aux **JOURNÉES COMMERCIALES**
du 31 janvier au 5 février et du 28 février au 5 mars
Ventes d'animaux toutes catégories à prix libres
PORTES OUVERTES dans les élevages
Liste des éleveurs adhérents au groupement et listes des animaux à vendre disponibles
en appelant au 03 86 21 08 60 ou 03 86 58 16 03
Ou sur notre site: www.gercela.com

18 - Vends taureaux reproducteurs et veaux de l'année charolais HBC BO. GAEC Dudragne-Besson 18320 Cours les Barres.
✆ **06 81 69 19 22**

18 - A vendre cause retraite, taureaux reproducteurs charolais, 3 et 5 ans et veaux de 14 mois, HBC, ttes garanties sanit., IBR et FCO ok, livraison possible.
✆ **02 48 74 55 94 ou 06 80 33 01 14**

18 - L'élevage charolais Jubert, Massay (18), SCEA du Bourg, vous propose un grand choix de veaux, 1 an et plus et taureaux de 2 ans, lignée Bohème, grande championne nationale Cournon 2010.
✆ **06 07 75 73 13**

21 - VENDS 1 taureau charolais 2 ans et veaux reproducteurs HBC. Tursin B. 21210 Villargoix (réf. 030E)
✆ **03 80 64 25 25**

21 - ELEVAGE CHAROLAIS BAUDOT - Pont et Massène (3 kms de Semur en Auxois) PROPOSE à la vente large choix de reproductuers : - taureaux adultes, taureaux de 2 ans, taureaux de 1 an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent (réf. 030G)
✆ **03 80 97 23 28 ou 06 07 75 59 74**

42 - Vds taureaux à saillir + génisses prim'holstein et montbéliarde, issus mère à taureaux, HD nutrition
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds taureaux charolais de un à deux ans, inscrits HBC. Denis Jean-François, Vougy
✆ **04 77 65 30 40 ou 06 82 46 99**

42 - Vds taureaux 1 et 2 ans HB charolais + laitonnes. Charguerauld Christian, Mably
✆ **04 77 72 69 32 ou 06 74 46 24 83**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, trés bonnes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

57 - Vends femelles Rouge des Prés 12 18 36 mois, livr. assurée, m,les 18 30 mois.
✆ **06 83 77 06 04**

CHAROLAIS SUD MORVAN
La Génétique du Sud Nivernais l'Image et la Fierté d'un terroir
58 LUZY
VENDREDI **4 FÉVRIER** 2011
Ferme de Montarmin
(direction Toulon sur Arroux)
EXPOSITION - VENTE AMIABLE
De 9h30 à 16h30
Taureaux charolais 2 ans & Veaux reproducteurs
Renseignements:
03 86 30 10 91 ou 06 07 51 04 99

58 - Elevage charolais EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND gros taureaux 14 mois HBC, IND IBR pouvant faire la saillie comme un 18 mois. (réf. 030F)
✆ **03 86 76 12 83 ou 06 70 34 71 84**

58 - L'élevage BATHO 58330 Saxi Bourdon vous propose taureaux charolais HBC de 2 ans et veaux d'1 an issus de grandes origines avec développement et conformation supérieure, dispose semence pour vêlage facile sur génisses.
✆ **06 74 69 21 8 ou 03 86 58 35 52**

63 - AV velles Salers et Ferrandaises.
✆ **06 19 46 20 43**

69 - Vds taureaux charolais 16 mois vêlage facile HBC TB origine IND IBR BVD.
✆ **04 74 63 49 93 ou 06 85 73 49 86**

71 - Elevage charolais vend taureaux 1 et 2 ans, repro., HBC, TGS, livraison. Gaec Dufraigne M. C. V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97 ou 06 89 90 35 44**

71 - Vends taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charol., TGS, liv. pos. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96 ou 06 85 13 37 68**

71 - Vds 15 taureaux 18 mois, HBC, reproducteurs, T. B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vente permanente reproducteurs HBC, mâles et femelles jeunes et adultes, choix qualité. GAEC Goulliard (réf. 030A)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends taureau ch. HBC, 4 ans, vêlage facile, taureau 2 ans. M. Goireau J.C., Toulon-sur-Arroux.
✆ **03 85 79 40 83**

71 - Vds bons taureaux 2 ans, HBC, TGS, liv. poss. M. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61 ou 03 85 24 02 61**

71 - Elevage charolais vend taureaux, génisses 2 ans repro., HBC, livraison possible. M. Pallot J. Ch.
✆ **06 16 50 72 21**

71 - Vds, HBC, 15 génisses à saillir, 6 taureaux 2 ans, 15 veaux 15 mois + génis. ou vaches pleines, TGS. M. Devillard Jacques.
✆ **03 85 88 35 80 HR ou 06 18 54 64 88**

71 - Vds taureaux charolais 2 et 3 ans, sans corne + 1 cornu ayant sailli, hiver au pré, TGS. EARL Boiret, 71 Palinges.
✆ **06 08 84 26 46**

71 - Vds taureaux adultes et 2 ans, veaux 14 mois, HBC, TGS, liv. pos. M. Devillard, Dyo.
✆ **06 81 90 94 97 ou 03 85 70 60 84**

71 - Vds T. B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS.
✆ **06 07 57 55 40 ou 03 85 24 24 96**

71 - Elevage limousin bio vend 6 vaches repro. pleines + 3 paquets, vêlage septembre, IBR A, TGS.
✆ **03 85 54 59 77**

71 - Vds 6 taureaux 2 ans et gros veaux rep. à partir de 1.500 E. Région Charolles.
✆ **06 85 39 72 25 ou 06 14 82 52 05**

71 - Vds taureau vasectomisé Salers 16 mois + 1 repro. cha. type viande, vêlage facile. Peut livrer.
✆ **06 81 87 02 84**

Caprin

01 - Vds chèvres et chevrettes alpines mise bas février boucs 1 et 2 ans nés IA CL
✆ **04 74 51 21 65**

07 - Cause snb vds 10 chèvres Alpines pleines CL Genes+ CAEV négatif, MB fev/mars
✆ **04 75 34 41 83**

26 - Vds Chèvres Saanen indemne caev-pleines-mise bas en mars-22 chevrettes cornus et 35 adultes de 2 à 4 ans + 3 boucs
✆ **06 62 79 45 43**

69 - Vds chèvres alpines pleines, mise bas mois de mars.
✆ **06 87 58 35 99 ou 06 37 40 96 67**

Ovin

07 - Vds 19 brebis de 2 et 3 ans 120 € l'une
✆ **06 63 02 42 87**

58 - VENDS 100 brebis Texel. (réf. 030C)
✆ **06 31 89 53 39**

74 - Achète brebis pleines, suitées ou réforme, agneaux... paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

84 - Vds 180 brebis préalpes Bio, 6 mois/6 ans : 100 €/tête
✆ **04 90 75 00 16 HR**

Equin

15 - AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 €. Haras du Loup Blanc.
✆ **04 71 78 53 26**

18 - Vds cause cessation étalon comtois, p. p., alezan, CL, 8 ans, très doux, peut rester seul au pré, saillie en mai ou en liberté.
✆ **06 27 30 65 86**

Volaille-Lapin

26 - Vds Cage Lapin engraissement C225 Chabeauti 600 places avec trémis Abrevoirs 600€
✆ **06 80 73 20 45**

Chien

21 - VENDS chiot Border Collie Lof, Vacc., pucés, parents travail bovins ovins, mère 2 EMK578 (réf. 0402)
✆ **03 80 90 73 36 HR**

26 - Vds Chiots Berger des pyrénées mère FRSN 01186626 2M Bons sur ovins
✆ **06 30 56 91 13**

42 - Vds 2 chiots M F berger des Pyrénées Labrit, mère 250269604272226, pure race
✆ **06 33 16 44 29**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garennes repris parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

petitesannonces
→ MATÉRIEL → ANIMAUX → EMPLOI → IMMOBILIER → DIVERS
Votre petite annonce doit nous parvenir avant le lundi 12h00 (par fax ou tél). Pour en savoir plus...
Un seul numéro... **03 80 78 90 40**

VENDRE, ACHETER, LOUER, MATERIEL, EMPLOI, VÉHICULES, ANIMAUX
Pensez aux PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
Terres de Bourgogne

UN MOYEN SIMPLE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE PETITE ANNONCE
Terres de Bourgogne



pa@terres-de-bourgogne.net

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE MARTINE AU 03 80 78 90 40

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

Dénomination sociale : SPHERE CONSEIL
Forme sociale : S.A.R.L.
Capital social : 33 600 euros
Siège social : 13, avenue du Général Touzet du Vigier 21000 Dijon
Objet social : conseil stratégique et opérationnelle aux entreprises et services publics.
Durée de la société : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon.
Gérant : Madame Rossignol Nelly, demeurant 13, av. Général Touzet du Vigier 21000 Dijon.

AL21045274

SCP Nourissat Misserey
Strifflin Viard
Notaires associés
23 rue Buffon 21000 Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 22 décembre 2010 et d'un acte reçu par Me Nourissat, notaire le 18 août 2010, l'assemblée générale extraordinaire de la société dénommée «STANARMA», société civile immobilière, au capital de 262 000 € ayant sont siège à Dijon, 4 rue Dom Plancher, SIREN n° 448 720 169 RCS Dijon, a décidé:
- de transférer le siège social du 4 rue Dom Plancher à Dijon (21000)au 7 rue du Transvaal à Dijon (21000), ce à compter du 22 décembre 2010, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
- d'accepter la démission de Mr Armand Groz, dt à Pernand Vergelesses (21420), 11 rue de Frétille, co-gérant démissionnaire.
Pour avis et mention

AL21045321

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

TOM'S 3D

SA au capital de 34260 €
Siège social:
11B rue des Novalles, 21240 Talant
477488688 RCS Dijon

L'assemblée générale du 22/12/2010 a pris acte de la fin du mandat d'administrateur de: Mme Mignon Paola-Maria, M. Lazzaoni Stéphane Jean-Paul, M. Loichot Pierre-Alain Michel, M. Bourrières Francis et Mme Richard Patricia.
Et a désigné en qualité d'administrateur : M. Augaudy Jean-Luc André demeurant à Paris (75019) au 8 rue de Mouzaïa, M. Candotti Gilles demeurant à Gif sur Yvette (91190) au 36 allée de la Gambauderie, M. Jaffiol Franck demeurant à Dijon (21000) au 8 r Racine, M. Pereira Nelson demeurant à Esbly (77450) au 3 rue de l'Harmonie.
Le Conseil d'Administration en date du 22/12/2010 a nommé en qualité de Président du Conseil d'Administration M. Jean-Luc Augaudy en remplacement de l'ancien Président Directeur Général Mme Paola Mignon.
Modification au RCS de Dijon

AL21045320

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LES SALAISONS DE CAMPAGNE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Siège Social : 23, rue de Messigny ,Ai 21 121 Hauteville les Dijon.
Objet : la vente de produits de charcuterie et de plats cuisinés traiteur et la fabrication de foie gras.
Durée : 99 ans.
Capital : 25.000 euros.
Gérance : Madame Michelle Poinssot demeurant 23, rue de Messigny, 21 121 Hauteville Les Dijon et Monsieur Bernard Poinssot demeurant 23, rue de Messigny ,Ai 21 121 Hauteville Les Dijon
Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL21045294

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Grignon du 3 janvier 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : METHALAIT
Siège social : 8 Rue de la Potale 21150 Grignon
Objet social : la production d'énergie par méthanisation, la vente d'électricité, la vente de chaleur et la vente d'eau chaude, le recyclage de déchets, la production et la vente de produits fertilisants, l'épandage.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 7 500 euros
Gérance : Monsieur Christophe Fercoq et Madame Dorothée Fercoq, demeurant 8 Rue de la Potale 21150 Grignon.
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis, la gérance

AL21045314

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 décembre 2010 à Boux sous Salmaise, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : SARL Ab Rénovation
Forme : Société à responsabilité limitée
Objet : La maçonnerie générale et la couverture
Capital social : 5 000 euros
Siège social : Le Village, 21690 Boux sous Salmaise
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérant : Monsieur Benjamin Boucherot, demeurant 60 rue Lamangelle, 21270 Pontailler sur Saône. Monsieur Antony Daize, demeurant 2 rue Léon Mauris, 21150 Vénarey les Laumes.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon (Côte d'Or).
Pour avis et mention, les gérants.

AL21045316

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SARL CABINET CRYSELIDE
Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Siège social : rue de la Barre
21360 Veuvey sur Ouche
Objet : autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, NCA.
Durée : 99 ans
Capital : 100 euros
Gérance : Christophe Guégnault, demeurant à Veuvey sur Ouche (21360) rue de la Barre.
Immatriculation : sera au RCS de Dijon

AL21045318

S.C.P. Didier Nourissat
Hugues Misserey, Yvan Striffling
et Maël Viard
Notaires associés
23 rue Buffon 21000 Dijon

Suivant acte de Maître Maël Viard, notaire à Dijon, le 19 janvier 2011, il a été constitué la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous:
Dénomination : SCI Arnaud Immobilier
Siège : Quétigny (21800), 7 rue de la Serpe et 1 rue de la Broche
Durée : 99 ans
Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou toute autre opération.
Capital social : mille euros (1 000,00 €)
Apports en numéraire : 1 000,00 €
Gérant : Monsieur Bruno Arnaud, demeurant à, Seurre (21250), 2 impasse des Fleurs.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Pour avis et mention

AL21045322

APPORTS

Aux termes des statuts de la société LES SALAISONS DE CAMPAGNE en date du 12 janvier 2011 enregistrés à la recette des impôts de DIJON le 18 janvier 2011, Bordereau n°2011/89 Case n°18, Madame Michelle Poinssot, 23, rue de Messigny, 21 121 Hauteville les Dijon, a fait apport à la société LES SALAISONS DE CAMPAGNE, société à responsabilité limitée au capital de 25.000 euros, dont le siège social est 23, rue de Messigny, 21 121 Hauteville les Dijon, de l'exploitation AUX SALAISONS DE CAMPAGNE exploitée 23, rue de Messigny, 21 121 Hauteville les Dijon et Stand 10, Les Halles Centrales, 21 000 DIJON et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 314 517 533 RCS DIJON. Cet apport, évalué à 18 642,25 euros et dont la date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er juillet 2010, a été rémunéré moyennant l'attribution à l'apporteur de 18 642,25 parts de un euro de nominal émises par la société LES SALAISONS DE CAMPAGNE. La Société deviendra propriétaire de l'exploitation apportée à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, mais les opérations effectuées depuis le 1er juillet 2010 concernant l'exploitation dudit fonds, seront réputées faites pour son compte. Les créanciers de l'apporteur disposeront d'un délai de dix jours à compter de la dernière en date des publications légales pour faire la déclaration de leurs créances au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.

AL21045295

GROUPEMENT FORESTIER DE L'EFEL

Groupement forestier
Au capital de 288 528 euros
porté à 358 152 euros
Siège social : Chenôve (21300)
4 impasse Jean Perrin
443 917 984 RCS Dijon

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 16 décembre 2010, le Groupement forestier de la Pépine, Groupement forestier au capital de 69 684,45 euros, dont le siège est à Chenôve (21300), 4 impasse Jean Perrin, immatriculé au RCS Dijon sous le n°443 918 081, a fait apport à titre de fusion au Groupement forestier de l'Efel de tous ses éléments d'actif, sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2009, pour une valeur de 1 479 357,62 euros, moyennant la prise en charge de l'intégralité de son passif pour une valeur de 123 358,39 euros, soit un apport net de 1 355 999,23 euros.
Il a été prévu que toutes les opérations actives et passives réalisées par le Groupement forestier de la Pépine entre le 1er janvier 2010 et la date de la réalisation définitive de la fusion, seraient considérées comme faites pour le compte du Groupement forestier de l'Efel.
Pour rémunérer cet apport, le Groupement forestier de l'Efel a augmenté son capital de 69 685 euros par émission de 4 571 parts sociales nouvelles de 15,2449 euros chacune, entièrement libérées, attribuées aux associés du Groupement forestier de la Pépine à raison d'une part du Groupement forestier de l'Efel pour une part du Groupement forestier de la Pépine.
La prime globale de fusion est de 1 286 314,78 euros.
La fusion est devenue définitivement le 29 décembre 2010 ainsi qu'il résulte du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du Groupement forestier de l'Efel du 29 décembre 2010 et du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du Groupement forestier de la Pépine du 29 décembre 2010.
En conséquence, les articles 6 (apports) et 7 (capital social) des statuts ont été modifiés en conséquence.
La gérance

AL21045331

DISSOLUTION LIQUIDATION

IMMEDIAG 21

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 3 000 Euros
Siège social : 94 rue des Marmuzots
21000 Dijon

R.C.S. : Dijon 502 326 028

Par décision du 31 décembre 2010, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a,
approuvé les comptes de liquidation ;
donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ;
décidé la répartition du produit net et de la liquidation ;
prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Mention sera faite au RCS : Dijon
Pour avis,

AL21045319

MODIFICATION DE CAPITAL

SUPREX

Société par actions simplifiée
au capital de 3 262 245 €
porté à 4 324 000 €
Siège social
4 rue du Champ aux Prêtres
21000 Dijon
R.C.S. Dijon 968 201 913

Il résulte de la décision de l'actionnaire unique du 6 décembre 2010 que le capital social de la société a été augmenté de 3 000 000 e puis après l'imputation d'une partie des pertes reportées antérieures 1 938 245 € ramené à 4 324 000 € par diminution de la valeur nominale de l'action qui s'élèvera à 1 081 euros.
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Le président

AL21045326

TRANSFERT DE SIÈGE

SQUALE FX

EURL au capital de 10000 €
Siège social :
3 rue de la fidélité, 75010 Paris
511304172 RCS Paris

L'AGE du 22/12/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au 29B rue Léon Veil Picard, 21120 Dienay, à compter du 01/02/2011
Gérance : Olivier Djalayer 29 B rue Léon Veil Picard 21120 Dienay
Radiation au RCS de Paris et réimmatriculation au RCS de Dijon

AL21045317

NOMINATION

BOURGOGNE FONDERIE

Société anonyme à conseil d'administration
au capital de 160 000 euros
Siège social : 10 avenue de la gare
21400 Châtillon sur Seine
409 989 530 RCS Dijon

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 novembre 2010, il résulte que Monsieur René Ruffin demeurant rue Fleuriot 21570 Autricourt, a été nommé en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-Claude Amizet, démissionnaire.
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis

AL21045324

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

CABLERIE ET CORDERIE DE BOURGOGNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 120 000 euros
Siège social
21 bis rue de Malines
21000 Dijon
R.C.S. Dijon 392 324 281

Aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2010, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérants :
- Madame Laurence Lagoutte, demeurant 11 impasse de la Tuilerie 58130 Guérigny
et
- Monsieur Sébastien Kremer, demeurant 5 rue de la Mignarderie 58320 Pougues les Eaux
pour une durée illimitée à compter du 1er janvier 2011.
Pour avis, la gérance

AL21045327

CESSION

Etude de Maîtres Denys Chevillon
Gérard Vetter et Eric Vincent
Notaires associés à Beaune
(Côte d'Or), 3 route de Seurre

Suivant acte reçu par Me Gérard Vetter le 17 janvier 2001, enregistré à Beaune, le 19 janvier 2011, Bordereau n° 2011/40 case n° 1, M. Wilfried Gauthron et Mme Séverine Cornier, demeurant ensemble à Beaune (21200), 12 avenue Charles de Gaulle ont vendu à M. Florian Perche demeurant à Chagny (71150), 4 rue Jean Jaurès, un fonds de commerce de sandwicherie, confection et vente à emporter de pizzas et paninis, saladerie, restauration rapide, épicerie fine, boissons à emporter, exploité à Beaune (21200) 7 rue Paradis et 15 place au Beurre. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de neuf mille euros (9 000,00 eur). Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Me Gérard Vetter où domicile est élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire

AL21045323

Suivant acte sous seing privé en date à Dijon du 15 janvier 2011, enregistré au SIE de Semur en Auxois le 20 janvier 2011 Bordereau n° 2011/43 Case n°1, Monsieur Philippe Chainey demeurant à Montbard (21500), 1 chemin des Nymphes,
a cédé à la société MECA.CHAINEY, sarl au capital de 8.000 € dont le siège est à Châtillon sur Seine (21400), ZI du bec à vent, immatriculée, immatriculée au R.C.S de Dijon sous le n° 453 088 130,
le fonds artisanal de mécanique générale, ferronnerie et serrurerie exploité à Vanvey (21400) puis à Châtillon sur Seine (21400), ZI du bec à vent, pour lequel Monsieur Philippe Chainey est identifiée à l'INSEE sous le n° 321 681 314 00019 moyennant le prix de 40.000 € s'appliquant pour 37.000 € aux éléments incorporels et pour 3.000 € au matériel.
L'entrée en jouissance a été fixée au 15 janvier 2011.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au Cabinet d'Avocats FIDAL, parc Valmy, 4 rue Jeanne Barret (21000) Dijon.

AL21045332

FUSION

GROUPEMENT FORESTIER DE LA PEPINE

Groupement forestier
Au capital de 69 684,45 euros
Siège : Chenôve (21300) 4 impasse Jean Perrin
443 918 081 RCS Dijon

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 29 décembre 2010 a approuvé le traité de fusion d'absorption du Groupement forestier de la Pépine par le Groupement forestier de l'Efel, Groupement forestier au capital de 288 528 euros,dont le siège social est à Chenôve (21300) 4 impasse Jean Perrin 443 917 984 RCS Dijon.
Aux termes duquel le Groupement forestier de la Pépine a fait apport à titre de fusion au Groupement forestier de l'Eel de la totalité de ses actifs, sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2009, moyennant la prise en charge de l'ensemble de son passif et la création par le Groupement forestier de l'Efel de 4 571 parts sociales nouvelles attribuées aux associés du Groupement forestier de la Pépine , à raison d'une part du Groupement forestier de l'Efel pour une part du Groupement forestier de la Pépine.
Ladite fusion entraîne de plein droit la dissolution du Groupement forestier de la Pépine sans qu'il soit procédé à une opération de liquidation.
Les associés du Groupement forestier de l'Efel, ayant approuvé en date du 29 décembre 2010 ledit projet de fusion et augmenté corrélativement son capital, la fusion et la dissolution du Groupement forestier de la Pépine sont devenues définitives à cette date.
La gérance

AL21045330

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Messanges (AS 10 170): 50 a 57 ca - Champ blanc: A-274-278[F1]-278[F2] (sans bâtiment)
Vignes AOC Hautes Côtes de Nuits et Bourgogne
Cmne de Vitteaux (AS 11 07): Maintien de l'exploitant
6 ha 52 a 07 ca - Champ cubillon: G-59 - Colardote: ZD-5(B)-5(C)-5(AJ)-5(AK) - La voie des failles: G-102 (sans bâtiment)
PRE
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 14/02/2011 à Safer de BOURGOGNE, rue F. Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21045333

► A noter

Tous vos rendez-vous professionnels sur
AgriBourgogne.fr

TDB1098 P20_21_22_23__ 26/01/11 16:17 Page2

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site
www.infogreffe.fr
• par minitel
3617 Infogreffe*
• par téléphone
0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 19/01/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
QUINCAILLERIE DORNOISE (SARL)
11 ter, route de Moulins - 58390 Dornes
RCS : 504 950 478
Le greffier

AL58045329

Par jugement en date du 19/01/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
G.C.P.L 58 (SARLU)
- Parc d'Activités Val de Loire 58200 Cosne Cours sur Loire
RCS 507 443 901
Le greffier

AL58045330

Par jugement en date du 19/01/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LOUIS Hervé Robert
7, allée Marcel Nivot - 58000 Nevers
RCS : 509 770 418
Le greffier

AL58045331

Par jugement en date du 19/01/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BARON Ophélie
57, rue de Marzy - Résidence le Parc de Marzy - 58000 Nevers.
RCS : 512 678 590
Le greffier

AL58045332

Par jugement en date du 19/01/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LABASTIRE RONAN JEAN YVES
68, place Boucaumont - 58290 Moulins Engilbert
RCS : 494 155 294
Le greffier

AL58045333

Par jugement en date du 19/01/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
EURL MELIM - MELIM CARLOS
125, rue Jean Jaurès - Garchizy 58600 Fourchambault
RCS : 389 245 812
Le greffier

AL58045334

Par jugement en date du 19/01/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL POTERIE FABRICE NORMAND (SARL)
La Poterie Neuve - 58310 St Amand en Puisaye
RCS : 300 458 692
Le greffier

AL58045335

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Transformation du GAEC en EARL

GAEC DE SATINGES

Au capital de 112.680 €
Satinges - 58320 Parigny les Vaux
RCS Nevers - 325.590.131

Par effet d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2010, ont été prises les résolutions suivantes :
- Retrait d'André Troux et transformation du GAEC en EARL prenant effet le 1er janvier 2011 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile à responsabilité Limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination Sociale : EARL de Satinges
Siège Social : Satinges - 58320 Parigny les Vaux
Associés : Mrs Troux Alain et Serge
Gérant : M. Troux Alain, demeurant à Satinges - 58320 Parigny les Vaux
Capital Social : 112.680 € divisé en 7.512 parts de 15 € représentatives de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL58045318

MODIFICATION STATUTS
SUPPRESSION DU COMITE DE DIRECTION

NIEVRE DIFFUSION PRESSE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 360 000 Euros
R.C.S. Nevers B 412 489 577
Siège Social : Rue de la Vallée Bégat
58400 La Charité sur Loire

Les associés réunis en AGE le 14/01/2011 ont décidé :
-D'ajouter l'alinéa suivant à l'article 15 des statuts : « les associés peuvent décider, à l'unanimité, de confier l'ensemble des pouvoirs de direction à son Président en supprimant le Comité de direction»
-De supprimer le Comité de direction, et, par suite, constater la cessation du mandat de M. Christian Bouthors.
Le président : Hervé Philippon

AL58045312

Transformation en EARL

GAEC BERGER PÈRE ET FILS

Lenteur - 58250 Ternant
Au capital de 171 581,36 €
RCS Nevers - 403 203 680

Par effet d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 31/12/2010, ont été prises les résolutions suivantes : réduction du capital social s'élevant à 168 780 € et transformation du GAEC en EARL prenant effet le 1er janvier 2011 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile à Responsabilité Limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL BERGER Stéphane
Siège Social : Lenteur - 58250 Ternant
Associé unique et gérant : M. BERGER Stéphane demeurant Lenteur, 58250 Ternant.
Capital Social : 168 780 € divisé en 11.252 parts de 10 € représentatives de biens mobiliers et de numéraires
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, La gérance

AL58045319

POSIDONIA

Société civile transformée
en SARL au capital de 1 000 €
Siège social
58, route Nationale
58300 Saint Léger des Vignes
518 172 119 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 décembre 2010, la collectivité des associés a décidé d'étendre l'objet social à la location de locaux meublés et de transformer la société en société à responsabilité limitée à compter du 1er janvier 2011.
Mme Marie-Luce Rignaud et Mr Laurent Parisot dt ensemble à Saint Léger des Vignes (58) - 58, route Nationale, anciens gérants de la société sous son ancienne forme ont été nommés gérants pour une durée illimitée à compter du même jour.
Pour avis

AL58045328

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 19 janvier 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
JULIA EDITING
Siège social : Chemin de Vaussages , 58530 dornecy
Forme : SARL Unipersonnelle
Capital : 100 €
Objet social : Abonnement et diffusion a un service d'information Par internet
Gérant : Madame Nicole Robichon, chemin de Vaussages, 58530 Dornecy
Durée : 29 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58045313

Notaires

Maître Philippe MENIGOZ
Notaire
70, Avenue de Paris
58320 Pougues les Eaux

Suivant acte reçu par Me Philippe MENIGOZ, le 14 décembre 2010, enregistré au S.I.E. de NEVERS le 12/01/2011 Bordereau 2011/71 Case n°1, il a été constitué la société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : L'ETANG DES V BARONS
Capital social : 400,00 €, constitué uniquement d'apports en numéraire, intégralement souscrits et libérés ;
Siège social : Marzy (58180), 27 bis Rue de la Folie ;
Durée : périodes successives de 03 années, avec une durée maximale, à compter de l'immatriculation au R.C.S. de Nevers, de 60 années ;
Objet social : gestion immobilière ; emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet ; exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société; mise en valeur des immeubles acquis, notamment par l'édification de constructions pour toutes destinations, la transformation de toutes constructions ; exploitation par bail, location ou autrement des immeubles propriété de la société ;
Co- Gérance : Mr Maurice Perrodi, né à Nevers (Nièvre), le 24 août 1956, demeurant à Marzy (58180), 27 bis Rue de la Folie, et Monsieur Jean-Marie Malassenet, né à Grossouvre (Cher) le 22 juin 1954, demeurant à Cours les Barres (18320), 24 Rue du Bois ; nommés aux termes des statuts pour une durée indéterminée.
Clauses d'agrément : cessions libres entre associés ; soumises à agrément dans les autres cas.
Pour avis et mention,
Me Philippe MENIGOZ

AL58045317

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE ROUY

Enquête publique sur le projet de Plan Local d'urbanisme (P.L.U)

Par arrêté n° 11/01/04, Mr le Maire de Rouy a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme.
A cet effet, Mr LAPREVOTTE, officier de gendarmerie en retraite, a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.
L'enquête se déroulera en Mairie, du 15 février 2011 au 17 mars 2011, au jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie les:
mardi 15 février 2011 de 9h à 12h
mercredi 02 mars 2011 de 9h à 12h
jeudi 17 mars 2011 de 15h à 18h
Pendant la durée de l'enquête,les observations sur le projet de P.L.U pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elle peuvent également être adressées par écrit au maire ou au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenu à disposition du public en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, dés qu'ils seront transmis à la commune.
Le Maire,
J.N GUILLAUMOT

AL58045324

DISSOLUTION LIQUIDATION

CAFE DES SPORTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : Le Bourg
58230 Ouroux en Morvan

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 23/12/2010, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé Le Bourg, 58230 Ouroux en Morvan.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Barbotte Michel demeurant Le Bourg, 58230 Ouroux en Morvan lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve, de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au registre du commerce et des sociétés.

AL58045200

La Société à responsabilité limitée JEAN YVES VALLE au capital de 7622.45€
Siège social : 17 Rue Roland Champenier 58000 Nevers immatriculé au RCS Nevers sous le N° 343 448 924
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Décembre 2010, il résulte que :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01 janvier 2011 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur VALLE Jean Yves demeurant 17 Rue Roland Champenier à Nevers (58000) , avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé à 17 Rue Roland Champenier à Nevers (58000), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers
Mention sera faite au RCS : Nevers.

AL58045297

La Société à responsabilité limitée ESPACE RENOVATION au capital de 7622 €
Siège social : Maupertuis 58 320 Parigny Les Vaux immatriculé au RCS Nevers sous le N° 422 810 903
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Décembre 2010, il résulte que :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01 janvier 2011 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Pouillet Gérard demeurant Maupertuis à Parigny Les Vaux (58320) , avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé à Maupertuis à Parigny Les Vaux (58320), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers
Mention sera faite au RCS : Nevers.

AL58045316

Dissolution

Aux termes d'une délibération prise le 30 décembre 2010, enregistrée à Nevers le 12/1/2011 bord n° 2011/62 Case n° 5, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SCI DES BOUGAUDERIES, au capital de 98.200 euros, ayant son siège à Colmery (Nièvre) «Les Bougauderies», immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 433 000 692
A décidé la dissolution volontaire anticipée de la Société à compter du 30 décembre 2010, et nommé comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la réalisation de l'acte au paiement du passif et à la répartition du boni de liquidation : Mr Edbert Strötbaum, dt à Colmery (Nièvre) «Les Bougauderies», lequel accepte ses fonctions.
Le siège de la liquidation a été fixé à Colmery (Nièvre) «Les Bougauderies».
La correspondance de tous actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au domicile du liquidateur.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés en annexe au RCS du tribunal de commerce de Nevers.
Pour Avis
Le liquidateur

AL58045322

Avis de Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2010, enregistrée à Nevers le 12/1/2011 bord n° 2011/62 Case n° 6, l'Assemblée Générale extraordinaire des associés de la SCI DES BOUGAUDERIES, au capital de 98.200 euros, ayant son siège à Colmery(Nièvre) «Les Bougauderies», immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 433 000 692,
Ayant pour liquidateur Mr Egbert Strötbaum, dt à Colmery (Nièvre) «Les Bougauderies»,
Les comptes du liquidateur auquel il a été donné quitus ont été approuvés purement et simplement et la liquidation a été déclarée clôturée.
Ces comptes et le procès-verbal de l'Assemblée d'approbation seront conformément à la loi, déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis
Le Liquidateur

AL58045321

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL ERIDAIM

Société à responsabilité limitée
Au capital de 35 075 euros
porté à 55 083 euros
Siège social : Z.A des Bardebouts
58150 Pouilly sur Loire
352 888 572 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 30 décembre 2010 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 20 008 euros par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Article 2.5.0 Capital social
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à trente cinq mille soixante quinze euros (35 075 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à cinquante cinq mille quatre vingt trois euros (55 083 euros)
Pour avis, la gérance.

AL58045307

TRANSFERT DE SIÈGE

S.C.I BHL

Société Civile Immobilière au Capital de 900 €
Siège Social : 38 Rue Franchet d'Esperey
58000 - Nevers
R.C.S. Nevers 513 093 989

L'AGE du 20/12/2010 a décidé de transférer le siège social de la société à 59 Avenue Franklin Roosevelt, 75008, Paris, à compter du 20/12/2010.
Radiation au RCS de Nevers et ré-immatriculation au RCS de Paris.

AL58045286

SAFER de Bourgogne

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

La SAFER de BOURGOGNE (département 58)
se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Tracy sur Loire (11/006)
Vignes AOC Pouilly Fumé:
74 a 44 ca
- Les erses: ZH-176 - Les ramonates: C-661
Cmne de Anlezy (10/013)
Prés
Biens loués en totalité : maintien de l'exploitant en place
22 ha 19 a 80 ca
- Les Rouches: B -473
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 14/02/2011 à Safer de BOURGOGNE, 6, rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58045336

SOCIÉTÉ E.U.R.L. DELBOVE-MARCILLAC

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social
33 rue du Commerce
58330 Saint Saulge
RCS Nevers N° 514 610 377

Par décision de l'associé unique en date du 20 décembre 2010 enregistrée au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 6 janvier 2011 bordereau n° 2011/6 Case n° 8 :
- le siège social de la société a été transféré à Saint Saulge (58330), 28 rue du Commerce à compter du 25 octobre 2010, l'article 4 des statuts a été corrélativement modifié.
Pour avis, la gérante

AL58045289

BINOME

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social
26 - 32, rue de Verdun
94500 Champigny sur Marne
510 547 524 RCS CRETEIL

Aux termes du PV du 20 décembre 2010, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de tranférer le siège social au Manoir de la Garde - Lieudit La Garde - 58240 Saint Pierre le Moutier, à compter du 31 décembre 2010.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Gérance : Monsieur Frédéric Pain, demeurant au Manoir de la Garde - Lieudit La Garde 58240 Saint Pierre le Moutier et Mademoiselle Ingrid Michel, demeurant au Manoir de la Garde - Lieudit La Garde - 58240 Saint Pierre le Moutier.
La société sera radiée au RCS de Créteil et immatriculée au RCS de Nevers.

AL58045315

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Modification des Dirigeants

SCEA DE CESSEIGNE

Cesseigne - 58310 Bouhy
Capital social : 134 109,40 €
RCS Nevers - 404 070 260

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 20 décembre 2010 à effet du 31 décembre 2010, il a été procédé au retrait de M. Pascault Bernard, au retrait et à l'abandon de gérance de M. Pascault Alain, à l'entrée de l'associée cogérante, Melle Cannet Valérie, domiciliée comme M. Julien Pascault à Ravière 58310 Bouhy.
Pour avis, La gérance

AL58045321

NEVERS BIO ALIMENTAIRE-NBA

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000€
Siège social : 43 boulevard Camille Dagonneau
58640 Varennes Vauzelles
521 146 944 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 janvier 2011, les associés ont pris acte de la démission de Mr Jean Paul Picard de ses fonctions de co-gérant de la société à compter rétroactivement du 31 décembre 2010.

AL58045327

EARL DES BERTINS

Route des Bertranges - Les Bertins
58400 Narcy
Capital social : 85.000 €
RCS Nevers : 492 155 106

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2010, Mme HESTERS Anne-Marie démissionne de ses fonctions de gérante.
Pour avis, la gérance

AL58045337

CESSION

FIDAL Société d'Avocats
41, bd du Pré Plantin, 58000 Nevers

Cession de fonds de commerce

Suivant acte SSP en date à St Pierre le Moutier (Nièvre), du 18 janvier 2011, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 21 janvier 2011, bordereau n° 2011/118, Case n°5, Extrait 294,
La Société BELLI GIACOMO, SARL Unipersonnelle ayant son siège social 14, rue de Moulins, 58240 Saint Pierre le Moutier a cédé à la Société GARAGE DU PANAMA, SARL Unipersonnelle ayant son siège social 14, rue de Moulins, 58240 Saint Pierre le Moutier, immatriculée 528 450 539 RCS Nevers :
Un fonds de commerce de garage pour automobiles et tous véhicules à moteur, réparation et vente de voitures neuves et d'occasion, pièces détachées sis et exploité 14, rue de Moulins, 58240 Saint Pierre le Moutier, pour l'exploitation duquel la Société BELLI GIACOMO est immatriculée 444 862 965 RCS Nevers.
Cette cession a eu lieu moyennant le prix, hors marchandises, de 300.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 120.000 €, au matériel , outillage, mobilier de bureau et matériel roulant servant à son exploitation pour 180.000 €.
L'entrée en jouissance est intervenue au 1er janvier 2011.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au bureau de la Société d'Avocats FIDAL, 41, boulevard du Pré Plantin, 58000 Nevers.
Pour unique insertion

AL58045323

YONNE

CHANGEMENT DE NOM

M. Goncalves Certal (David) né le 18 mai 1984 à Figari (Corse du Sud), demeurant 29 avenue de Saint Quentin à Monéteau (Yonne) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : Goncalves.

AL89045328

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16-01-2011 à Sens (89), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16-01-2011 à Sens (89), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale: proCAISSE SYSTEM
Forme sociale: Société à responsabilité limitée,
Siège social: 21 rue Charles de Gaulle 89140 Michery
Objet social: Ventes-réparations-Formations caisses enregistreuses et matériels d'encaissement informatiques- appareils à carte bleue ,ÀiTPV,TPE, bureautique
Durée de la Société: quatre vingt dix neuf ans,
Capital social: Cinq mille euros en numéraire entièrement libéré,
Gérance: Monsieur Laligant Philippe demeurant à Michery, pour une durée illimitée.
CoGérance: Monsieur Chauvot Marc demeurant Paron, pour une durée illimitée.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
La Gérance

AL89043014

A.P.F.L.C.

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : Hôtel d'entreprises du Sénonais
ZAC des Vauguillettes
1 Boulevard des Noyers Pompons
89100 Sens

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sens du 03 janvier 2011,il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : A.P.F.L.C.
Siège social : Hôtel d'entreprises du Sénonais
ZAC des Vauguillettes
1 Boulevard des Noyers Pompons, 89100 Sens
Objet social : - Toutes activités de conseils auprès des entreprises et des particuliers en matière de restructuration et de réorganisation des entreprises, d'acquisition et de cession, de gestion des ressources humaines, d'optimisation fiscale, ainsi que la réalisation de prestations administratives et informatiques
- Toutes activités de prestataires de services
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 3 000 euros
Gérance : Madame Peggy Huard, demeurant 27 Rue du Professeur Ramon 89140 Cuy, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
La Gérance

AL89043029

Par acte SSP du 20 janvier 2011, il a été constitué la société suivante :
Dénomination sociale : Glazing Bus & Truck
Forme : SARL
Capital :30.000 Euros
Siège social : 5 rue des Pêcheurs, 89140 Gisy les Nobles
Objet : L'achat, la vente, le négoce, l'importation, l'exportation, la fabrication, le placement, le traitement de tout matériel en verre, plastique et produits similaires, de tous accessoires et pièces de rechange pour véhicules et bateaux. L'exploitation et la gestion des succursales pour la pose, le remplacement et la réparation des vitres, toits ouvrants, accessoires automobiles, camions, autobus, tracteurs, engins de travaux publics, etc., sous quelque forme que ce soit (location, sous-location, dépôt)
Durée : 99 ans
Gérant : M. Christophe FERNETTE, demeurant 39 rue de l'Armance, « La Chaussée », 89360 Butteaux
Immatriculation au RCS de Sens

AL89043037

A Auxerre, il a été constitué le 13/12/2010
Forme : EURL
Capital social :2 500.00€
Dénomination :CPARIS
Siège social :17 rue Paul Armandot 89000 Auxerre
Durée : 99 ans
Objet : Entreprise Générale de Bâtiment
Gérant : Mr QAYOOM RASHID ALI, 17 rue Paul Armandot 89000 Auxerre
RCS Auxerre

AL89043038

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 11/01/2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : S.E.L.A.R.L.
Dénomination : Pharmacie des Piedalloues
Capital social : 10 000 € constitué d'apports en numéraire ; il est divisé en 1 000 parts sociales de 10 € chacune ;
Siège social : ZAC des Piedalloues - Bâtiment B - 89000 Auxerre.
Objet : Exercice de la profession de pharmacien d'officine.
Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au R.C.S.
Gérant : Mademoiselle Dominique Chieze demeurant 10 allée de la Genotte 89000 Saint Georges sur Baulche a été désignée en qualité de premier gérant.
La présente société sera immatriculée au R.C.S. d'Auxerre.
Pour avis : la gérance

AL89043042

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 14/01/2011 concernant la société ABC DISTRIBUTION. Il fallait lire : **gérant et non pas co-gérant.**

AL89043033

DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIETE CIVILE DE MOYENS CLAUDE ET MARTIN

Au capital de 8 232,24 Euros
Siège Social : 19, rue Pierre et Marie Curie
89400 Migennes
RCS Sens D 300 846 151 00011
N° SIRET : 300 846 151 00011
Code APE : 8219 Z

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 décembre 2010, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la Société, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires.
Elle a nommé comme liquidateur, Monsieur Bernard CLAUDE, élisant domicile aux fins de la liquidation : 19, Rue Pierre et Marie Curie à Migennes (Yonne).
et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé : 19, rue Pierre et Marie Curie à Migennes (Yonne).
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Le Liquidateur

AL89043027

I2SPHERES

SARL au capital de 6000 Euros
1 chemin des sablons, Sarrigny,
89110 Poilly sur Tholon
482215712 R.C.S. Sens

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 décembre 2010 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31 décembre 2010, nommé en qualité de liquidateur mademoiselle Laurence NOEL, 1 chemin des sablons, Sarrigny, 89110 Poilly sur Tholon et fixé le siège de liquidation au siège de la société. La correspondance est a adresser au siège de la société.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL89043028

BATIMENT LA GERMINOISE

SARL en liquidation
au capital de 7 700 euros
Siège : 7 Rue des douze Poiriers,
89600 Germigny
393 520 903 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale du 31 Décembre 2010 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Maria DE FARIA de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Auxerre, en annexe au RCS.

AL89043036

NON DISSOLUTION

NUITS CONSTRUCTION SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social
Zone Artisanale - Rue de la Liberté
89390 Nuits sur Armançon
RCS Auxerre 399 042 704

Aux termes d'une délibération en date du 18 novembre 2010, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis, la gérance

AL89043032

TRANSFERT DE SIÈGE

BLACK & SPICY

Sarl au capital de 1000 euros
Siège social : 6 rue du général de Gaulle
77 000 Melun
504 964 503 RCS Melun

Aux termes procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 02 Janvier 2011
Le siège social de la société a été transféré à 14 place du Général de Gaulle 89690 Chéroy
l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence
Gérance: Monsieur Courillon Ronald demeurant 14 place du général de Gaulle 89690 Chéroy
RCS Sens

AL89042973

KARUKELEC

SARL au capital de 15 000 Euros
Siège social : Villemanoche (89140)
30, rue de la Cave Courteau
491 669 693 R.C.S. Sens

Le 3 janvier 2011, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de Villemanoche (89140), 30 rue de la Cave Courteau à Saint-Sérotin (89140), 2 allée

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER de BOURGOGNE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :
Asquins, vigne et terre à planter
8 ha 00 a 81 ca - La tournelle: ZN-121[F1]-121[F2] - Liard: ZN-107(A)-107(B)-133[104](A)-133[104](B)-133[104](C - Liard: ZN-134[104](A)-134[104](B)-134[104](C)-135[104](B)-135[104](AJ)-135[104](AK)-135[104](AL)
Quenne, terre, verger, vigne et landes le tout situé en zone AOC
5 ha 73 a 02 ca - Sur chateau: ZB-128-129-131-132- Sur grignot: ZD-64-67 - Sur moury: ZE-225-272[226]-273[226]
St Bris le Vineux - verger
12 a 34 ca - Cote de pissou: ZT-156
Moutiers-en-Puisaye - pré
4 ha 45 a 49 ca - Sur la prairie des clergea: H-27-28
Tannerre en Puisaye, corps de ferme avec dépendances et prés
5 ha 81 a 53 ca - Beon: D-102-103-104 - Champ de l abime: D-94-522[95]-525[93]-526[93]-527[93]-545[96]-546[96]-562[96] - Champs de beon: D-178-179-200-201 - Le pre de beon: D-561[97] - - Pre de l abime: D-87
Tonnerre
54 a 60 ca - terre - Les terres rouges: ZE-16
17 a 30 ca - terre et bois-taillis - Envers des rouquins: YC-124
36 a 67 ca - bois-taillis - Les chantemerles: YC-91
Diges - terre
7 ha 77 a 73 ca - Champs de la caille: ZP 156p ,Ài 157p
Vignes et terres à planter occupées - AOC Petit Chablis, Chablis, Chablis 1er Cru sur les communes suivantes :
- Chablis, 81 a 48 ca - Les quatre chemins: ZO-132[61] - Les monts mains: E-1788[99]-1789[100] - Les quatre chemins: ZO-131[61] - Les vaudesirs: A-676[60]-679[60](J)-679[60](K)
- La Chapelle Vaupelteigne - 61 a 89 ca - La fourchaume: ZD-116
- Lignorelles 20 a 39 ca - Le champ brule: B-900
- Maligny, 10 ha 55 a 83 ca - Casquets: ZL-45(A)-45(B) - Champs malaquins: ZL-22 - L ardillier: F-596-603-604-605-606-607-608-933[597] - L homme mort: F-204-205-207-208-331-332-333-334-335-336-337-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-835[194]-836[205]-840[204]-841[202]-851[202]-928[193]-929[194] - Les chaumes: ZH-64-78-116-117 - Pierrettes: ZI-44 - Folle pensee: F-874[70] - Milieu des chaumes: ZH-128(J)-128(K) - Pierrettes: ZI-45-46
Divers terres, prés, bois et jardins sur les communes suivantes :
- Appoigny - 28 a 63 ca - Beaulieu: BP-96 - La fontaine bouillon: CM-96 - Le saut du loup nord est: CH-229[183] - Les pres de bailly: CE-82
- Auxerre - 54 a 94 ca - Brosse maison: ZW-19(A)-19(B) - Les clairions sud: HI-66
- Héry - 65 a 80 ca - Bas des noues de sevry: C-955 - Le haut des grands pres: D-154-155 - Les bois de la justice: D-336-1637[424] - Les longues forets: D-119
- Lignorelles - 97 a 21 ca - Champs mercier: A-1309 - Le champ aux oies: E-332 - Le pre saucy: E-551 - Les boulees: D-114-142 - Les petites vallees: B-1548[718] - Les petits rus: A-136-137 - Sur les vignes: B-83(BA)
- Rouvray -5 ha 12 a 72 ca - Cognat: AC-35 - La biche: B-124 - La chute: ZB-145 - La corvee: ZA-111 - La pelle: B-262 - La remisee: B-380 - La rochelle: D-667-668-739 - Les longues forets: D-32-57-71-72-73 - Les noues: C-427[70] - Les petits bois: D-30-31 - Les trois rues: D-962-964 - Les usages: D-1285-1287-1326(A) - Montaux: B-158-346 - Voie des clefs: D-437-439-482
- Villy - 1 ha 07 a 53 ca - Champs mercier: A-426-509-855[440] ZB-21 - Vau renard: D-627
Divers bois, terres et prés occupés sur les communes suivantes :
- Dye - 48 a 10 ca - Noulot: ZW-19
- Ligny le Chatel 81 a 21 ca - Moulin des fees: ZH-47-48 - Sous les grands pres: ZH-212
- Maligny - 12 ha 92 a 95 ca - Casquets: C-206 - Champs des raves: C-1069-1114-1115 - Champs meunier: ZO-1 - Chemin de ligny: ZH-219[199]-220[199](J)-220[199](K) - La ferme des jeiges: E-10 - La routee: ZL-8 - Le moulin des fees: ZH-200 - Les jeiges: ZN-24 - Pertempstaine: ZI-160
- MERE - 11 ha 96 a 63 ca - La cote de soupechien: ZL-42 - La grande cote: ZI-73 - Le merger: ZH-69 - Les antes: ZB-91(J)-91(K)-208 - Les communaux: A-21 - Les fontenottes: ZN-76 - Les placiaux: A-148-149-153-154
- Varennes - 1 ha 65 a 10 ca - Les fontenottes: ZE-121-149
- Villy - 68 a 46 ca - La chaussee: C-41-42-513 - Mont sabot: B-306
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, par écrit, au plus tard le 14 février 2011 à SAFER de BOURGOGNE - 18 rue Guynemer ,Ài 89000 Auxerre Tél. 03 86 46 99 74 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89045333

des Thuyas, à compter dudit jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

AL89043034

ATETRA

SAS au capital de 38 200 euros
Siège social : 1 Route de Vallan, 89000 Auxerre
438 687 808 RCS Auxerre

L'AGE du 1er Janvier 2011 a décidé de transférer le siège social 1 Route de Vallan, 89000 Auxerre au 10 Rue de Migennes, Les Baudières 89550 Héry et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL89043035

→ NOMINATION

DENIDIS

SAS au capital de 250.000 €
Lieudit «Pré Aubert» ,
89100 Saint Denis Les Sens
RCS Sens 331 260 927

Aux termes du procès-verbal du 20/01/2011, les membres du Conseil de parrainage de la Société ont nommé M Franck Chaufournais demeurant à SENS (Yonne), 41, Rue du Général Allix, né le 17 Avril 1971 à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), de nationalité française, en qualité de Directeur Général, en remplacement de Madame Chantal Chaufournais Nagel, démissionnaire.

AL89043039

→ SUCCESSION

AVIS
Par décisions du Tribunal de Grande Instance de Sens, la Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex, a été nommée curateur des successions ;
- en date du 14/12/2010 de :
. Mme Fernande Henriette Varenne veuve Besson, décédée le 17/03/2008 à SENS. Référence 10-3697
. Mme Yvonne Geneviève Turpain divorcée Oubry, décédée le 01/01/2010 à Charny. Référence 3699
- en date du 22/12/2010, M. Gilbert Paul Saget célibataire, décédé le 19/02/2010 à Joigny. Référence 10-3716
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL89043040

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GAEC DE LA PORTE

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu le 24 juin 1974 par le comité départemental d'agrément de l'Yonne.
Société civile au capital de 235 515 euros
Siège social : la Porte,
89350 Villeneuve les Genêts
307 019 307 RCS Auxerre

L'assemblée générale du 31 décembre 2010 a pris acte de la démission de la gérance de M. José Martin et de Mme Bernadette Brun épouse Martin, et a nommé M. Adrien Martin, demeurant à Villeneuve les Genêts (Yonne), la Charbonnière, aux fonctions de gérant.
pour avis, la gérance.

AL89043026

SCI ATTIQUE

SCI au capital de 1000 €
Siège social : 3 avenue du 8 mai 1945,
89100 Sens
494123151 RCS Sens

L'AGE du 20/12/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au 23 boulevard de Verdun, 89100 Sens, à compter du 01/01/2011
- Nommer en qualité de gérant le Dr GUERINI Pascal demeurant 23 boulevard de Verdun à Sens 89100, en remplacement de Dr TOUBIN Emmanuel et Dr BURSKI Luc
Mention au RCS de Sens

AL89045328

→ CESSION

Maître Anthony VACCARO
Notaire
7 place de l'Hôtel de Ville
89340 Villeneuve la Guyard

Suivant acte reçu par Maître Valérie Beaubrun, notaire au sein de l'Office Notarial de Maître Anthony Vaccaro, notaire à Villeneuve la Guyard 7 place de l'Hôtel de Ville le 14 janvier 2011 enregistré à Sens le 17 janvier 2011 bordereau 2011/43 case n°1
Monsieur Philippe Arsène Lucien Ranty, taxi, et Madame Martine Catherine Barbe, salariée, son épouse, demeurant ensemble à Paron (Yonne) 5 rue du Cheval Blanc.
ONT CEDE A :
La Société dénommée KOKOBO, société en nom collectif au capital de 5 000,00 € ayant son siège social à Sens (Yonne) 22 rue Victor Guichard identifiée sous le numéro SIREN 528993116 RCS Sens
Un fonds de commerce de café, bar, gérance de débit de tabacs, jeux et produits instantanés de la française des jeux, petite brasserie, diffuseur de presse et de débit de tabacs connu sous le nom de LE CELISA situé et exploité à Sens (Yonne) 22 rue Victor Guichard pour l'exploitation duquel Monsieur Ranty est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens sous le numéro 377 575 105.
Moyennant le prix : cent mille euros (100.000,00 €) s'appliquant savoir :
- aux éléments incorporels pour quatre vingt seize mille euros (96 000,00 €) comprenant notamment le bénéfice de la licence de IV catégorie délivrée par la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects,
- aux éléments corporels pour quatre mille euros (4 000,00 €)
Prise de possession à compter de ce jour.
Observation étant, ici fait qu'est exclu de la cession, le commerce de taxi, transports de colis de moins de 3.5 T, transports publics routier de personne (moins de 10 personnes) que Monsieur Ranty exploitait en même temps que celui cédé à la société KOKOBO.
Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître Anthony Vaccaro, notaire où domicile est élu dans les dix(10)jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.
L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.
Pour avis unique
Le notaire

AL89043030

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à Sens du 10 janvier 2011, enregistré au SIE de Sens/Pôle Enregistrement, le 13 janvier 2011, Bordereau n° 2011/29 case n° 4, au droit fixe de 125,00 €,
Monsieur Jean-Pierre Fahrner, Pharmacien et Madame Jeanine Stasse, son épouse demeurant ensemble à Subligny (89100) 6 rue des Grosses Pierres,
Monsieur Jean-Pierre Fahrner est immatriculé au R.C.S. de Sens sous le n° 311 380 117
ONT VENDU, sous la condition suspensive prévue par l'article L. 5125-16 du Code de la Santé Publique, moyennant le prix de cinq cent mille euros (500 000,00 €), outre marchandises,
A la SELARL Pharmacie de la Fraternité, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée, au capital de 50 000,00 €, dont le siège social est à Paron (89100), 2 place de la Fraternité - Centre Commercial, représentée par sa gérante et associée unique, Madame Véronique Parisien, Docteur en Pharmacie, demeurant à Montigny sur Loing (77690), 1 bis Rue du Trou de la Vente.
L'Officine de Pharmacie, sise et exploitée à Paron (89100)2 place de la Fraternité - Centre Commercial.
L'entrée en jouissance de l'acquéreur a été fixée au 15 février 2011.
Adresser les oppositions dans les dix jours de la dernière insertion légale à L'Auxiliaire Pharmaceutique, séquestre amiable du prix et pour validité s'il y a lieu, au siège de l'Officine en prévenant le séquestre.

AL89043031

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Auxerre du 11 janvier 2011, enregistré à SIE d'Auxerre le 14/01/2011, sous le bordereau n° 2011/51, case n° 8, Madame Caroline Krier demeurant à Auxerre (89000) - 4, rue de l'Ecole Normale, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 330 712 035 a vendu à la société «Pharmacie des Piedalloues», SELARL au capital de 10 000 €, dont le siège social est à Auxerre (89000) - ZAC des Piedalloues - Bâtiment B, en cours d'immatriculation au RCS d'Auxerre, un fonds de commerce d'officine de pharmacie sis et exploité à Auxerre (89000) - ZAC des Piedalloues Bâtiment B, immatriculé au RCS d'Auxerre sous le n° 330 712 035, moyennant le prix de 540 000 euros stock en sus à reprendre par l'acquéreur.
L'entrée en jouissance a été fixée au 28 mars 2011.
Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, en l'Etude de Maître Chantal Clinard et Maître Claire Passet sise 136, rue de Paris - BP 363 - 89000 Auxerre.

AL89043041

Tél : **03 80 78 90 42**
Fax: **03 80 70 08 02**
Mail : **legales@terres-de-bourgogne.net**

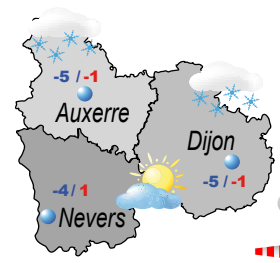
▶ Prévisions **météo** du 28 janvier au 03 février

DIJON CÉRÉALES

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 28 Janvier



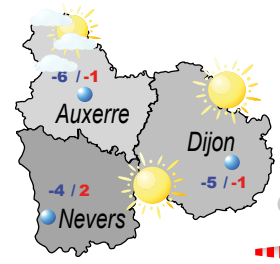
Neige et éclaircies
Cette journée sera partagée entre des chutes de neige et quelques belles éclaircies.

T° mini : -6 à -4 °C
T° maxi : 0 à 2 °C

Vents : Nord-Est 20 km/h

St Th. d'Aquin
Soleil : 08:28 - 18:06
Lune : 03:53 - 12:55

Samedi 29 Janvier



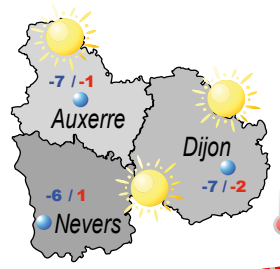
Belle journée
Le soleil sera bien présent et parfois accompagné de quelques nuages. Les vents seront modérés.

T° mini : -7 à -5 °C
T° maxi : 1 à 3 °C

Vents : Nord-Est 20 km/h

St Gildas
Soleil : 08:27 - 18:08
Lune : 04:56 - 13:46

Dimanche 30 Janvier



Ensoleillé
Un temps très agréable pour ce dimanche, avec un soleil généreux. Les températures seront en baisse et les vents souffleront modérément.

T° mini : -8 à -6 °C
T° maxi : 0 à 2 °C

Vents : Nord-Est 20 km/h

Ste Martine
Soleil : 08:26 - 18:09
Lune : 05:52 - 14:43

Prévisions à 7 jours

Lundi 31 Janvier au Mercredi 2 Février :
Un ciel clair en perspective pour ces prochains jours.
Vents : Est-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : -8 à -5 °C T° maxi. : 1 à 3 °C

Jeudi 3 au Dimanche 6 Février :
Quelques éclaircies pour ce jeudi. Des précipitations de pluie et neige mêlées sont attendues par la suite.
Vents : Nord-Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : -5 à -1 °C T° maxi. : 1 à 3 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre



☐ **Je m'abonne pour 1 an**
à Terres de Bourgogne et son supplément Direct Affaire **95 €**
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* **30 €**
Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**
à Terres de Bourgogne et son supplément Direct Affaire **185 €**
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* **60 €**
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Porcs ☐ Fruits&légumes ☐ Grandes cultures ☐ Vigne ☐ Pâtre ☐ Lait élevage ☐ Aviculture ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

A802010-1052

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net


NE RIEZ PAS. NE PAS PORTER D'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION
INDIVIDUELLE ADAPTÉ, C'EST AUSSI RIDICULE QUE ÇA.
DANGER
DA
FNSEA.fr
facebook
Emploi – FNSEA – GPE
fnsea
L'agriculture
au cœur de l'emploi